

RAPPORT PAYS

Tchad

MICS-EAGLE Tchad 2022



RAPPORT PAYS

TCHAD

MICS-EAGLE Tchad 2022





TABLE DES MATIÈRES

Liste des figures	5
Acronymes	7
Remerciement	8
Résumé exécutif	9
Introduction	10
Systeme scolaire du Tchad	11
Accès inéquitable à l'éducation	12
Approches adoptées pour la MICS-EAGLE au Tchad	13
Chapitre 1: Non-Scolarisation	14
Concept-clé	14
Principaux constats et analyses	14
Propositions de politique éducative	22
Chapitre 2: Abandon, redoublement et achèvement	24
Concepts-clés.....	24
Principaux constats et analyses	24
Propositions de politique éducative	32
Chapitre 3: Compétences	34
Concepts-clés.....	34
Principaux constats et analyses	34
Propositions de politique éducative	41
Chapitre 4: Enseignement à distance	42
Concepts-clés.....	42
Principaux constats et analyses	42
Propositions de politique éducative	46
Chapitre 5: Protection (Mariage précoce et travail des enfants)	48
Concepts-clés.....	48
Principaux constats et analyses	48
Propositions de politique éducative	55
Chapitre 6: Éducation inclusive	56
Concept-clé	56
Principaux constats et analyses	56
Propositions de politique éducative	61
Remarques	62
Crédits photographiques	65

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Cycles d'enseignement, niveaux et âges officiels de scolarisation au Tchad	11
Figure 2: Niveau d'enseignement fréquenté selon l'âge	12
Figure 3: Comparaison des taux de non-scolarisation entre le Tchad et d'autres pays francophones dans la sous-région	14
Figure 4: Taux de non-scolarisation de 6 à 11 ans	15
Figure 5: Taux de non-scolarisation de 12 à 15 ans	15
Figure 6: Taux de non-scolarisation de 16 à 18 ans	15
Figure 7: Population non scolarisée au Tchad par tranche d'âge	16
Figure 8: De gauche à droite, les taux de non-scolarisation par province des 6 à 11 ans, 12 à 15 ans et 16 à 18 ans	17
Figure 9: Taux de non-scolarisation par quintile de richesse	18
Figure 10: Taux de non-scolarisation par lieu de résidence	18
Figure 11: Taux de non-scolarisation par sexe	18
Figure 12: Profil des enfants non scolarisés, selon le lieu de résidence	19
Figure 13: Profil des enfants non scolarisés, selon le quintile de richesse	19
Figure 14: Profil des enfants non scolarisés, selon le statut de travail	19
Figure 15: Profil des enfants non scolarisés, selon le sexe	20
Figure 16: Profil des filles non scolarisées ou analphabètes, selon la date de mariage	20
Figure 17: Profil des filles non scolarisées, selon le lieu de résidence	21
Figure 18: Profil des filles non scolarisées, selon le quintile de richesse	21
Figure 19: Taux de redoublement et d'abandon en fonction du niveau	25
Figure 20: Taux d'abandon et de redoublement par province	25
Figure 21: Profil des enfants qui redoublent une classe ou qui abandonnent l'école selon le lieu de résidence	26
Figure 22: Profil des enfants qui redoublent une classe ou abandonnent l'école, selon le quintile de richesse	26
Figure 23: Taux et effectif d'abandon selon le quintile de richesse	27
Figure 24: Taux et effectif de redoublement par quintile de richesse	27
Figure 25: Profil des enfants qui redoublent une classe ou qui abandonnent l'école, selon le sexe	28
Figure 26: Profil des enfants qui redoublent une classe ou qui abandonnent l'école, selon le niveau d'enseignement	28
Figure 27: Profil des enfants qui redoublent une classe ou abandonnent l'école, selon la dernière classe fréquentée	28
Figure 28: Taux d'achèvement par cycle d'enseignement	29
Figure 29: De gauche à droite, taux d'achèvement (%) par province du primaire, du moyen et du secondaire	30
Figure 30: Profil des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'éducation, selon le sexe	31
Figure 31: Profil des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'enseignement, selon le lieu de résidence	31
Figure 32: Profil des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'enseignement, selon le quintile de richesse	31
Figure 33: Pourcentage des enfants ayant les compétences fondamentales, selon l'année d'études actuelle ou la plus élevée fréquentée	35
Figure 34: Pourcentage des élèves ayant atteint le seuil « suffisant » en lecture et en calcul dans le PASEC2019	36
Figure 35: Pourcentage d'enfants de 7 à 14 ans ayant des compétences fondamentales, selon le quintile de richesse	37
Figure 36: Pourcentage d'enfants de 7 à 14 ans ayant des compétences fondamentales, selon le lieu de résidence	37
Figure 37: Pourcentage d'enfants de 7 à 14 ans ayant des compétences fondamentales, selon le sexe	38
Figure 38: Proportion d'enfants de 7 à 14 ans ne disposant pas de livres pour enfant à la maison	38
Figure 39: Proportion d'élèves de 7 à 14 ans bénéficiant d'aide à la maison pour leurs devoirs	39
Figure 40: Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans	40
Figure 41: Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, selon la province	40
Figure 42: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans au Tchad ayant accès à des outils d'enseignement à distance	42
Figure 43: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans n'ayant accès ni à la télévision ni à la radio	43
Figure 44: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans au Tchad ayant accès à des outils d'enseignement à distance, par quintile de richesse	43
Figure 45: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans au Tchad ayant accès à des outils d'enseignement à distance, par lieu de résidence	44
Figure 46: Pourcentage d'enfants non scolarisés de 3 à 17 ans ayant accès à des outils d'enseignement à distance	44

Figure 47: Compétences fondamentales des élèves, selon l'accès aux outils d'enseignement à distance	45
Figure 48: Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans	49
Figure 49: Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans, selon le lieu de résidence	49
Figure 50: Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans, selon le quintile de richesse	49
Figure 51: Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans, selon leur niveau d'enseignement	50
Figure 52: Taux d'alphabétisation chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans, selon l'âge au mariage	51
Figure 53: Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants	51
Figure 54: Taux de fréquentation scolaire, selon l'âge et le statut au regard du travail	53
Figure 55: Compétences fondamentales chez les enfants de 7 à 14 ans, selon leur statut au regard du travail	53
Figure 56: Profil des enfants non scolarisés ou pas en train d'apprendre, selon leur statut au regard du travail	54
Figure 57: Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant des difficultés fonctionnelles	57
Figure 58: Proportion des difficultés fonctionnelles chez les enfants de 5 à 17 ans, selon le domaine	57
Figure 59: Comparaison des proportions des enfants de 5 à 17 ans atteints d'anxiété ou de dépression	58
Figure 60: Taux net de fréquentation ajusté chez les enfants de 5 à 17 ans	58
Figure 61: Taux de fréquentation scolaire de 5 à 17 ans, selon le type de difficulté fonctionnelle	59
Figure 62: Compétences fondamentales chez les enfants de 7 à 14 ans	60
Figure 63: Taux d'abandon et de redoublement, selon le niveau d'enseignement et le statut au regard de la difficulté fonctionnelle chez les enfants de 5 à 17 ans	60

ACRONYMES

CE1	Cours élémentaire 1 ^{ère} année
CE2	Cours élémentaire 2 ^{ème} année
CM1	Cours moyen 1 ^{ère} année
CM2	Cours moyen 2 ^{ème} année
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie
CP1	Cours préparatoire 1 ^{ère} année
CP2	Cours préparatoire 2 ^{ème} année
ETN	Équipe technique nationale
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
INSEED	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques
KIX	Partage de connaissances et d'innovations
MENPC	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
MGSN	Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale
MICS6	Sixième enquête par grappes à indicateurs multiples
MICS-EAGLE	Analyse de l'éducation pour l'apprentissage et l'équité à l'échelle mondiale utilisant les données de la MICS
ODD	Objectifs de développement durable
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PIET	Plan Intérimaire de l'Éducation au Tchad
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RESEN	Rapport d'État du Système Éducatif National
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

REMERCIEMENT

Analyse des données sur l'apprentissage et l'équité utilisant les données de l'enquête par grappes à indicateurs multiples

Ce rapport a été produit grâce aux efforts conjugués d'une équipe technique nationale (ETN) composée des cadres du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC), du Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale (MGSN), et de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) avec l'appui technique de l'UNICEF et l'appui financier du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) dans le cadre du mécanisme de financement Partage de connaissances et d'innovations (KIX).

Le travail de l'Analyse de l'éducation pour l'apprentissage et l'équité à l'échelle mondiale utilisant les données de la MICS (MICS-EAGLE) a été réalisé dans le contexte où le Tchad prépare son prochain Plan décennal de développement de l'éducation et de l'alphabetisation (PDDEA) et dans un effort de renforcer l'équité au sein du système éducatif tchadien.

L'ETN, placée sous la coordination de M. Saddikh Hassan Hagggar, Chef de la Division des Statistiques, était composée de M. Teuzoumbé Panassané, Chef de Service des Études et de la Direction de la Planification, de la Prospective et de la Carte Scolaire, M. Kemgombaye Melchi, Chef de Service de la Planification à la Direction de l'Évaluation et de l'Orientation de la Vie Scolaire, M. Wang-Gah Pirkolossou, Chef de Service de Résilience en Milieu Scolaire, M. Gaiwe François Atchina, Chef de Division Informatique, Mme Mankota Nguekadjita Noubara, Représentante de l'Équipe KIX-Afrique 21 Tchad, M. Daïbibé Roger, Chef de Service des Statistiques Scolaires, M. Ali Aboubakar Doumgou, Chef de Service des Études Prévisionnelles et de l'Organisation des Données Statistiques, M. Yaya Mamadou de l'INSEED et M. Nodjitoloum Obed du MGSN.

Elle a été appuyée au niveau:

Du MENPC par son Ministre M. Moussa Kadam, son Secrétaire Général M. Mahamat Seid Farah et sa Directrice de l'Analyse, de la Prospective et de la Carte Scolaire Mme Zenaba Borgou Hassan.

De l'UNICEF par M. Francis Ndem, Mme Yera Kim, M. Mahamat Adam Zakaria et M. Hissein Djaba de la Section Éducation du bureau de N'Djaména (Éducation/UNICEF Tchad), M. Gabriel Bourbon de la Section Politiques sociales, planification, suivi et évaluation (SPPME/UNICEF Tchad) ainsi que par M. Suguru Mizunoya, Mme Peggy Kelly, M. Diogo Amaro, et Mme Sakshi Mishra de la Division des données, de l'analyse, de la planification et du suivi (DAPM/UNICEF HQ).

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux cadres du gouvernement, aux membres du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation et à M. Laurent Dihoulne pour leur participation et leur contribution aux ateliers sur la MICS-EAGLE, organisés en novembre 2021 et en mai 2022, ainsi qu'au GPE pour son appui financier.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport, préparé conjointement par le Gouvernement du Tchad et l'UNICEF, examine des données collectées en 2019 dans le cadre de la sixième enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS6) au Tchad en vue d'analyser la situation du secteur de l'éducation dans la perspective d'équité et d'identification des disparités.

Le secteur de l'éducation au Tchad est confronté à de nombreux défis, caractérisés notamment par le taux de non-scolarisation élevé dès le primaire, l'exclusion des adolescentes du système scolaire, la quasi-absence du préscolaire, l'entrée tardive au primaire et l'abandon scolaire fréquent menant à un faible taux d'achèvement, un faible niveau d'apprentissage, l'accès très inéquitable aux outils de l'enseignement à distance, les taux élevés de mariage précoce et de travail des enfants et enfin une faible prise en compte des besoins pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Les analyses des données de la MICS6 autour des six thématiques clés ont permis de formuler les recommandations suivantes en vue de l'élaboration des prochaines politiques sectorielles:

Pour réduire le taux élevé de non-scolarisation, surtout chez les adolescentes:

- Réaliser des études complémentaires sur les enfants non scolarisés au niveau sectoriel pour mettre à jour et renforcer le dernier rapport disponible sur ce sujet publié en octobre 2016, tout en collectant de nouvelles données ventilées sur les enfants non scolarisés.
- Développer des services d'éducation adaptée aux réalités socio-économiques des adolescentes habitant en milieu rural afin de faciliter leur intégration à un programme d'apprentissage, tel que le développement systématique de structures d'encadrement de la petite enfance près des écoles, et l'enseignement itinérant pour les adolescentes en milieu rural.
- Élaborer une stratégie visant la scolarisation accélérée des enfants qui n'ont jamais été inscrits à l'école, pour leur offrir un programme qui combine plusieurs niveaux à l'intérieur d'un sous-cycle du primaire.

Pour réduire les taux élevés d'abandon scolaire et de redoublement entravant l'achèvement:

- Faciliter l'intégration des élèves dans les premières années du primaire en améliorant les programmes existants, en prenant en compte le contenu des apprentissages du préscolaire dans le curriculum de la première année du cours préparatoire (CP1) par exemple.
- Effectuer une recherche multidimensionnelle des difficultés pédagogiques et émotionnelles auxquelles sont confrontés les élèves en milieu rural dans la transition d'un cycle à un autre.
- Suivre le taux de rétention des élèves issus des familles pauvres pour permettre aux politiques éducatives d'orienter la distribution des ressources vers le maintien des élèves du quintile le plus pauvre dans le système éducatif.

Pour renforcer l'acquisition des compétences fondamentales des élèves:

- Accroître l'accès des élèves aux supports de lecture, y compris les tablettes favorisant la pratique de la lecture, compétence qui s'avère particulièrement faible chez les enfants tchadiens.
- Mener des études de cas au niveau provincial pour identifier les différents facteurs contribuant à la variation des taux d'alphabétisation entre les provinces, afin d'évaluer la faisabilité de la reproduction de certaines pratiques favorisant l'alphabétisation des jeunes dans les provinces au faible taux d'alphabétisation.

Pour accroître l'accès à l'enseignement à distance:

- Proposer une offre globale d'enseignement à la radio, y compris la distribution de radios avec piles ou de radios solaires pour les enfants non scolarisés en milieu rural, et surtout ceux dont la non-scolarisation est due à un faible accès aux établissements scolaires.
- Approfondir les recherches et développer une stratégie nationale de mise en œuvre de l'enseignement à distance, en se référant aux leçons tirées de la première expérience de l'enseignement à distance au Tchad pendant la pandémie.

Pour réduire le nombre de filles mariées précocement:

- Renforcer le rôle des établissements scolaires en tant qu'intermédiaires entre les filles mariées et les services sociaux de base promouvant le bien-être des filles pour encourager leur participation à la vie scolaire avec le soutien de leurs familles.
- Collaborer avec les décideurs pour qu'ils introduisent des changements dans leur propre famille, afin de servir de modèle à suivre pour les communautés.

Pour rendre l'environnement scolaire plus inclusif:

- Réaliser une étude diagnostique sur les corrélations entre les différents types de difficultés fonctionnelles des enfants et leur scolarisation et performance scolaire, en vue d'attribuer les rôles et les responsabilités de la promotion de l'éducation inclusive aux différents niveaux de la chaîne de compétences.
- Améliorer la compréhension par les acteurs éducatifs au Tchad de l'anxiété et de la dépression qui atteignent une proportion importante des enfants, afin d'élaborer une réponse au niveau national.
- Renforcer les fondements théoriques et pratiques de l'environnement scolaire inclusif au Tchad à travers la vulgarisation des textes fondamentaux du droit tchadien promouvant l'éducation inclusive, la standardisation de classements des difficultés fonctionnelles conformément aux normes internationales, l'intégration des approches du handicap et l'éducation inclusive dans le curriculum de formation initiale des enseignants et la collecte de données ventilées sur les différents types de handicaps chez les élèves lors de recensement scolaire.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'une MICS ?

Il s'agit d'une enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) que l'UNICEF a lancée en 1995 pour suivre la situation des enfants dans le monde. Au cours des vingt-cinq dernières années, ces enquêtes auprès des ménages sont devenues les principales sources de données statistiquement fiables permettant des comparaisons internationales sur la situation des enfants et des femmes dans le monde. Les enquêtes MICS sont menées sur le terrain par des agents dûment formés, qui réalisent des entretiens en face à face avec les membres des ménages sur divers sujets. Les MICS sont une des principales sources de données ayant permis de renseigner les indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement, qui continuent de renseigner plus de 150 indicateurs des Objectifs de développement durable (ODD), en appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030. La dernière version de ces enquêtes, la MICS6, a été lancée en 2017 et comprend de nouveaux modules qui visent à mesurer les indicateurs de l'ODD 4 liés à l'éducation, tels que la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement primaire.

Qu'est-ce que l'initiative MICS-EAGLE ?

L'initiative MICS-EAGLE a été lancée par l'UNICEF en 2018, avec pour but d'améliorer les résultats d'apprentissage et de trouver une solution aux questions liées à l'équité dans l'éducation. Elle aborde deux problèmes majeurs concernant les données de l'éducation, notamment le manque de données sur les indicateurs clés de l'éducation et le manque d'efficacité dans l'utilisation des données par les gouvernements et les parties prenantes du secteur de l'éducation. Ainsi, l'initiative MICS-EAGLE a-t-elle été conçue pour renforcer au niveau national les capacités d'analyse de la situation du secteur de l'éducation et d'élaboration de plans sectoriels en exploitant la richesse des données sur l'éducation recueillies par la MICS6.



SYSTÈME SCOLAIRE DU TCHAD

Le Tchad est extrêmement jeune, avec un important potentiel d'investissement en capital humain.

Le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2) réalisé au Tchad date de l'année 2009. Selon les projections démographiques de l'INSEED de 2014, la population tchadienne est estimée en 2021 à 16 818 391 habitants, dont 50,1 pour cent de femmes.

La population tchadienne est caractérisée par son extrême jeunesse, révélant un grand potentiel d'investissement en capital humain à travers des services d'éducation accessibles et de qualité. L'âge médian de la population est de 14,8 ans et l'âge moyen de 19,7 ans. Vingt pour cent de la population est âgée de moins de 5 ans. Les enfants en âge de scolarité primaire, de 6 à 11 ans, représentent quant à eux 19 pour cent de la population, suivis par ceux en âge de l'école secondaire, de 12 à 18 ans, estimés à 15 pour cent de la population¹.

Les Ministères en charge de l'éducation

Au Tchad, cinq Ministères sont directement impliqués dans la gestion du secteur de l'éducation et des formations :

1. le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique;
2. le Ministère de la Formation Professionnelle, des Métiers et de la Microfinance;
3. le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation;
4. le Ministère du Genre et de la Solidarité Nationale; et
5. le Ministère de la Jeunesse et du Leadership Entrepreneurial.

Les langues d'enseignement

Selon la Constitution tchadienne du 31 mars 1996 révisée en 2005 et celle du 4 mai 2018 révisée en 2020, en son article 9, ainsi que la Charte de Transition en vigueur (article 3) et la loi n° 016/PR/2006 du 13 mars 2006², en son article 5, il existe deux langues officielles d'enseignement, le français et l'arabe littéraire.

L'offre d'éducation publique

La loi n° 016/PR/2006 stipule que l'enseignement fondamental public est laïc (Art. 6), gratuit (Art. 9) et obligatoire pour les enfants de 6 à 15 ans (Art. 21), ce qui correspond à l'enseignement primaire et moyen (correspondant au 1^{er} cycle du secondaire). Selon cette loi, le secondaire (2^{ème} cycle du secondaire) ne figure pas dans l'enseignement fondamental.

Les cycles d'enseignement au Tchad

L'enseignement « **préscolaire** » vise les enfants de 3 à 5 ans, dont la fréquentation n'est pas obligatoire. La demande et l'offre du préscolaire restent limitées.

L'enseignement « **primaire** », le premier pilier de l'enseignement fondamental sur les apprentissages fondamentaux d'écriture, de lecture et de calcul dans les deux langues officielles, est dispensé dans les écoles primaires ouvertes aux enfants de 6 à 11 ans³.

L'enseignement « **moyen** », qui correspond au 1^{er} cycle du secondaire, constitue l'autre pilier de l'enseignement fondamental. Il est censé accueillir les enfants de 12 à 15 ans sur les quatre niveaux de classe allant de la sixième à la troisième.

L'enseignement « **secondaire** » (**2^{ème} cycle du secondaire**) n'est pas obligatoire et comporte un cycle unique de trois ans. Il accueille les élèves issus du fondamental ayant satisfait aux critères de sélection fixés par le cadre réglementaire.

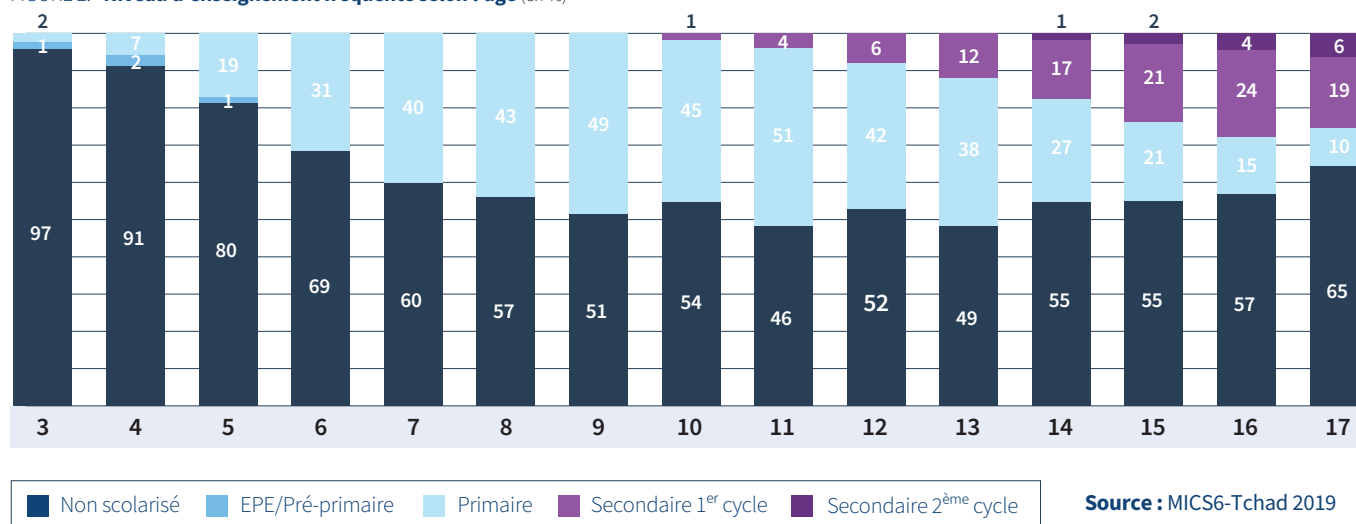
FIGURE 1: Cycles d'enseignement, niveaux et âges officiels de scolarisation au Tchad

	Cycle d'enseignement	Niveau	Âge officiel
Enseignement fondamental	Enseignement primaire	Cours préparatoire 1 ^{ère} année (CP1)	6 ans
		Cours préparatoire 2 ^{ème} année (CP2)	7 ans
		Cours élémentaire 1 ^{ère} année (CE1)	8 ans
		Cours élémentaire 2 ^{ème} année (CE2)	9 ans
		Cours moyen 1 ^{ère} année (CM1)	10 ans
		Cours moyen 2 ^{ème} année (CM2)	11 ans
	Enseignement moyen	Sixième (6 ^{ème})	12 ans
		Cinquième (5 ^{ème})	13 ans
		Quatrième (4 ^{ème})	14 ans
		Troisième (3 ^{ème})	15 ans
Enseignement secondaire	Seconde (2 nd)	16 ans	
	Première (1 ^{ère})	17 ans	
	Terminale	18 ans	

ACCÈS INÉQUITABLE À L'ÉDUCATION

Niveau d'enseignement fréquenté selon l'âge

FIGURE 2: Niveau d'enseignement fréquenté selon l'âge (en %)



Comme le démontre la Figure 2, la non-scolarisation des enfants représente un défi significatif pour le Tchad. La proportion d'enfants qui ne fréquentent pas l'école dépasse en moyenne les 62 pour cent pour les tranches d'âges de 3 à 17 ans, et en moyenne les 55 pour cent pour les enfants de 6 à 15 ans, qui correspond à la tranche d'âge pour laquelle l'enseignement fondamental est obligatoire.

L'éducation préscolaire est très sous-développée, avec un taux de fréquentation de moins de 2 pour cent parmi les enfants de 3 à 5 ans.

L'enseignement primaire est le plus fréquenté au Tchad, avec un taux moyen de 43 pour cent des enfants âgés de 6 à 11 ans. Cependant pour ceux qui sont scolarisés, l'entrée à l'école est souvent tardive. Seulement 31 pour cent des enfants de 6 ans (âge officiel du début du primaire) fréquentent le primaire, tandis que les autres (69 pour cent) sont toujours en dehors du système éducatif. Le pourcentage d'enfants fréquentant le primaire augmente progressivement avec l'âge : 49 pour cent des enfants de 9 ans et 51 pour cent parmi des enfants de 11 ans.

La transition à l'enseignement moyen s'effectue tardivement. À l'âge officiel d'entrée au cycle moyen, c'est-à-dire à 12 ans, la fréquentation n'est que de 6 pour cent. À 14 ans, la proportion d'enfants qui fréquentent ce cycle reste bien inférieure à celle des enfants fréquentant le primaire (17 pour cent contre 27 pour cent).

Ce n'est qu'à partir de 15 ans que la proportion des jeunes fréquentant le cycle moyen et secondaire est plus importante que celle de ceux qui fréquentent le primaire, alors même que la proportion totale d'enfants dans le système éducatif commence à diminuer à partir de 14 ans.

Tout comme le préscolaire, **le secondaire est très peu fréquenté** : seuls 6 pour cent des jeunes de 17 ans fréquentent ce cycle, alors que l'âge officiel d'entrée au secondaire est fixé à 16 ans.

Outre ces données, il existe des disparités à différents niveaux qui favorisent l'exclusion des enfants appartenant à certains groupes socio-économiques, comme ceux en situation de handicap et les adolescentes.

D'après les résultats de la Quatrième Enquête sur les Conditions de vie des ménages et la Pauvreté au Tchad (2018), 42 pour cent de la population tchadienne se situent en dessous du seuil national de pauvreté. La pauvreté demeure essentiellement un phénomène rural, avec près de 53 pour cent de la population en milieu rural en situation de pauvreté, contre 20 pour cent en milieu urbain⁴.

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation dévoile une facette des disparités entre les hommes et les femmes au Tchad : le taux d'analphabétisme national des adultes âgés de 15 ans et plus s'élève à 78 pour cent. Ce taux est cependant de 69 pour cent chez les hommes contre 86 pour cent chez les femmes, et celles vivant en milieu rural sont davantage affectées, avec un taux d'analphabétisme de 92 pour cent⁵.

APPROCHES ADOPTÉES POUR LA MICS-EAGLE AU TCHAD

Pour mettre en lumière les disparités existantes dans le domaine de l'éducation au Tchad, le MENPC a mis en place une ETN dédiée à l'élaboration du présent rapport, qui résume les résultats de l'analyse des données de la MICS6.

L'analyse des disparités à l'aide de la MICS6 vise d'une part à identifier des groupes exclus du système scolaire en termes d'accès, de rétention et d'apprentissage mais aussi de protection et d'inclusion. Et d'autre part, elle vise également à contribuer à l'élaboration du prochain plan sectoriel du Tchad, en renforçant l'équité dans les stratégies adoptées par les politiques sectorielles.

Pour ce faire, l'ETN a sélectionné six thématiques suivantes jugées essentielles pour comprendre les disparités dans l'éducation, notamment sous l'angle du genre, du lieu de résidence et du statut socio-économique des enfants et adolescents au Tchad.

- Non-scolarisation
- Abandon scolaire, redoublement et achèvement
- Compétences
- Enseignement à distance
- Protection de l'enfance (Travail des enfants et mariage précoce)
- Éducation inclusive

Les analyses sont principalement basées sur l'interprétation des données de la MICS6 en lien avec le contexte du Tchad, y compris les problématiques majeures du secteur de l'éducation. Lorsque nécessaire, des sources secondaires viennent renforcer les analyses. Des élèves de tout type d'établissement scolaire (public, communautaire, privé) ont pris part aux enquêtes de la MICS6, et les quintiles de richesse utilisés dans les données sont basés sur une mesure relative.





CHAPITRE 1

NON-SCOLARISATION

Concept-clé

Qui sont les « enfants non scolarisés »?

Les enfants non scolarisés sont ceux qui ont l'âge officiel pour un niveau d'enseignement donné mais qui ne fréquentent pas d'établissement scolaire. Cette catégorie d'enfants inclut à la fois ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école et les « déscolarisés », c'est-à-dire ceux qui ont décroché du système scolaire au cours de leurs études.

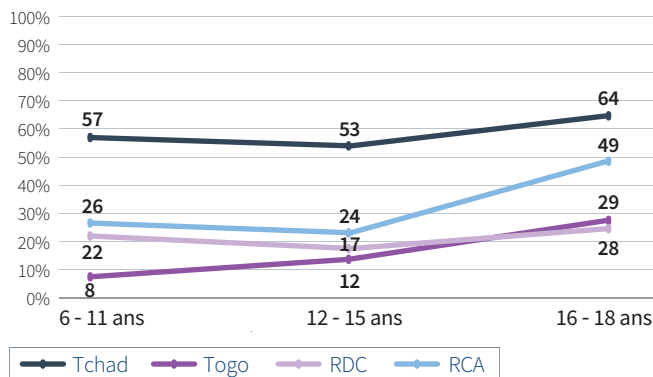
PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSES

Situation de la non-scolarisation au Tchad

La non-scolarisation est un phénomène très répandu au Tchad, qui nécessite une analyse multidimensionnelle des particularités des différents groupes socio-économiques. Toutefois, les difficultés liées à la collecte de données ventilées sur les enfants

non scolarisés au Tchad constituent un défi majeur, alors que plus de 3,2 millions d'enfants et adolescents sont estimés être en dehors du système scolaire⁶. Ce chiffre correspond à plus de la moitié des enfants en âge scolarisable de 6 à 18 ans.

FIGURE 3: Comparaison des taux de non-scolarisation entre le Tchad et d'autres pays francophones dans la sous-région



Source: Rapports MICS-EAGLE du Togo, RDC et RCA ; MICS6-Tchad 2019

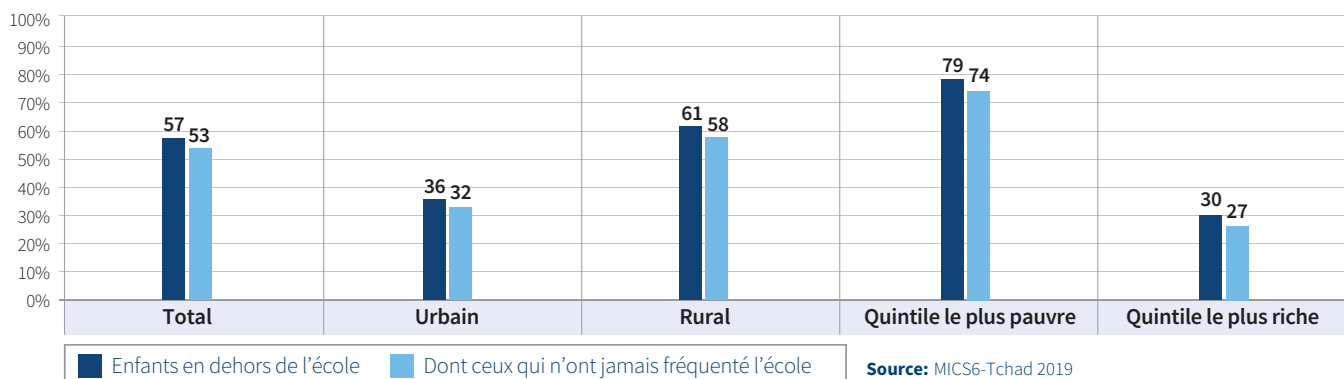
La comparaison des données avec quelques pays de la sous-région permet de mettre en relief la situation de la non-scolarisation au Tchad.

La Figure 3 montre que les proportions d'enfants et adolescents non scolarisés sont significativement plus élevées au Tchad qu'au Togo, en République démocratique du Congo (RDC) et en République centrafricaine (RCA).

Dans l'ensemble, plus d'un enfant sur deux est en dehors de l'école au Tchad.

Taux de non-scolarisation par tranche d'âge

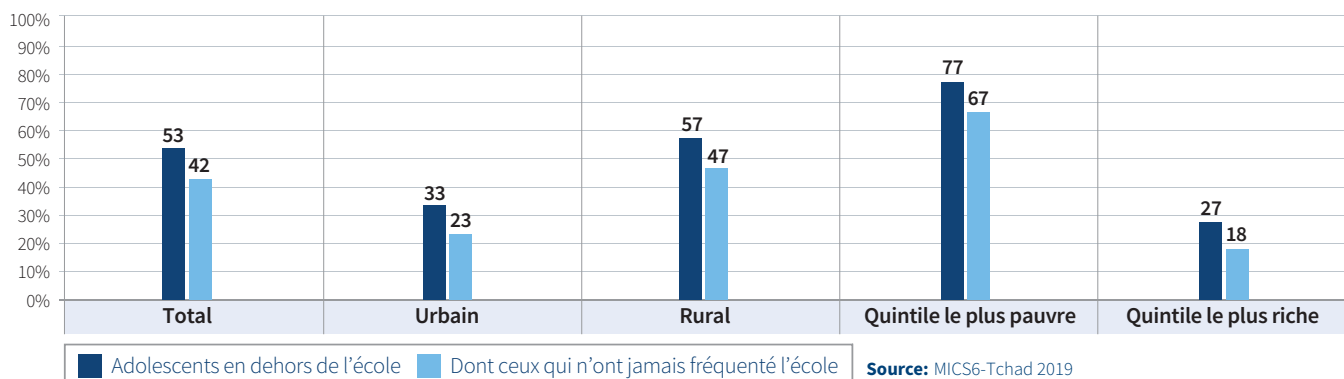
FIGURE 4: Taux de non-scolarisation de 6 à 11 ans



Les Figures 4 à 6 révèlent que le taux de non-scolarisation est élevé dès l'âge d'entrée au primaire (de 6 à 11 ans), puis qu'il baisse légèrement à l'âge de fréquenter le cycle moyen (de 12 à 15 ans). Ce taux remonte de nouveau à la tranche d'âge du secondaire (de 16 à 18 ans).

53 pour cent des enfants non scolarisés de 6 à 11 ans n'ont jamais fréquenté l'école.

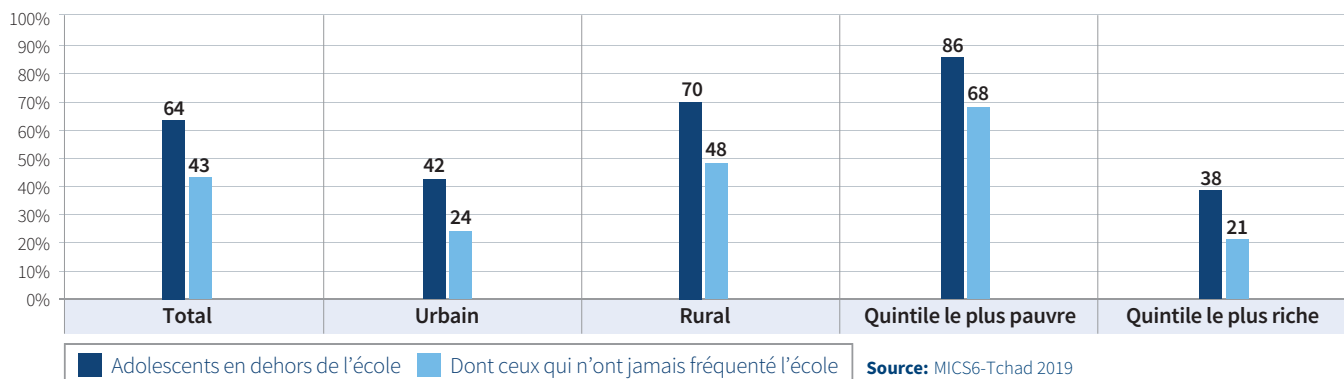
FIGURE 5: Taux de non-scolarisation de 12 à 15 ans



À partir de 12 ans, les disparités s'accroissent entre la proportion d'enfants non scolarisés de manière générale et celle des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école (Figure 5, Figure 6).

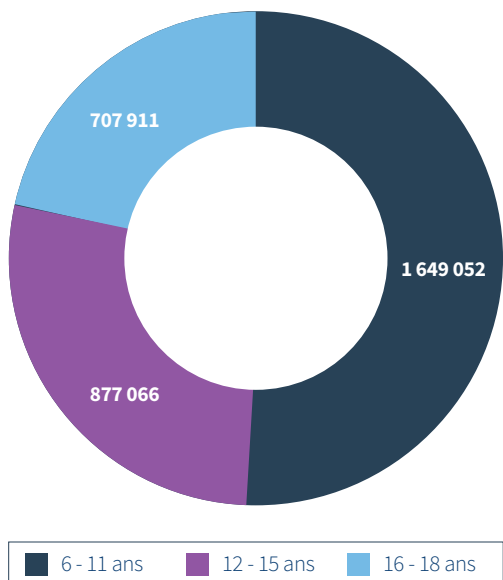
La différence entre les deux groupes se limite à 4 points de pourcentage pour les 6 à 11 ans (total), mais elle atteint 11 points de pourcentage pour les 12 à 15 ans, ainsi que pour les 16 à 18 ans.

FIGURE 6: Taux de non-scolarisation de 16 à 18 ans



Plus les enfants sont âgés, plus l'abandon scolaire pèse dans la non-scolarisation au Tchad. Presque un tiers (31 pour cent) des enfants de 16 à 18 ans en milieu rural ont fréquenté l'école avant de la quitter prématurément.

FIGURE 7: Population non scolarisée au Tchad par tranche d'âge



Source: Calcul des pourcentages de MICS6 et estimations de population du PNUD

De 6 à 11 ans: La tranche d'âge comptant le plus grand nombre d'enfants non scolarisés.

En nombre absolu, la non-scolarisation concerne en premier lieu les enfants qui ont l'âge de fréquenter le primaire. En effet, on compte plus d'un enfant sur deux de 6 à 11 ans en dehors du système scolaire au Tchad, soit 57 pour cent de cette classe d'âge.

L'enseignement primaire est pourtant le cycle d'enseignement le plus fréquenté au Tchad. Ce phénomène, qui semble contradictoire, peut s'expliquer en partie par l'inscription tardive d'une proportion importante d'enfants au primaire. Seuls 23 pour cent des enfants sont inscrits à la première année du primaire à l'âge officiel de 6 ans. Cinquante pour cent des enfants sont plus âgés que l'âge officiel, et 31 pour cent ont au moins 2 ans plus que l'âge officiel de démarrage du cycle primaire⁷.

De 16 à 18 ans : Nouvelle hausse du taux de non-scolarisation.

En raison de l'entrée tardive à l'école, une légère baisse du taux de non-scolarisation est enregistrée entre les âges de 6 à 11 ans et de 12 à 15 ans (passant de 57 pour cent à 53 pour cent). Toutefois, il convient de rappeler qu'une proportion importante d'enfants de 12 à 15 ans scolarisés sont en réalité ceux qui arrivent à l'école tardivement et fréquentent encore le primaire et non le cycle moyen.

Les décrochages ultérieurs, ainsi que la faible transition à un cycle d'enseignement supérieur, font ensuite que le taux de non-scolarisation augmente jusqu'à 64 pour cent parmi les 16 à 18 ans, soit l'âge officiel pour fréquenter le secondaire.



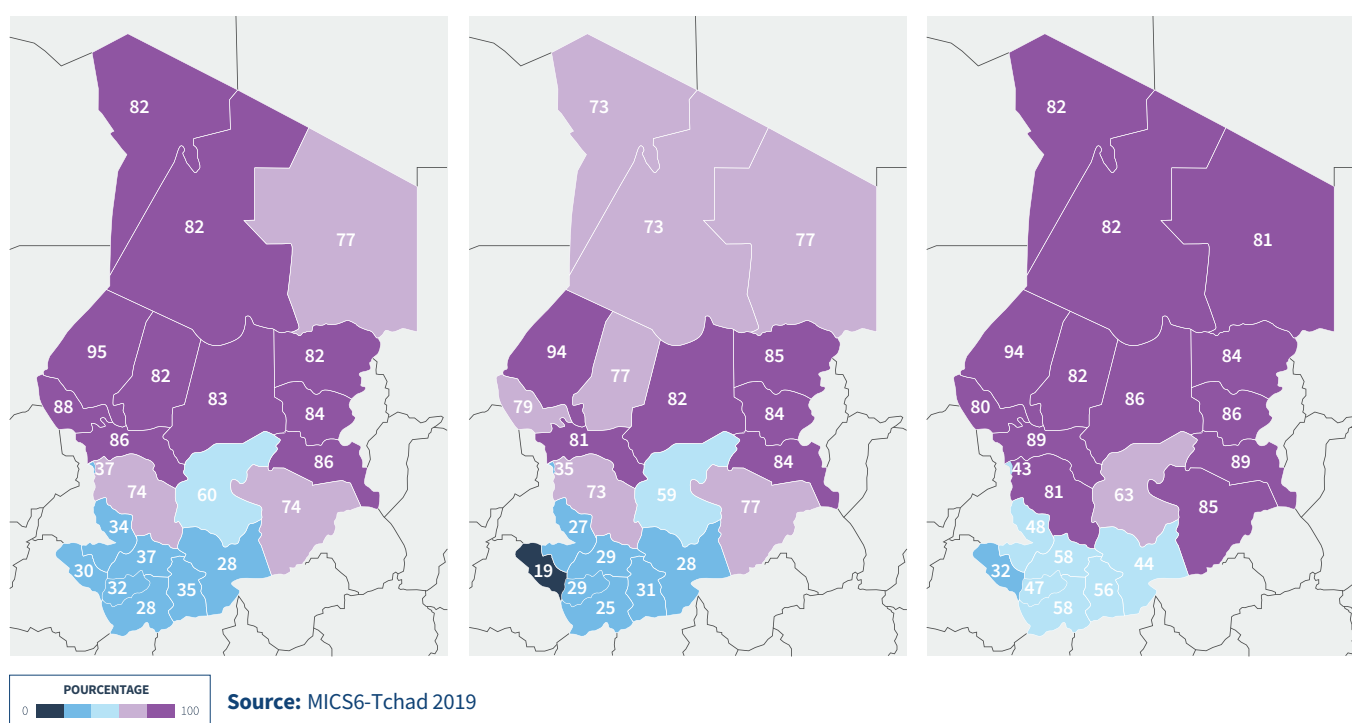
Taux de non-scolarisation par province

La Figure 8 indique que les taux de non-scolarisation à tous les niveaux d'enseignement sont plus élevés dans les provinces du nord que dans les provinces du sud⁸ et la ville de N'Djaména. Les provinces du nord sont caractérisées par une faible densité de population, un climat désertique du Sahara et semi-aride de la bande sahéenne, une insuffisance d'infrastructures publiques et une présence importante des populations nomades et d'élèves.



Taux de non-scolarisation par province (en %)

FIGURE 8: De gauche à droite, les taux de non-scolarisation par province des 6 à 11 ans, 12 à 15 ans et 16 à 18 ans



L'augmentation des taux de non-scolarisation entre les différentes tranches d'âge est plus prononcée dans les provinces du sud puisque davantage d'enfants s'inscrivent à l'école primaire dans ces provinces, avant de l'abandonner progressivement aux niveaux supérieurs. Toutefois, peu importe le niveau, l'écart entre les provinces du nord et du sud reste pour autant une caractéristique majeure de la distribution géographique de la non-scolarisation au Tchad. Dans toutes les provinces du nord, la plupart des enfants non scolarisés le sont dès le niveau primaire.

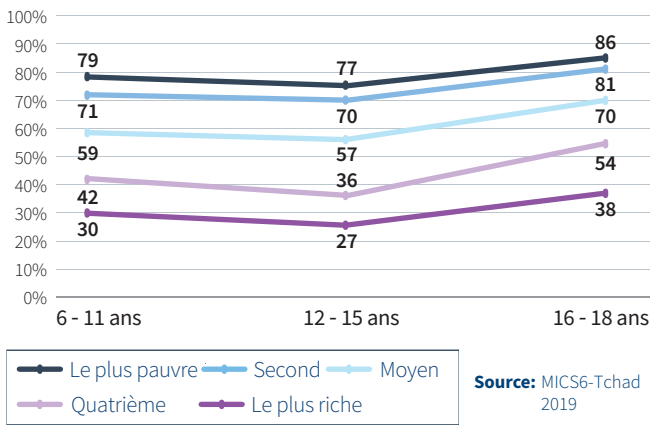
Parmi les provinces affichant les taux de non-scolarisation particulièrement élevés, le cas du Kanem mérite une attention particulière. En effet, pour les enfants en âge de fréquenter le primaire, la province affiche systématiquement un taux de non-scolarisation autour de 95 pour cent, indiquant que très peu d'enfants fréquentent l'école dans la province.

Sources de disparités dans la scolarisation des enfants

La pauvreté constitue la plus grande source de disparités dans la scolarisation au Tchad. La motivation à scolariser les enfants demeure toutefois relativement faible, même dans les foyers relativement aisés.

La pauvreté est le facteur le plus déterminant dans la non-scolarisation des enfants et adolescents au Tchad, et ce plus que le genre ou le lieu de résidence. Quasiment 8 enfants sur 10 issus des ménages les plus pauvres ne vont pas à l'école. Tous âges confondus, les enfants pauvres courent 2,5 fois plus de risque d'être non scolarisés que les plus riches.

FIGURE 9: Taux de non-scolarisation par quintile de richesse



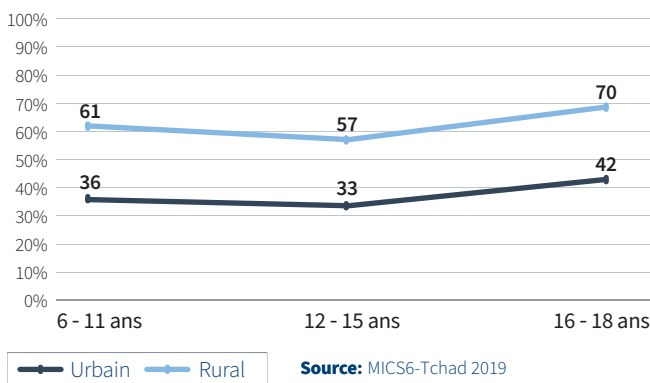
Des documents sectoriels du MENPC notent aussi les faibles motivations de certains parents, ce qui favorise la non-scolarisation de leurs enfants, sans toutefois préciser leur niveau socio-économique. Par exemple, le Plan Intérimaire de l'Éducation au Tchad (PIET, 2017) constate une « demande éducative non satisfaite du fait de l'inadéquation de l'offre aux besoins et aspirations d'une catégorie de la population ». Selon le Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN, 2014),

Malgré leur statut socio-économique supposé relativement aisé, les enfants du quatrième quintile de richesse connaissent une hausse drastique de 18 points de pourcentage du taux de non-scolarisation entre 12 à 15 ans et 16 à 18 ans (Figure 9). À un degré moindre, les enfants du quintile le plus riche suivent la même tendance, avec une hausse de 11 points de pourcentage entre les deux dernières tranches d'âge.

Ce phénomène de non-scolarisation lié au décrochage scolaire parmi les enfants des foyers relativement aisés laisse entendre la faible priorité accordée à la scolarisation, indépendamment du statut économique, et ce même dans les ménages disposant de moyens de scolariser leurs enfants.

plus de 34 pour cent des parents considèrent que l'école actuelle ne répond pas à leurs attentes et près de 9 pour cent des parents ont signifié que l'école est inutile et ne présente pour eux aucun intérêt. La défiance des familles vis-à-vis de l'école contribuerait ainsi à environ 43 pour cent des cas de non-scolarisation. Par ailleurs, la quasi-absence de programmes de préscolaire ne favoriserait pas non plus chez les parents la culture d'envoyer les enfants à l'école.

FIGURE 10: Taux de non-scolarisation par lieu de résidence



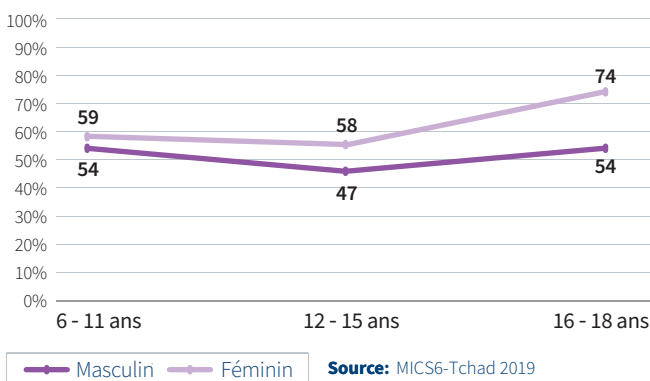
En moyenne 63 pour cent des enfants et adolescents en milieu rural sont non scolarisés, contre 37 pour cent en milieu urbain.

La ruralité constitue un obstacle majeur vis-à-vis de la scolarisation. 61 pour cent des enfants habitant les zones rurales en âge de fréquenter le primaire ne sont pas scolarisés, contre 36 pour cent des enfants en milieu urbain. Au secondaire, ces chiffres augmentent pour atteindre 70 pour cent pour en milieu rural et 42 pour cent pour en milieu urbain (Figure 10).

Au Tchad, plusieurs facteurs majeurs associés à la ruralité nuisent à la scolarisation des enfants, notamment le manque criant d'infrastructures scolaires, la prévalence des écoles à cycle incomplet⁹, le travail des enfants plus répandu en milieu rural, tâches ménagères comprises¹⁰.

Disparités dans la scolarisation des filles et des garçons, particulièrement prononcées pour les 16 à 18 ans

FIGURE 11: Taux de non-scolarisation par sexe



Les taux de non-scolarisation des garçons demeurent élevés et constants à travers toutes les tranches d'âges (Figure 11). Une baisse de 7 points de pourcentage est observée entre les 6 à 11 ans et les 12 à 15 ans, confirmant l'impact de l'entrée tardive au primaire, qui semble faire baisser temporairement le taux de non-scolarisation chez les 12 à 15 ans.

Contrairement à ces tendances chez les garçons, le taux de non-scolarisation augmente significativement pour les filles des mêmes tranches d'âges, et ceci malgré une baisse de 1 point de pourcentage entre les 6 à 11 ans et les 12 à 15 ans. Ainsi, le taux de non-scolarisation des filles, déjà à 59 pour cent au primaire, remonte abruptement à 74 pour cent chez les 16 à 18 ans.

Au Tchad, entre 16 et 18 ans, une fille court environ 1,4 fois plus de risque d'être non scolarisée qu'un garçon de la même tranche d'âge.

Profil des enfants non scolarisés

La plupart des enfants et adolescents non scolarisés se trouvent en milieu rural. Alors que la population tchadienne est majoritairement rurale, à hauteur de 78 pour cent¹¹, les données de la MICS6 montrent qu'environ 9 enfants non scolarisés sur 10 au niveau primaire (89 pour cent) habitent en milieu rural (Figure 12).

La proportion des enfants non scolarisés en milieu rural reste significativement élevée pour les tranches d'âge suivantes, avec 88 pour cent chez les 12 à 15 ans, et 85 pour cent chez les 16 à 18 ans, ce qui laisse entendre que très peu d'enfants y sont inscrits au primaire, même tardivement pour rattraper la scolarisation. Pour rappel, deux fois plus d'enfants de 16 à 18 ans n'ont jamais fréquenté l'école en milieu rural (48 pour cent) par rapport à ceux en milieu urbain (24 pour cent) (Figure 6).

Dans les faits, la ruralité et la pauvreté sont étroitement liées dans le contexte tchadien. Selon la Banque Mondiale, alors que plus de la moitié des Tchadiens sont vulnérables à la pauvreté, 60 pour cent d'entre eux habitent dans des zones rurales et 29 pour cent dans des zones urbaines¹².

Parmi les enfants et adolescents non scolarisés, plus de la moitié d'entre eux sont issus des deux quintiles les plus pauvres (55 pour cent des 6 à 11 ans et 54 pour cent des 12 à 15 ans). Même si la proportion des 16 à 18 ans non scolarisés augmente légèrement dans les quintiles les plus riches, celle des deux quintiles les plus pauvres reste toujours élevée, à 46 pour cent (Figure 13).

L'article 9 de la loi n°016/PR/2006 du 13 mars 2006 stipule que l'enseignement public fondamental (de 6 à 15 ans, du primaire au moyen) est gratuit. Néanmoins, beaucoup d'établissements scolaires dépendent des contributions des parents d'élèves pour leur fonctionnement, ce qui tend à exclure les enfants dont les parents ne disposent pas suffisamment de moyens.

Par ailleurs, les enfants issus des ménages pauvres sont plus susceptibles d'être obligés de contribuer au revenu familial au lieu de fréquenter l'école. Ainsi, la plupart des enfants et adolescents non scolarisés sont ceux qui travaillent. Cette proportion atteint 74 pour cent chez les 15 à 17 ans (Figure 14).

FIGURE 12: Profil des enfants non scolarisés, selon le lieu de résidence

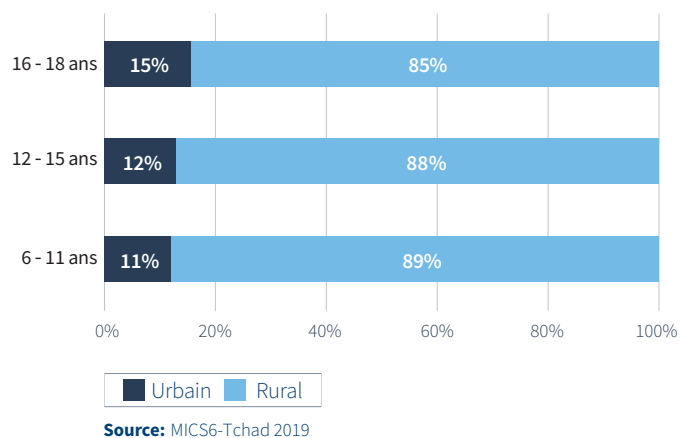


FIGURE 13: Profil des enfants non scolarisés, selon le quintile de richesse

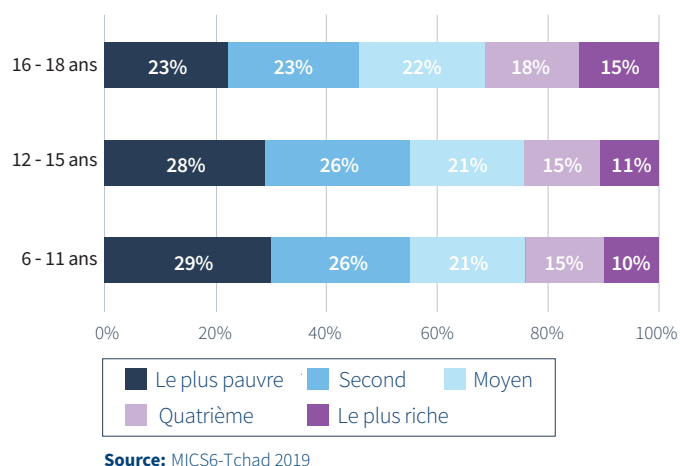


FIGURE 14: Profil des enfants non scolarisés, selon le statut de travail

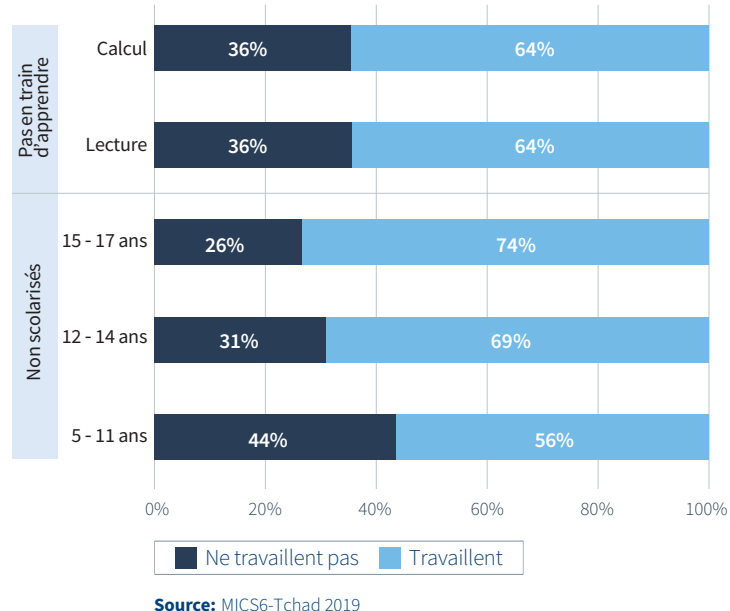
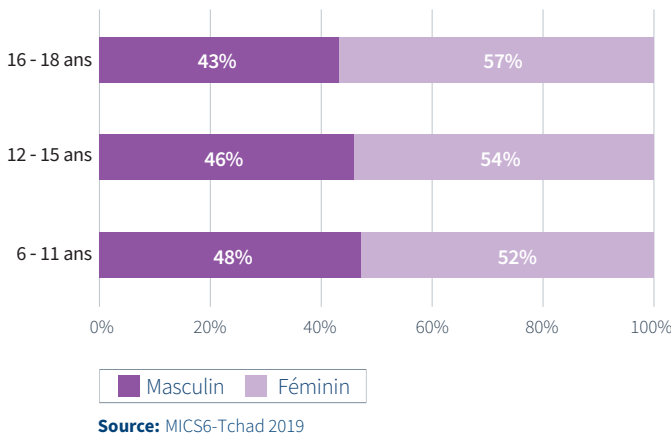


FIGURE 15: Profil des enfants non scolarisés, selon le sexe



Pour les 6 à 11 ans, la catégorie des enfants non scolarisés se répartit en parts quasiment égales de filles (52 pour cent) et de garçons (48 pour cent).

Cependant, l'écart entre les sexes s'agrandit visiblement à partir de 12 ans, démontrant des pesanteurs socioculturelles en défaveur des adolescentes en matière de scolarisation. Ainsi, 54 pour cent des adolescents de 12 à 15 ans non scolarisés sont de sexe féminin, proportion qui grimpe à 57 pour cent pour les filles de 16 à 18 ans.

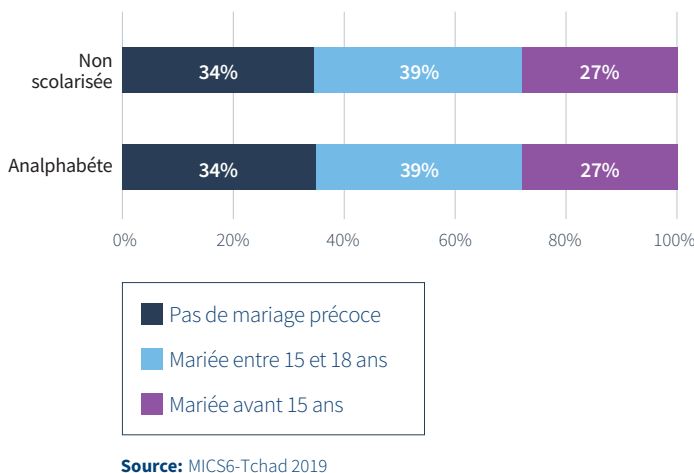
Les adolescentes, le groupe le plus marginalisé du système scolaire au Tchad

Tant pour les filles que les garçons, le taux de non-scolarisation augmente sensiblement avec la pauvreté et la ruralité. Toutefois, certaines pesanteurs socioculturelles en lien avec ces deux facteurs jouent particulièrement en défaveur de la scolarisation des adolescentes.

De nombreux facteurs contribuent à la non-scolarisation des adolescentes au Tchad. Dans le contexte d'un manque général d'infrastructures scolaires, les longues distances à parcourir jusqu'à un collège ou un lycée, surtout en milieu rural, l'insécurité sur le long chemin de l'école et l'absence d'infrastructures d'hygiène menstruelle n'encouragent pas la scolarisation des filles à partir de leur adolescence.

En outre, la responsabilité des travaux domestiques confiée aux filles depuis un jeune âge nuit à leur scolarisation. Dans la plupart des ménages tchadiens, les travaux domestiques constituent une responsabilité exclusivement réservée aux filles. À titre illustratif, parmi les enfants âgés de 12 à 14 ans, 41 pour cent des filles et 21 pour cent des garçons ont participé aux tâches ménagères à hauteur de 28 heures ou plus au cours de la semaine précédente, soit une différence considérable¹³.

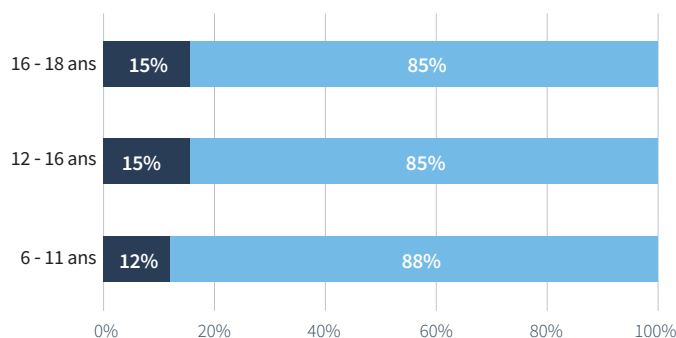
FIGURE 16: Profil des filles non scolarisées ou analphabètes, selon la date de mariage



Un autre facteur contribuant considérablement à la non-scolarisation des filles au Tchad est le mariage précoce. Environ 40 pour cent des filles de plus de 15 ans ont quitté l'école ou ne sont pas scolarisées en raison d'un mariage ou d'une grossesse. Pour les garçons, cette proportion est de moins de 10 pour cent¹⁴.

Les données de la MICS6 confirment la prévalence de mariage précoce parmi les filles non scolarisées au Tchad : 66 pour cent des filles non scolarisées sont celles s'étant mariées avant l'âge de 18 ans, dont 27 pour cent avant leurs 15 ans (Figure 16).

FIGURE 17: Profil des filles non scolarisées, selon le lieu de résidence



Une majorité absolue des filles non scolarisées se trouve en milieu rural, toutes tranches d'âge confondues (Figure 17).

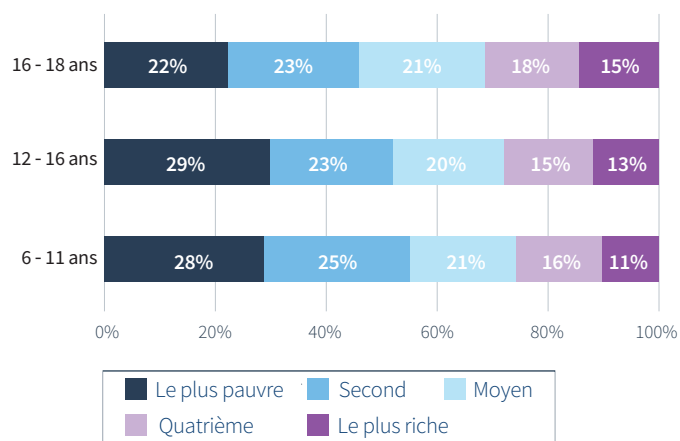


Source: MICS6-Tchad 2019

Les filles vivant dans des ménages économiquement défavorisés sont parmi les groupes au taux de non-scolarisation le plus élevé.

Toutefois, les écarts entre les différents quintiles de richesse diminuent dans les tranches d'âge supérieures, confirmant de nouveau la prévalence de non-scolarisation chez les adolescentes en lien avec la volonté de familles et la pratique socioculturelle, peu importe leur statut économique (Figure 18).

FIGURE 18: Profil des filles non scolarisées, selon le quintile de richesse



Source: MICS6-Tchad 2019

Malgré la concentration des filles non scolarisées en milieu rural, elles sont en proportion relativement importante dans la capitale N'Djaména. En effet, 8 pour cent, 9 pour cent, et 7 pour cent des filles non scolarisées de 6 à 11 ans, 12 à 15 ans et 16 à 18 ans, respectivement, se trouvent à la capitale du Tchad. Le cas de N'Djaména mérite une analyse à part, car la ville est un point de rassemblement des jeunes Tchadiens, autant des filles que des garçons, qui quittent leur village et leur famille pauvre à un très jeune âge afin de s'y installer pour gagner leur vie, sans fréquenter l'école¹⁵.

Il n'existe pas de données chiffrées officielles sur le nombre exact de ces enfants et adolescents, communément appelés «les fonctionnaires de la rue de 40», mais cela expliquerait en partie la proportion importante de filles non scolarisées à N'Djaména. La plupart de ces jeunes viennent du monde rural, en particulier des provinces au sud comme la Tandjilé, le Logone Occidental, le Logone Oriental et le Mandoul, et cherchent un travail dans le secteur informel (domestiques ou vendeurs ambulants). Ils sont rarement scolarisés, une faible proportion d'entre eux et elles seulement ayant atteint le début du cycle du primaire.



PROPOSITIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Réaliser des études complémentaires sur les enfants non scolarisés au niveau sectoriel:

La seule étude analysant en détail la situation des enfants non scolarisés au Tchad jamais réalisée est celle publiée en octobre 2016 avec l'appui de l'UNICEF, intitulé « L'Étude sur les enfants non scolarisés au Tchad ». Cependant, non seulement ce rapport nécessite une mise à jour, mais il manque aussi cruellement d'études dédiées à ces groupes d'enfants occupant plus de la moitié des jeunes populations au Tchad, y compris les enfants nomades, insulaires et ceux des zones de conflit ou post-conflit. Il est prévu que le MENPC réalise en 2022 une étude sur la typologie des enfants non scolarisés, en collaboration avec l'UNICEF. Ce type d'efforts devrait se multiplier de manière complémentaire et coordonnée au sein du secteur de l'éducation au Tchad. Ainsi, le MENPC pourrait éventuellement créer un groupe de travail au sein du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation dédié à la coordination, la réalisation et la dissémination des données et informations sur les enfants non scolarisés par catégorie.

Développer des services d'éducation adaptée aux réalités socio-économiques des adolescentes habitant en milieu rural afin de faciliter leur intégration à un programme d'apprentissage:

Les adolescentes issues des foyers pauvres en milieu rural constituent le groupe le plus marginalisé du système éducatif au Tchad. Les facteurs empêchant leur scolarisation étant variés et profondément ancrés dans les pratiques sociales, les changements en faveur de leur scolarisation ne pourraient advenir que de manière progressive. Ainsi, les politiques promouvant leur scolarisation devraient d'abord être adaptées à leurs besoins spécifiques et aux réalités de leur milieu: les travaux domestiques et le mariage ou la grossesse précoce figurent ainsi parmi les barrières à leur accès à l'éducation. Compte tenu des réalités du Tchad où un nombre important d'adolescentes sont mariées précocement, une piste à explorer serait celle du développement systématique de structures d'encadrement de la petite enfance (crèches, garderies, structures préscolaires) près des écoles de ces adolescentes, afin de pouvoir proposer un mode de garde des enfants en bas âge et ainsi faciliter le retour à la scolarisation pour les jeunes mères. Par ailleurs, l'enseignement itinérant, initialement développé pour promouvoir l'éducation des enfants nomades, pourrait être contextualisé et introduit pour les adolescentes en milieu rural, afin de réduire les distances à parcourir jusqu'à l'école la plus proche et proposer des contenus d'alphabétisation (p. ex. pour celles n'ayant jamais fréquenté l'école) ou de rattrapage (p. ex. pour les déscolarisées).

Élaborer une stratégie visant la scolarisation des enfants qui ne sont jamais inscrits à l'école:

La part des enfants qui ne sont jamais allés à l'école dépasse systématiquement les 40 pour cent dans toutes les tranches d'âges. Cinquante-trois pour cent de ceux qui sont en âge d'aller au primaire ne sont jamais allés à l'école. Pour les provinces où le nombre de ces enfants est particulièrement élevé, les politiques sectorielles devraient pouvoir proposer des passerelles accélérées pour les enfants plus âgés que la normale. Au lieu d'obliger les enfants qui sont entrés tardivement à l'école de compléter les 6 ans du primaire, le système devrait pouvoir leur offrir un programme qui combine deux niveaux à l'intérieur d'un sous-cycle du primaire en une seule année (par exemple, passer le CP1 et le CP2 en une seule et même année). Cependant, à moyen et long termes, la stratégie de la scolarisation des enfants devrait être accompagnée d'un renforcement progressif du préscolaire, puisque sa quasi-absence au Tchad ne favorise pas la perception par les parents et les enfants des bénéfices et du besoin de la scolarisation.





CHAPITRE 2

ABANDON, REDOUBLEMENT ET ACHÈVEMENT

Concepts-clés

Que signifie l'abandon scolaire? Utilisé alternativement avec le terme de « décrochage scolaire » au Tchad, l'abandon scolaire signifie que l'élève quitte l'école au cours d'un cycle. Le taux d'abandon scolaire mesure ainsi la proportion d'enfants ayant fréquenté l'école et qui ne sont plus scolarisés l'année suivante.

Que signifie le redoublement? Le redoublement consiste pour un élève à recommencer une année scolaire entière, en répétant les mêmes enseignements lorsque son niveau est jugé insuffisant pour passer en classe supérieure. Au Tchad, malgré la suppression officielle du redoublement pour certains niveaux d'éducation¹⁶, le redoublement – tout comme l'abandon scolaire – est dans la pratique un phénomène répandu dans le système scolaire. Ainsi, le MENPC continue à publier les taux de redoublement dans les annuaires statistiques.

Que signifie le taux d'achèvement et comment le mesurer? Le taux d'achèvement indique le nombre de personnes dans un groupe d'âge donné qui ont achevé le niveau d'enseignement concerné¹⁷. Un taux d'achèvement égal ou proche de 100 pour

cent indique que tous les enfants et adolescents, ou la plupart d'entre eux, ont achevé un niveau d'éducation lorsqu'ils ont 3 à 5 ans de plus que l'âge officiel d'entrée en dernière année du niveau d'éducation donné. Puisque l'âge officiel d'achèvement du cycle d'enseignement primaire est de 11 ans au Tchad, les enfants de 14 à 16 ans ayant achevé le primaire sont comptés pour mesurer le taux d'achèvement. Un faible taux d'achèvement indique une entrée faible ou retardée dans un niveau d'enseignement donné, un taux d'abandon élevé, un redoublement élevé, un achèvement tardif ou une combinaison de ces facteurs.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les données sur le redoublement et l'abandon ne concernent que les enfants ou adolescents qui ont déjà été inscrits à l'école, et doivent donc être analysées séparément des enfants non scolarisés, dont la majorité ne s'est jamais inscrite à l'école, et qui constitue plus de la moitié (58 pour cent) des enfants au Tchad. Ces populations n'apparaissent pas dans les taux de redoublement ni dans les taux d'abandon.

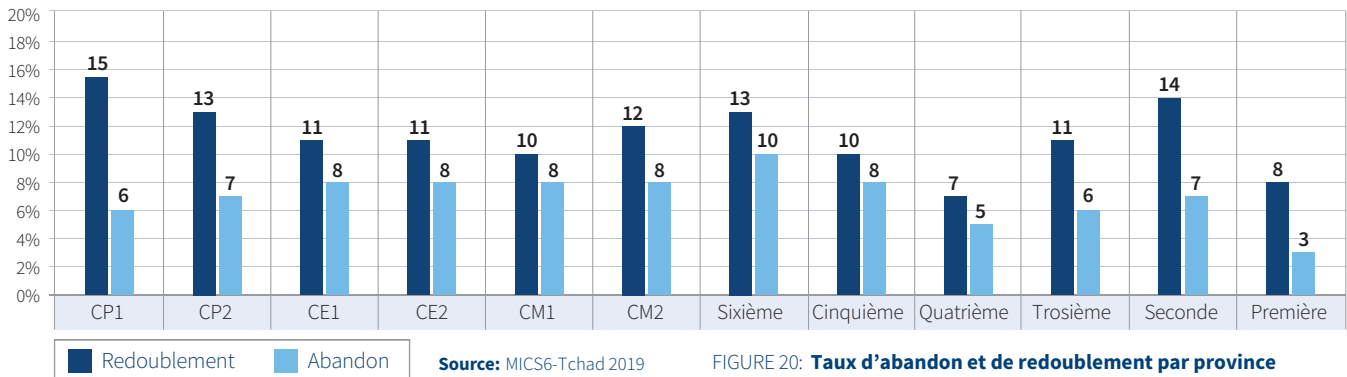
PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSES

Redoublement et abandon par niveau

Le taux de redoublement est systématiquement plus élevé que le taux d'abandon à tous les niveaux d'enseignement, du primaire au secondaire, ce qui indique qu'un enfant qui fréquente déjà l'école aurait tendance à redoubler un niveau plutôt que

d'abandonner ses études complètement. Néanmoins, une forte pression d'abandon scolaire s'opère avec un pic de 10 pour cent en classe de sixième.

FIGURE 19: Taux de redoublement et d'abandon en fonction du niveau



Le taux de redoublement varie selon le niveau d'enseignement, avec des pics marqués au premier niveau de chaque cycle (soit le CP1 pour le primaire, la sixième pour le collège et la seconde pour le lycée). Inversement, le niveau de redoublement a également tendance à remonter en fin de cycle. **Cela laisse entendre que le premier et le dernier niveau de chaque cycle posent des difficultés particulières pour les enfants.** Ainsi, la transition d'un cycle d'enseignement vers le suivant semble s'avérer difficile pour une partie des élèves.

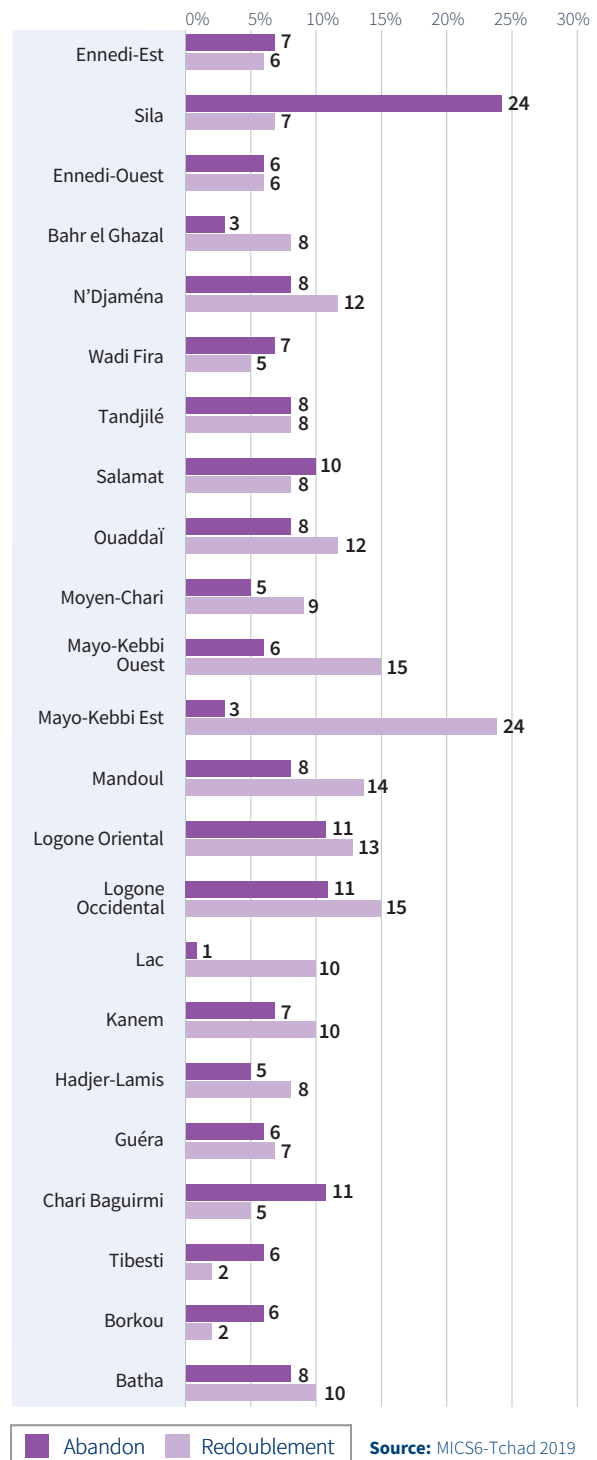
Cependant, l'interprétation des taux présentés dans les tableaux doit être nuancée selon le niveau. En effet, le cycle du primaire est le plus fréquenté au Tchad. En nombres absolus, le nombre d'enfants qui redoublent ou abandonnent leur scolarité est, dans les faits, considérablement plus important dans le primaire. Dans le cas de l'abandon scolaire, environ 152 000 enfants (en moyenne 8 pour cent des élèves du primaire) sont estimés abandonner le primaire, un chiffre qui diminue à 43 000 enfants au cycle moyen (en moyenne 7 pour cent des élèves du moyen).

En général, le taux de redoublement est plus élevé que le taux d'abandon, mais ce phénomène est particulièrement prononcé dans les provinces méridionales (Moyen Chari, Mayo-Kebbi Est, Mayo-Kebbi Ouest, Mandoul, Logone Oriental et Logone Occidentale) et à N'Djaména, où le taux de non-scolarisation du primaire est relativement faible par rapport au reste du pays (Figure 8). Cela signifie que, malgré le taux de scolarisation relativement élevé au primaire dans ces provinces par rapport au reste du pays, les enfants de ces provinces ne sont pas forcément en train d'apprendre de manière efficace.

Dans la province du Sila, le taux d'abandon atteint 24 pour cent (correspondant à environ 8 000 élèves, tous niveaux confondus), dépassant largement le taux moyen national de 8 pour cent. Plusieurs facteurs et événements auraient contribué à ce taux d'abandon particulièrement élevé au Sila, province qui partage ses frontières avec le Soudan et la RCA.

L'annuaire statistique 2018/2019 du MENPC rapporte que le Sila a accueilli la plus grande proportion d'élèves en situation de déplacement, comprenant les réfugiés, déplacés internes et retournés qui fréquentent des écoles primaires tchadiennes. En effet, 6 921 élèves du primaire au Sila, dont 4 636 ayant le statut de réfugiés, figuraient dans cette catégorie, soit 12 pour cent du total des élèves (59 786). Le rapatriement des réfugiés soudanais depuis 2018¹⁸, ainsi que tout autre type de mouvements transfrontaliers, aurait en partie contribué à des cas d'abandons des élèves.

FIGURE 20: Taux d'abandon et de redoublement par province



Sources de disparités dans le redoublement et l’abandon

Plus de 70 pour cent des enfants qui redoublent ou abandonnent se trouvent en milieu rural.

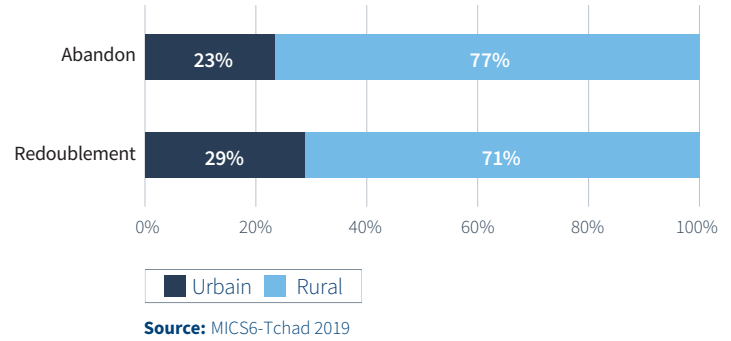
Le lieu de résidence des enfants constitue une source de disparités importantes dans leur maintien à l’école. Environ 71 pour cent des enfants qui redoublent sont du milieu rural. C’est le cas pour 77 pour cent des enfants qui abandonnent l’école, mettant en exergue les conditions particulièrement difficiles de poursuite de leur scolarisation auxquelles sont confrontés les enfants en milieu rural.

Ce phénomène est en partie lié à l’insuffisance des services éducatifs en milieu rural, qui se traduit entre autres par une proportion importante d’écoles primaires à cycle incomplet ou l’absence de collèges ou lycées. Même si un enfant entre en première année d’enseignement primaire, qu’il en ait l’âge officiel ou non, celui-ci sera ensuite pratiquement forcé d’abandonner l’école faute de classe supérieure lui permettant de continuer sa scolarité. Le problème de la qualité de l’apprentissage se pose pour ceux qui assistent aux classes multigrades, et augmente les risques de redoublement. Selon l’annuaire statistique 2020/2021 du MENPC¹⁹, plus de 38 pour cent des écoles primaires au Tchad ont un cycle incomplet. Par ailleurs, la plupart des écoles à cycle incomplet sont situées en milieu rural²⁰.

En milieu rural, la rentrée scolaire est retardée et la fin de l’année scolaire précipitée, réduisant considérablement les heures de cours à cause des travaux champêtres qui s’étalent d’octobre à janvier et des saisons de pluie précoces dans certaines provinces au sud à partir d’avril. Ceci constitue un facteur de redoublement des élèves en milieu rural.



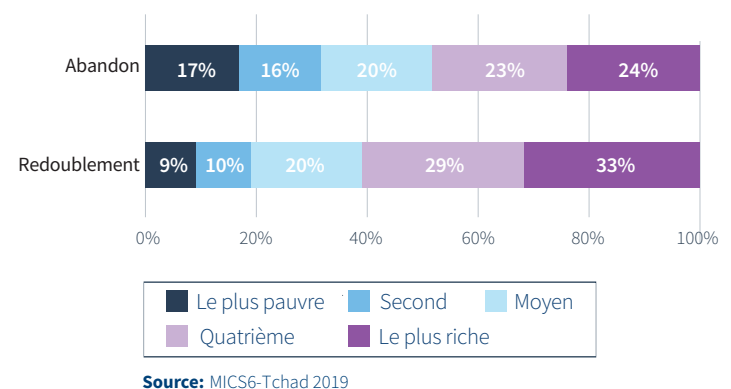
FIGURE 21: Profil des enfants qui redoublent une classe ou qui abandonnent l’école selon le lieu de résidence



La majorité de ceux qui abandonnent ou redoublent vit dans des foyers riches, car beaucoup d’enfants pauvres auraient déjà quitté l’école ou ne seraient jamais entrés dans le système scolaire.

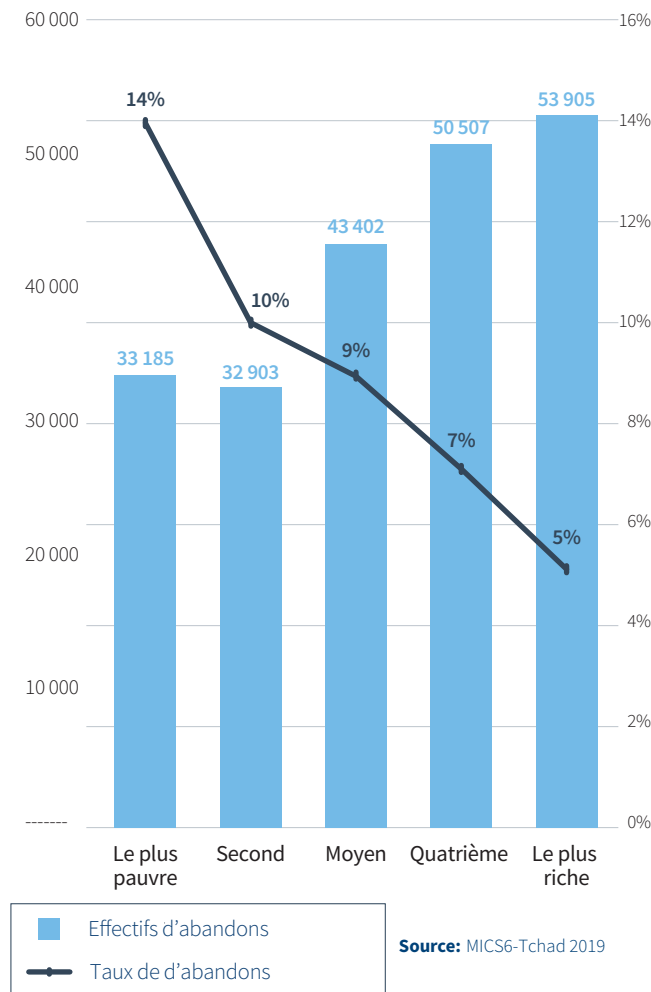
Puisque les enfants les plus riches fréquentent l’école en plus grande proportion que les enfants des milieux socio-économiques moins favorisés, ces enfants des foyers aisés (quatrième quintile et le plus riche) constituent également une part plus importante du nombre total d’abandons et de redoublements, avec 62 pour cent des redoublements et 47 pour cent des abandons. En effet, la plupart des enfants pauvres auraient déjà quitté le système scolaire ou n’auraient jamais été inscrits à l’école, et seraient invisibles dans les différentes statistiques portant sur les taux d’abandon et de redoublement.

FIGURE 22: Profil des enfants qui redoublent une classe ou abandonnent l’école, selon le quintile de richesse



L'analyse du taux et de l'effectif des abandons et des redoublements par quintile de richesse permet une compréhension plus complète de la réalité.

FIGURE 23: Taux et effectif d'abandon selon le quintile de richesse

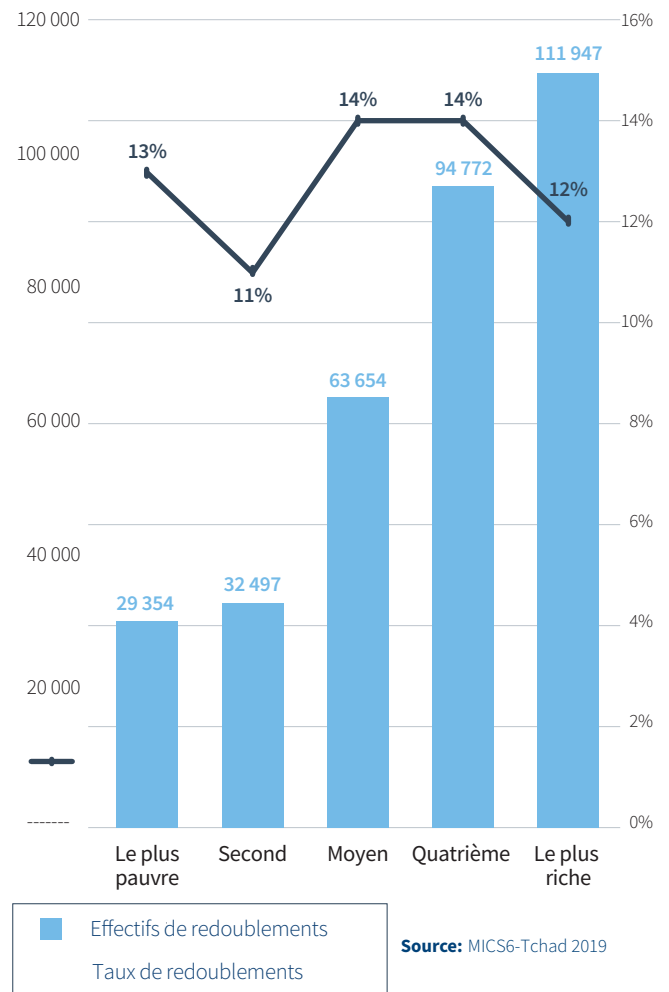


Seulement 5 pour cent des enfants du quintile le plus riche abandonnent l'école alors que leur effectif réel est le plus important parmi tous les enfants (Figure 23). Au contraire, parmi le peu d'enfants les plus pauvres qui sont inscrits à l'école, 14 pour cent d'entre eux quittent le système scolaire au cours d'année.

En chiffres réels, leur effectif représente à peine 62 pour cent du nombre d'enfants les plus riches (33 185 enfants les plus pauvres qui abandonnent contre 53 905 enfants les plus riches), démontrant de nouveau une forte disparité dans l'accès à l'école selon le statut socio-économique.

Tout comme les enfants qui abandonnent, plus les enfants sont issus de foyers riches plus ils redoublent, car leur taux de scolarisation est plus élevé que celui des enfants pauvres²¹. Par ailleurs, tandis que les taux d'abandon et de redoublement restent plus ou moins similaires pour les enfants des deux quintiles les plus pauvres, on remarque une tendance différente pour les enfants des quintiles relativement riches.

FIGURE 24: Taux et effectif de redoublement par quintile de richesse



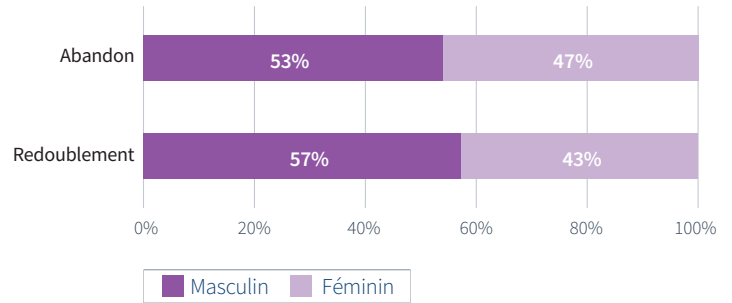
Prenant le cas des enfants du quintile le plus riche, les effectifs des redoublements doublent par rapport à ceux des abandons (53 905 abandons contre 111 947 redoublements). Il n'existe pas de grande différence pour les enfants du quintile le plus pauvre (33 185 abandons contre 29 354 redoublements), mais le nombre de cas d'abandons est légèrement plus élevé que celui de redoublements.

Ainsi, les enfants les plus riches, malgré les redoublements élevés, sont plus nombreux à entrer dans le système scolaire et par conséquent se maintiennent mieux dans le système que les enfants pauvres, qui sont soit déjà hors du système scolaire ou abandonnent presque trois fois plus que les enfants riches en proportion (14 pour cent contre 5 pour cent).

Les garçons sont légèrement surreprésentés au sein de la catégorie des enfants qui redoublent, constituant 57 pour cent du total contre 43 pour cent des filles. Quant à l’abandon, les garçons constituent 53 pour cent du total et les filles 47 pour cent.

Comme pour les quintiles de richesse, cette différence refléterait en partie le taux de scolarisation généralement plus élevé chez les garçons que chez les filles, qui se ensuite traduit en un taux d’abandon et de redoublement plus élevé.

FIGURE 25: Profil des enfants qui redoublent une classe ou qui abandonnent l’école, selon le sexe



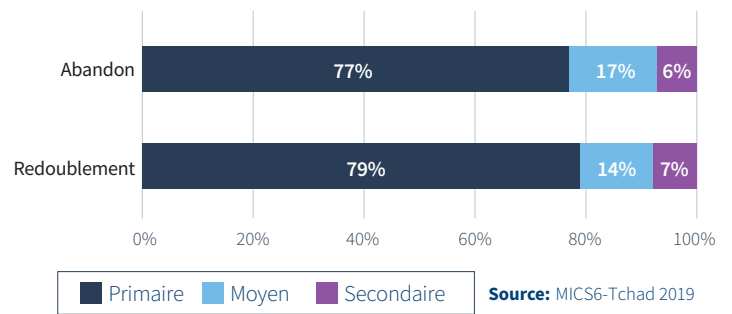
Source: MICS6-Tchad 2019

Redoublement et abandon dans l’enseignement primaire

Presque 80 pour cent des cas d’abandons ou de redoublements concernent le primaire, car peu d’enfants tchadiens fréquentent le secondaire.

La grande majorité des enfants qui redoublent une classe (79 pour cent) ou qui abandonnent l’école (77 pour cent) est constituée des élèves inscrits au primaire. Cela explique – et s’explique par – le fait que les taux de scolarisation sont bien plus élevés au primaire qu’au secondaire.

FIGURE 26: Profil des enfants qui redoublent une classe ou qui abandonnent l’école, selon le niveau d’enseignement



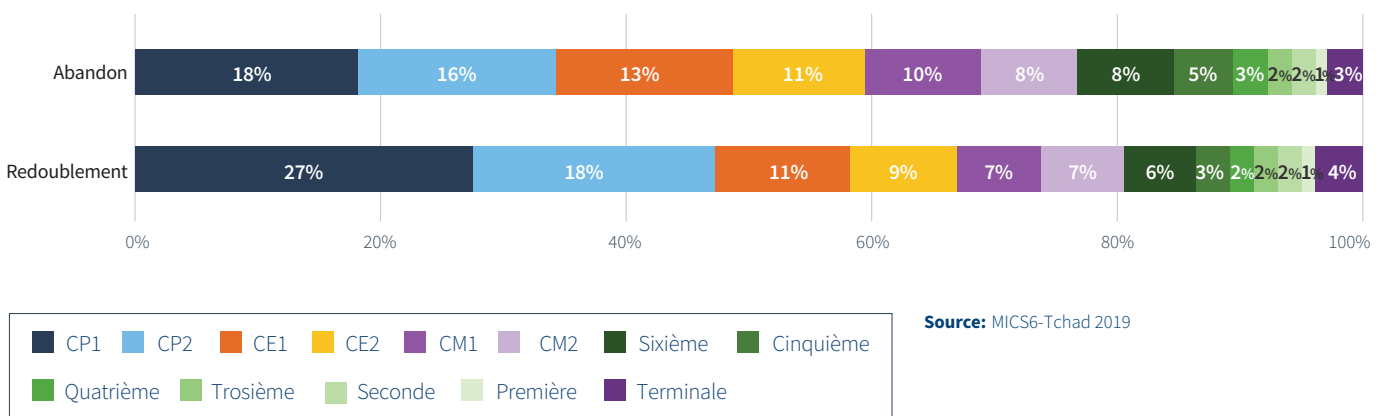
Source: MICS6-Tchad 2019

Les deux premières années au primaire posent des difficultés particulières.

Les taux d’abandons et de redoublements sont les plus élevés parmi les enfants ayant assisté aux cours de CP1 et CP2 comme dernier niveau d’enseignement. Pour les deux niveaux combinés, le taux d’abandon s’élève à 34 pour cent et le taux de redoublement à 45 pour cent. Ce phénomène indique entre autres la

difficulté scolaire que connaissent les enfants qui entrent à l’école pour la première fois, peu importe leur âge²². En effet, dans le contexte où l’accès au préscolaire est extrêmement limité²³, les enfants entrent directement au primaire sans préparation adéquate.

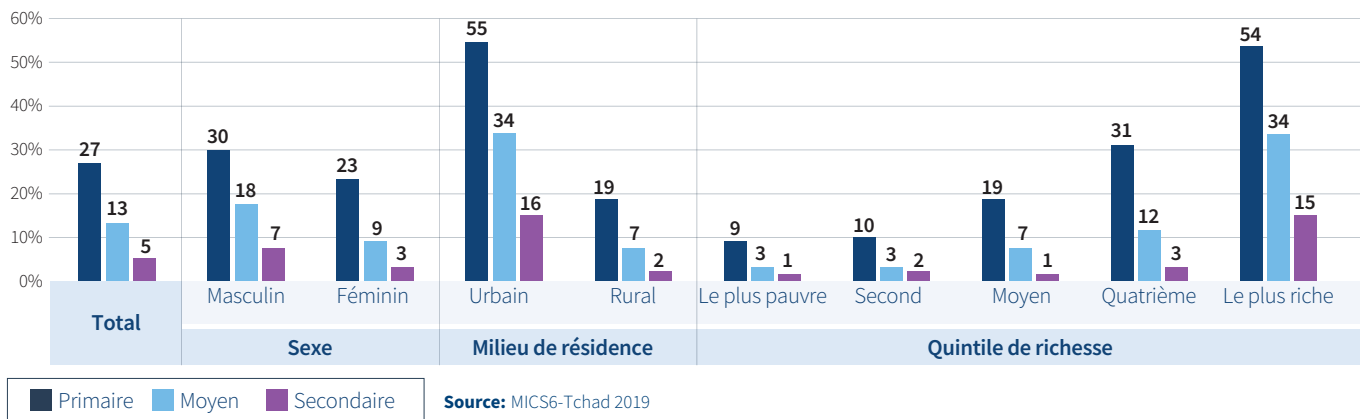
FIGURE 27: Profil des enfants qui redoublent une classe ou abandonnent l’école, selon la dernière classe fréquentée



Source: MICS6-Tchad 2019

Facteurs qui déterminent l'achèvement des cycles d'enseignement

FIGURE 28: Taux d'achèvement par cycle d'enseignement



Le taux d'achèvement est étroitement lié aux taux d'abandons et de redoublements. Sans prendre en compte d'autres facteurs exogènes, plus les taux d'abandons et de redoublements sont élevés, plus le taux d'achèvement est faible.

Au Tchad, seuls 27 pour cent des enfants achèvent l'enseignement primaire. Les taux diminuent à 13 pour cent au moyen, et à 5 pour cent au secondaire (Figure 28).

Le taux d'achèvement des garçons est supérieur à celui des filles. Bien que les deux groupes enregistrent une baisse du taux d'achèvement entre le primaire et le secondaire, les taux d'achèvement chez les filles sont inférieurs de moitié à ceux des garçons dans les deux cycles après le primaire (9 pour cent contre 18 pour cent au moyen et 3 pour cent contre 7 pour cent au secondaire). Cette inégalité serait liée à des facteurs qui pèsent davantage sur les filles, tels que le mariage précoce, la grossesse précoce et la priorité accordée à la scolarisation des garçons.

Le taux d'achèvement des enfants vivant en milieu urbain est systématiquement plus élevé que celui des enfants vivant en milieu rural. De surcroît, les écarts se creusent au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. Pour le niveau primaire, le taux d'achèvement des enfants vivant en milieu urbain est environ trois fois supérieur à celui des enfants vivant en milieu rural (55 pour cent contre 19 pour cent), alors que pour le secondaire, le taux d'achèvement des enfants vivant dans les zones urbaines est huit fois plus élevé (16 pour cent contre 2 pour cent). L'offre limitée des services éducatifs en milieu rural ne favorise pas l'achèvement des enfants en milieu rural.

Le statut socio-économique est également un facteur majeur de l'achèvement. En effet, les enfants issus des familles les plus riches présentent un taux d'achèvement du primaire environ six fois supérieur à celui des enfants des foyers les plus pauvres (57 pour cent contre 9 pour cent). Cet écart ne fait que s'accroître aux niveaux plus avancés: les enfants les plus riches achèvent le secondaire quinze fois plus que ceux les plus pauvres (15 pour cent contre 1 pour cent).



Taux d'achèvement par province

La plupart des provinces au sud du pays et la ville de N'Djaména enregistrent des taux d'achèvement plus élevés que les autres provinces. En effet, pour le primaire, la ville de N'Djaména, le Mayo-Kebbi Ouest, le Mayo-Kebbi Est, le Moyen-Chari et le Logone Occidental affichent des taux d'achèvement élevés, supérieurs à 38 pour cent. Toutefois, les données indiquent que

même dans les provinces où l'achèvement est relativement répandu pour le niveau primaire, les taux d'achèvement diminuent visiblement avec le niveau d'enseignement, de sorte que pour le secondaire, seule la ville de N'Djaména présente un taux d'achèvement qui dépasse à peine 10 pour cent.

FIGURE 29: De gauche à droite, taux d'achèvement (%) par province du primaire, du moyen et du secondaire

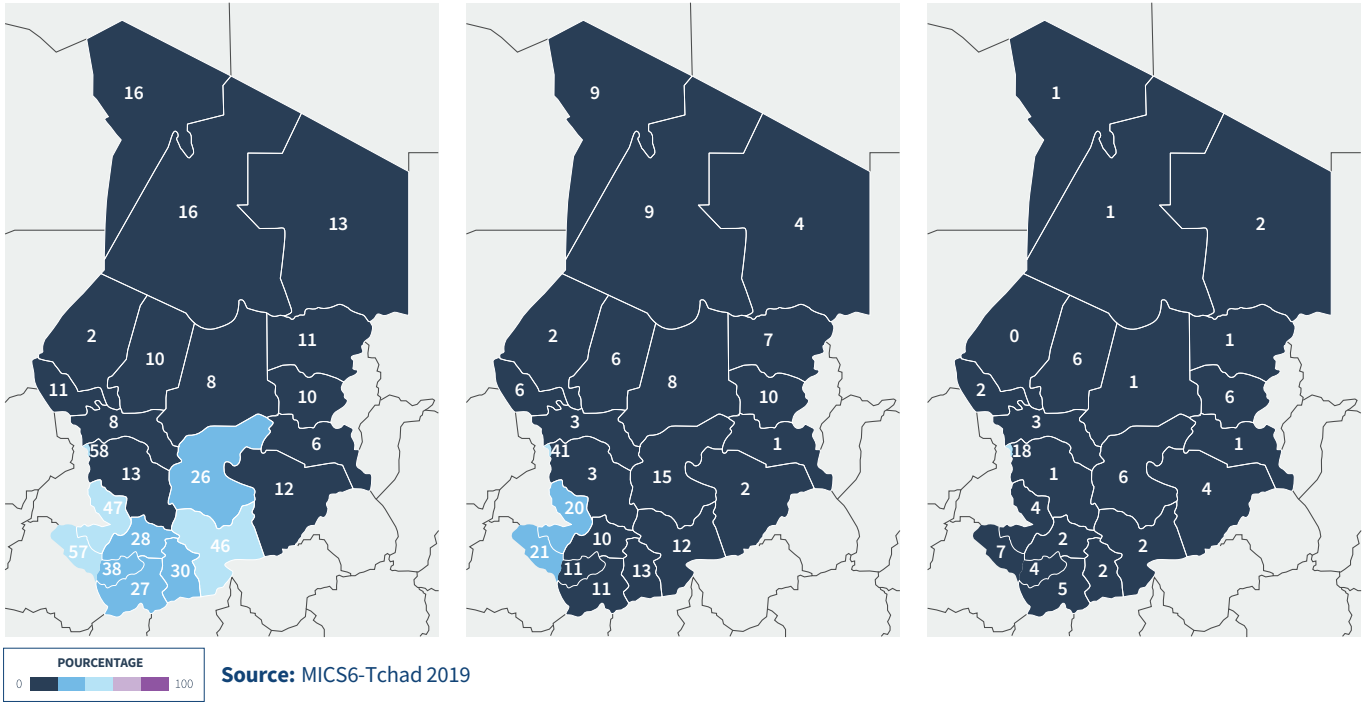
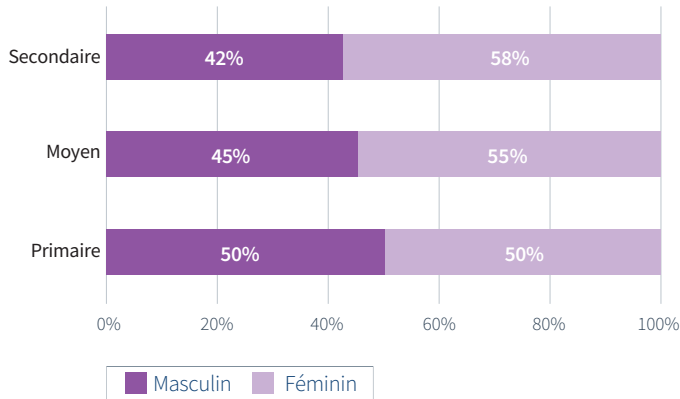


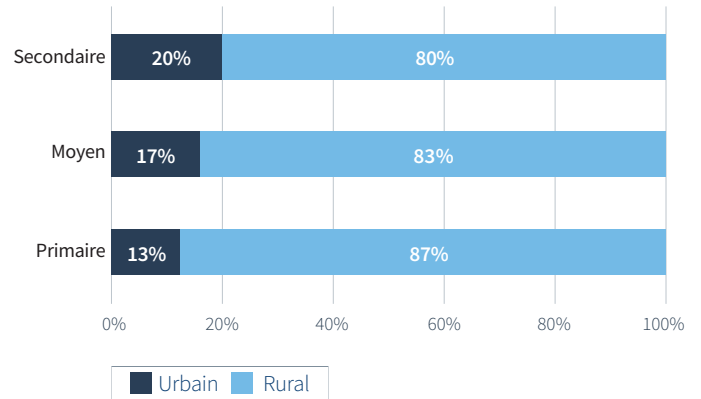
FIGURE 30: Profil des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'éducation, selon le sexe



Source: MICS6-Tchad 2019

La catégorie d'enfants qui n'achèvent pas le primaire est constituée d'environ 50 pour cent de garçons et de 50 pour cent de filles. Toutefois, au fur à mesure que le niveau augmente, la part des filles augmente également. En effet, les filles représentent 55 pour cent d'enfants qui n'achèvent pas le moyen et 58 pour cent de ceux qui n'achèvent pas le secondaire.

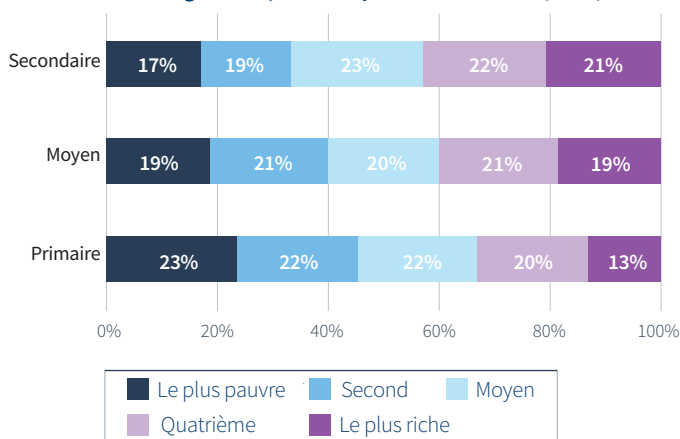
FIGURE 31: Profil des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'enseignement, selon le lieu de résidence



Source: MICS6-Tchad 2019

La grande majorité des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'enseignement habite en milieu rural, soit environ 87 pour cent pour le primaire, 83 pour cent pour le moyen et 80 pour cent pour le secondaire. Ce résultat va de pair avec les taux d'abandon et de redoublement très élevés en milieu rural.

FIGURE 32: Profil des enfants qui n'achèvent pas chaque niveau d'enseignement, selon le quintile de richesse (en %)



Source: MICS6-Tchad 2019

Le quintile le plus riche est le seul qui soit relativement sous-représenté au sein des enfants qui n'achèvent pas le primaire, avec 13 pour cent du total.

Cependant, comme une proportion importante d'enfants pauvres abandonne l'école dès le primaire, les enfants les plus riches représentent une plus grande part du total des enfants qui n'achèvent pas les niveaux plus avancés.



PROPOSITIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Faciliter l'intégration des élèves au CP en améliorant les programmes existants:

Une proportion importante d'enfants qui redoublent ou abandonnent l'école est concentrée sur les deux premières années du primaire (CP1 et CP2). Plusieurs facteurs influenceraient les performances des élèves en début du cycle du primaire, tels que l'éducation préscolaire, les milieux familiaux (p. ex. langue maternelle, niveaux d'éducation des parents, charges des travaux à la maison), le caractère personnel des enfants surtout en lien avec l'entrée tardive à l'école (p. ex. réaction à la moquerie par les petits enfants et relations formées avec les enseignants). Le CP constitue la toute première expérience de l'école pour la plupart des enfants tchadiens qui n'assistent pas au préscolaire. Le renforcement de l'offre préscolaire serait idéal pour mieux les préparer au primaire, mais nécessiterait du temps et des investissements à moyen et long termes. Par conséquent, l'intégration dans ces premières années du primaire pourrait être facilitée à travers la modification des programmes existants, et notamment la révision du curriculum du CP1 pour favoriser la transition du contexte linguistique des enfants avec des contenus d'apprentissage du préscolaire (transition d'une langue nationale utilisée par les enfants vers une langue officielle d'enseignement), accompagnée d'un renforcement des capacités des enseignants du CP1 de sorte qu'ils soient plus attentifs aux besoins spécifiques des enfants qui entrent à l'école pour la première fois.

Effectuer une recherche multidimensionnelle sur les difficultés pédagogiques et émotionnelles auxquelles sont confrontés les élèves en milieu rural dans la transition d'un cycle à un autre:

Le redoublement constitue un défi à relever, car il favorise l'abandon et accroît les coûts liés à l'éducation pour les parents²⁴. Étant donné que le taux de redoublement est plus élevé au début de chaque cycle d'enseignement, et plus généralement parmi les enfants en milieu rural, il sera nécessaire d'effectuer des recherches multidimensionnelles sur les causes profondes de ces redoublements. Les études existantes ont tendance à se focaliser sur les défis au niveau macro mais pas tant sur les défis pour les élèves à un niveau individuel. En effet, la transition d'un cycle à un autre est, en soi, source de difficultés environnementales et émotionnelles importantes dans la vie scolaire des élèves. En outre, les analyses sur les difficultés d'apprentissage des élèves tchadiens, surtout en milieu rural, lors de la transition d'un cycle à un autre, en lien avec les changements de curricula et de nouvelles structures d'apprentissage, ne sont actuellement pas disponibles pour orienter les politiques éducatives. Les résultats de telles analyses, avec une

attention particulière portée sur la situation dans les milieux ruraux, pourraient non seulement aider à identifier les lacunes et faiblesses dans le système de transition actuel mais aussi proposer des solutions pédagogiques avec l'introduction de changements jugés nécessaires du côté de l'« offre » des services éducatifs.

Suivre le taux de rétention des élèves issus des familles pauvres:

Malgré un nombre absolu plus élevé chez les élèves des foyers riches, ce sont surtout les élèves des foyers les plus pauvres qui redoublent ou abandonnent en grandes proportions. Par ailleurs, un plus grand nombre d'élèves pauvres semblent abandonner plutôt que redoubler, contrairement aux élèves riches qui redoublent plus qu'ils n'abandonnent totalement leur scolarité. Face à cette disparité, les politiques éducatives devraient orienter la distribution des ressources vers le maintien des élèves du quintile le plus pauvre dans le système éducatif. Par ailleurs, le soutien parental est essentiel pour maintenir les élèves dans le système éducatif, lorsque les familles pauvres sont contraintes de faire le choix entre les dépenses d'éducation et les revenus supplémentaires générés par le travail des enfants. Ainsi, les politiques éducatives devraient proposer un mécanisme permettant un suivi régulier du taux de rétention des élèves pauvres et un accompagnement de la vie scolaire des enfants issus des familles pauvres.





CHAPITRE 3

COMPÉTENCES

Concepts-clés**Pourquoi est-il important de mesurer l'apprentissage?:**

La scolarisation ne se traduit pas toujours par de l'apprentissage. Un enfant inscrit à l'école n'est pas forcément en train d'apprendre. On parle alors de la « crise de l'apprentissage » afin de renforcer les efforts visant à améliorer la qualité de l'offre éducative, tout en soulignant l'importance d'évaluer le niveau de compétences acquis par les élèves en plus du taux de scolarisation.

Qu'entend-on par « compétences fondamentales »?:

Certaines compétences forment les bases de tout autre apprentissage ou qualification professionnelle, quels que soient le métier. Les matières comme la lecture et le calcul sont donc considérées être des « compétences fondamentales » que tous les enfants doivent acquérir. De surcroît, les compétences fondamentales en lecture et calcul dans les premières années du primaire sont essentielles, puisque l'acquisition de ces compétences devient plus difficile plus tard dans la vie.

Les compétences fondamentales mesurées dans le cadre de la MICS6 sont les résultats d'apprentissage en lecture et en calcul attendus pour un enfant de 7 à 14 ans, quel que soit le statut de scolarisation, vers la fin de la deuxième (CP2) et la troisième année (CE1) du primaire. L'évaluation des tâches de lecture y était ventilée en fonction des résultats aux trois questions littérales et aux questions déductives, pour mesurer le niveau de compréhension²⁵. Les compétences en calcul ont été mesurées à travers la lecture et la discrimination des nombres, l'addition ainsi que la reconnaissance des formes²⁶.

Que mesure le taux d'alphabétisation?

Le taux d'alphabétisation mesure la part de la population qui peut lire un énoncé court et simple sur sa vie quotidienne. Il mesure les compétences de base dont l'enseignement primaire doit doter la population. Il est donc utilisé comme un indicateur qui mesure également l'efficacité de l'enseignement primaire²⁷.

PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSES

Niveaux de compétences en lecture et calcul par niveau d'études

L'acquisition des compétences varie fortement selon le niveau d'études. De manière globale et en toute logique, le niveau de compétence des enfants augmente avec le niveau d'études. Les compétences fondamentales en lecture ou en calcul font particulièrement défaut chez les enfants non scolarisés, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ne

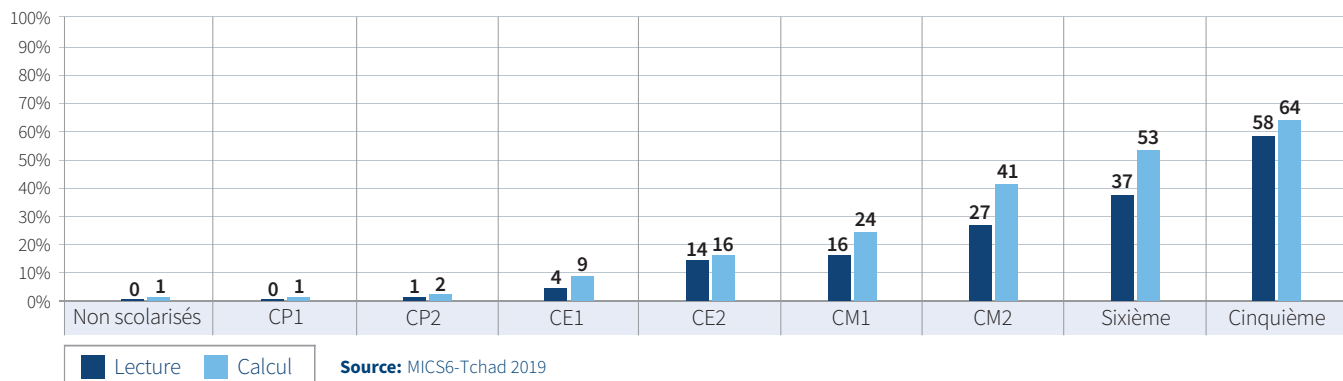
fréquentaient pas l'école au cours de l'année où le sondage a été effectué. Quasiment aucun enfant non scolarisé ne dispose de compétences fondamentales en lecture et seulement environ 1 pour cent des enfants non scolarisés démontre des compétences en calcul.

Très faible niveau des compétences fondamentales chez les enfants inscrits à l'école

L'inscription à l'école ne garantit pas l'apprentissage. Seulement 7 pour cent des enfants tchadiens de 7 à 14 ans ont un niveau jugé satisfaisant en calcul, contre 4 pour cent en lecture. Au dernier niveau du primaire (CM2), moins de 50 pour cent des

enfants maîtrisent les compétences de base en lecture et calcul. C'est seulement à partir de la cinquième que le niveau d'acquisition des deux compétences fondamentales dépasse la moitié: 58 pour cent démontrent les compétences de base en lecture et 64 pour cent en calcul.

FIGURE 33: Pourcentage des enfants ayant les compétences fondamentales, selon l'année d'études actuelle ou la plus élevée fréquentée



Compétences acquises par matière

Un plus grand défaut observé en lecture qu'en calcul

Sur la base des résultats de la mesure des compétences fondamentales de la MICS6, il s'avère que les enfants tchadiens ont systématiquement obtenu une moyenne plus élevée en calcul qu'en lecture. L'écart entre les niveaux d'acquisition des deux compétences est particulièrement marquant parmi les élèves du CM2 et de la sixième. Dans la plupart des autres pays ayant évalué les compétences fondamentales dans le cadre de

la MICS6, davantage d'enfants ont démontré des compétences fondamentales en lecture qu'en calcul²⁸. Identifier les causes objectives de ce phénomène ne serait pas facile. Néanmoins, des hypothèses établies par le MENPC ci-dessous pourraient éventuellement fournir quelques explications sur l'écart observé entre les niveaux de compétences acquis en lecture et en calcul.

- **Absence quasi absolue de livres, essentiels pour l'apprentissage de lecture:**

Le Tchad est un pays avec de nombreuses langues dites « langues nationales » parlées dans les différentes provinces. Très peu de petits enfants tchadiens parlent le français, la principale langue d'instruction au Tchad avec l'arabe littéraire. Néanmoins, ils commencent à suivre les cours en français, dont la lecture, dès l'entrée au primaire, et ceci dans la plupart des cas sans avoir assisté à l'enseignement préscolaire. De surcroît, le manque important de livres comme support pédagogique à l'école, comme à la maison, ne leur permet pas de pratiquer la lecture et d'acquérir les compétences attendues. Seul 0,5 pour cent des enfants de moins de 5 ans ont 3 livres ou plus à la maison, avec une différence insignifiante entre les différents quintiles de richesse allant de 0,1 pour cent chez les plus pauvres à 0,9 pour cent chez les plus riches²⁹. Apprendre à lire nécessite que les élèves puissent disposer de livres pour s'entraîner individuellement. En outre, les supports pédagogiques bien conçus produisent un fort impact sur l'apprentissage des élèves des petites classes³⁰. Ainsi, la disponibilité de manuels scolaires mais aussi de divers types de

livres pour les élèves en début de leur scolarité constitue une condition primordiale pour leur acquisition de la compétence fondamentale en lecture. En revanche, l'apprentissage du calcul de base n'est pas aussi conditionné par la disponibilité de livres.

- **Environnement pédagogique qui ne favorise pas l'apprentissage de la lecture:**

Contrairement à la méthode pédagogique d'apprentissage du calcul et les manuels qui n'ont pas beaucoup changé jusqu'à nos jours, des manuels pédagogiques pour la lecture ont connu des changements, sans encadrement pédagogique clair pour les enseignants.

En effet, l'État tchadien a introduit plusieurs manuels de lecture accompagnés de nouvelles méthodes pédagogiques dans l'enseignement primaire, sans toutefois mettre les compétences des enseignants à jour de manière régulière. Par conséquent, les enseignants, y compris ceux sortis de l'École normale des instituteurs, ne maîtrisent pas les nouvelles méthodes pédagogiques et peinent à transmettre une compétence cohérente en lecture aux enfants.

- **Compétences de base en calcul apprises à travers les petits commerces:**

Le taux de pauvreté très élevé au Tchad contraint une bonne partie des Tchadiens à se livrer à de petites activités génératrices de revenus pour pouvoir assurer la survie de leur famille. Les parents, contraints quelques fois aux travaux champêtres, se voient obligés de confier le petit commerce aux enfants. Connaissant les prix de vente des articles que leur ont confiés leurs parents, ils se retrouvent à faire du calcul mental afin de rendre la monnaie aux clients.

À force de se livrer à cet exercice quotidiennement, ces enfants acquièrent une maîtrise du calcul de base. Contrairement au calcul de base appris dans la vie quotidienne, apprendre l'alphabet français pour pouvoir composer les mots, les lire et écrire devient un véritable parcours nécessitant des efforts scolaires pour les enfants qui ne pratiquent pas le français avant d'entrer à l'école.

- **Appui insuffisant à l'apprentissage des élèves:**

De manière générale, les élèves bénéficient rarement d'un appui personnalisé répondant à leur niveau, en particulier si les classes à l'école sont multigrades ou à effectif pléthorique et si l'enseignant survole les cours sans prêter attention aux élèves qui connaissent des difficultés.

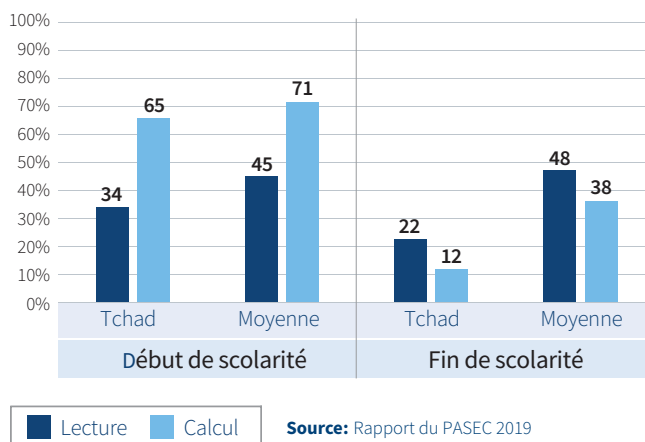
Cependant, cette analyse pourrait être nuancée par rapport au niveau de compétences fondamentales requis vers la fin du primaire. Le Tchad fait partie des quatorze pays ayant participé à la dernière évaluation internationale du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) organisé en 2019. Les résultats d'apprentissage évalués dans le cadre du PASEC2019, quoique de manière approximative, permettent d'approfondir la compréhension des compétences fondamentales acquises par les enfants tchadiens³¹.

Tandis que le Tchad n'atteint pas la moyenne des quatorze pays dans les deux matières évaluées, que ce soit en début (élèves de CP2) ou en fin de scolarité (élèves de CM2), les élèves performant toujours mieux en calcul au début de scolarité, avec un résultat plus proche de la moyenne. Toutefois, cette tendance est inversée à la fin de la scolarité où le niveau atteint en calcul est quasiment réduit à la moitié de celui en lecture.

En effet, les résultats du test organisé dans le cadre du PASEC2019 auprès des élèves de CP2 (début du primaire) reflètent plus ou moins les mêmes conclusions tirées de la MICS6. Pour le calcul, la MICS6 a mesuré le niveau des compétences attendues à la fin de la deuxième et la troisième années du primaire chez les enfants de 7 à 14 ans, quel que soit leur niveau de scolarisation. Pour le calcul, l'évaluation a été réalisée à travers la lecture des nombres, la discrimination des nombres, l'addition, ainsi que la reconnaissance des formes, de manière similaire au PASEC2019 qui a évalué la capacité des élèves à lire et comparer des nombres, ainsi que la réalisation d'opérations telles que les additions et soustractions. Comme le montrent les résultats de la MICS6 et du PASEC2019, malgré le niveau globalement bas, plus d'élèves tchadiens montrent la maîtrise du calcul que de la lecture en début du primaire (CP2).

Toutefois, selon le PASEC2019, environ 90 pour cent des enfants tchadiens ne parviennent pas au seuil suffisant de compétences en calcul une fois arrivés à la fin du primaire (CM2), qui introduit des concepts plus avancés tels que la proportionnalité, la fraction et les conversions d'unités (Figure 34)³².

FIGURE 34: **Pourcentage des élèves ayant atteint le seuil « suffisant » en lecture et en calcul dans le PASEC2019**



Sources de disparités dans l'acquisition des compétences fondamentales

Les enfants des foyers les plus riches apprennent environ 10 fois plus que ceux des foyers les plus pauvres.

Douze pour cent des enfants du quintile le plus riche de la population démontrent une maîtrise des compétences fondamentales en lecture contre 1 pour cent des enfants les plus pauvres.

De même, 17 pour cent des enfants les plus riches ont les compétences attendues en calcul, contre 2 pour cent des enfants les plus pauvres.

Alors que les enfants les plus riches n'apprennent pas suffisamment, les enfants pauvres, inscrits ou non à l'école, ne sont pas en train d'apprendre.

Malgré une acquisition des compétences fondamentales globalement très faible, plusieurs sources confirment les corrélations entre le statut socio-économique et l'apprentissage. Le niveau de pauvreté des familles peut influencer l'apprentissage des enfants à travers des conditions matérielles insuffisantes pour préparer les enfants à une scolarisation effective, le soin ou l'appui parental limité et la qualité limitée de l'enseignement dans les communautés pauvres³³. Quelques facteurs qui différencieraient les résultats d'apprentissage entre les milieux pauvres et riches sont cités ci-dessous.

Conditions matérielles insuffisantes pour préparer les enfants à une scolarisation effective:

- Des supports stimulant le développement cognitif des enfants depuis la petite enfance comme des livres ou jouets ne sont pas disponibles dans les foyers pauvres.
- Même si les enfants vont à l'école, les ressources facilitant l'apprentissage, comme les fournitures scolaires et les manuels scolaires, ne sont pas disponibles à l'école dans les communautés pauvres.
- Les enfants vivant dans des localités pauvres sont plus exposés à la malnutrition chronique depuis la petite enfance, limitant d'une certaine manière leur développement cognitif.

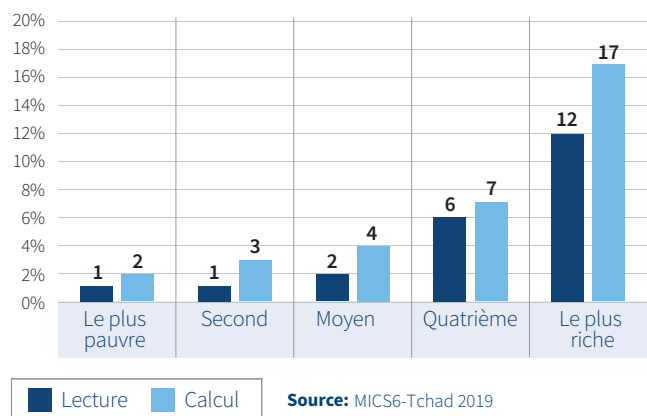
Soin ou appui parental limité dans l'environnement familial:

- Il y a plus de chances que les parents soient analphabètes et aient un faible niveau de scolarisation eux-mêmes, ce qui limite considérablement leur appui dans les devoirs et l'apprentissage des enfants ainsi que les échanges avec les enseignants.
- Les enfants des foyers pauvres risquent d'être davantage exposés à des environnements familiaux affectant négativement leurs résultats d'apprentissage, tels qu'un foyer désuni, le caractère socialement illégitime de certaines liaisons entre les parents, le chômage des parents, le décès d'un parent et la violence physique des parents.

Qualités pédagogiques limitées des enseignants dans les communautés pauvres:

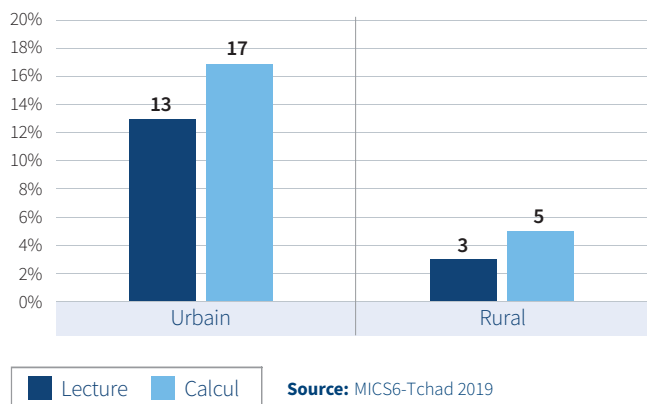
- Il est difficile de trouver des enseignants formés et qualifiés dans les écoles situées en milieu pauvre, limitant la qualité des cours dispensés par ces enseignants.

FIGURE 35: Pourcentage d'enfants de 7 à 14 ans ayant des compétences fondamentales, selon le quintile de richesse



Les enfants en milieu urbain apprennent 3 fois plus que ceux en milieu rural.

FIGURE 36: Pourcentage d'enfants de 7 à 14 ans ayant des compétences fondamentales, selon le lieu de résidence

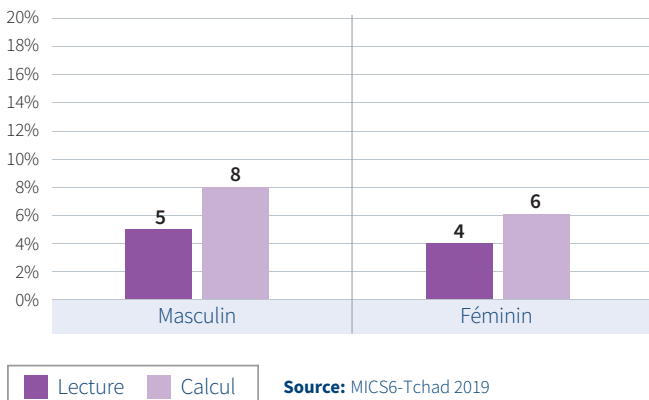


Une disparité existe également dans les résultats d'apprentissage des enfants qui habitent les zones rurales et ceux des enfants habitant les villes. En calcul, les enfants en milieu urbain présentent plus de trois fois plus de compétences que les enfants de milieu rural (17 pour cent contre 5 pour cent), et environ quatre fois plus en lecture (13 pour cent contre 3 pour cent).

Le milieu rural est marqué par un taux de pauvreté particulièrement élevé, mais on observe aussi une disparité en termes de distribution des enseignants qualifiés entre les deux milieux. À titre d'exemple, pour l'année scolaire 2018/2019, 65 pour cent des instituteurs (généralement considérés comme « qualifiés ») ont exercé leur métier en milieu urbain, alors que 74 pour cent du corps enseignant en milieu rural était composé de maîtres communautaires³⁴.

L'écart est minime entre le pourcentage des garçons ayant les compétences fondamentales et celui des filles.

FIGURE 37: Pourcentage d'enfants de 7 à 14 ans ayant des compétences fondamentales, selon le sexe



Il n'y a pas de différence majeure entre les sexes mais la proportion de garçons disposant de compétences fondamentales est légèrement plus importante que celle des filles, aussi bien en lecture qu'en calcul.

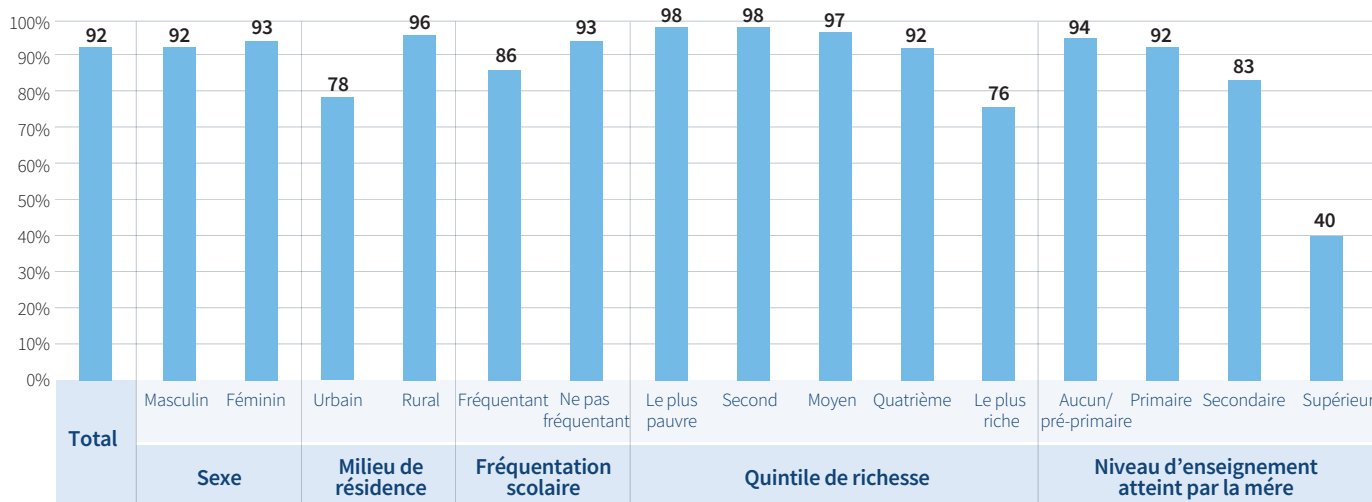
Conditions d'apprentissage en dehors de l'école

Quatre-vingt-treize pour cent des enfants tchadiens n'ont pas accès aux livres à la maison.

Avoir un accès facile et régulier aux livres dans la vie quotidienne contribue à l'apprentissage des enfants, surtout pour les compétences fondamentales comme la lecture qui prépare la base de tout autre apprentissage. Au Tchad, l'accès aux livres pour enfants de 7 à 14 ans est extrêmement rare, et ce à travers les différents échantillons démographiques d'enfants. Seuls les enfants vivant en milieu urbain, du quintile le plus riche, ou dont la mère a atteint l'enseignement supérieur auraient accès à des livres³⁵.

Parmi eux, le facteur le plus significatif est, avant tout, le niveau d'enseignement atteint par la mère: 60 pour cent des enfants dont la mère a atteint l'enseignement supérieur y auraient accès à la maison (Figure 38). Cependant, seule une petite portion des enfants en bénéficierait, puisque seulement 1,3 pour cent des femmes tchadiennes ont atteint ce niveau d'enseignement, alors que 62 pour cent d'entre elles n'ont aucun niveau d'enseignement³⁶.

FIGURE 38: Proportion d'enfants de 7 à 14 ans ne disposant pas de livres pour enfant à la maison



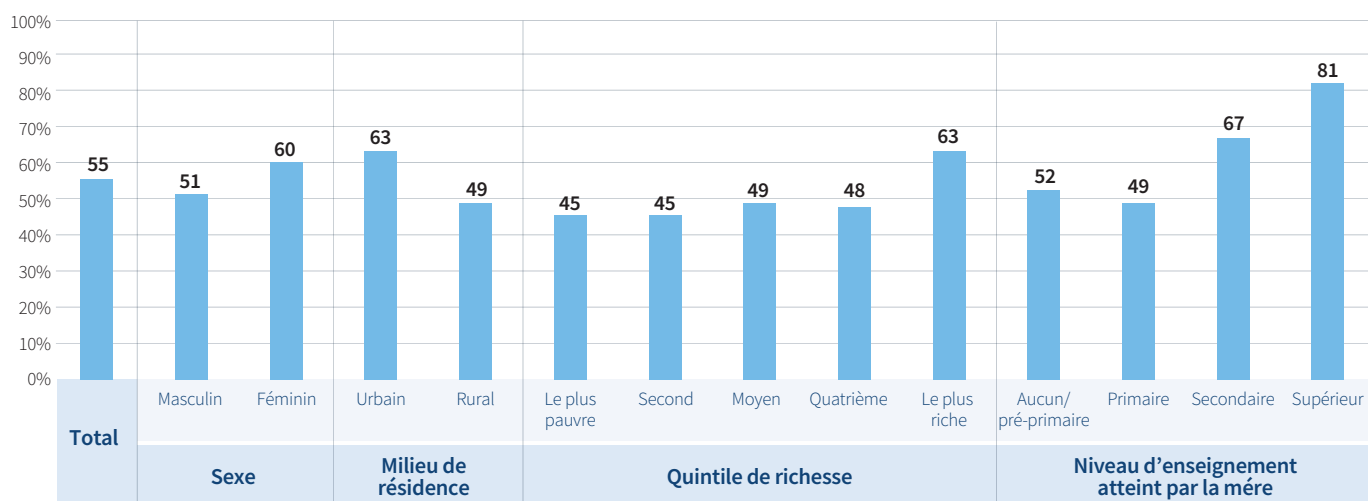
Source: MICS6-Tchad 2019

En outre, l'accès aux livres n'est pas non plus garanti à l'école. Les élèves sont souvent obligés de partager les manuels, voire de suivre les cours sans manuel. Seuls 4,4 pour cent d'élèves au niveau national disposent de leur propre manuel en lecture et 3,6 pour cent en calcul³⁷. La disponibilité et l'utilisation des manuels scolaires améliorent la qualité des cours dispensés par les enseignants et le rendement des élèves. En effet, les résultats de l'évaluation des acquis scolaires (PASEC2014) des élèves tchadiens disposant de manuels scolaires sont significativement plus élevés que ceux des élèves n'ayant pas de manuels³⁸.

Le niveau d'enseignement atteint par la mère détermine l'aide à la maison pour les devoirs des enfants.

Avoir de l'aide à la maison pour les devoirs facilite non seulement l'apprentissage des élèves mais aussi leur motivation. Cinquante-cinq pour cent des élèves de 7 à 14 ans au Tchad bénéficient d'aide aux devoirs à la maison. Ce sont les élèves dont la mère a atteint l'enseignement supérieur qui bénéficient le plus d'aide à la maison (81 pour cent), suivis par ceux dont la mère a atteint l'enseignement secondaire (67 pour cent). Les élèves de milieux ruraux ont moins accès à cette forme d'aide, au même titre que les élèves dont la mère n'a pas été scolarisée. Parmi les enfants des différents quintiles de richesse, seuls les enfants les plus riches sont plus de la moitié à avoir accès à de l'aide à la maison pour leurs devoirs (63 pour cent).

FIGURE 39: Proportion d'élèves de 7 à 14 ans bénéficiant d'aide à la maison pour leurs devoirs



Source: MICS6-Tchad 2019

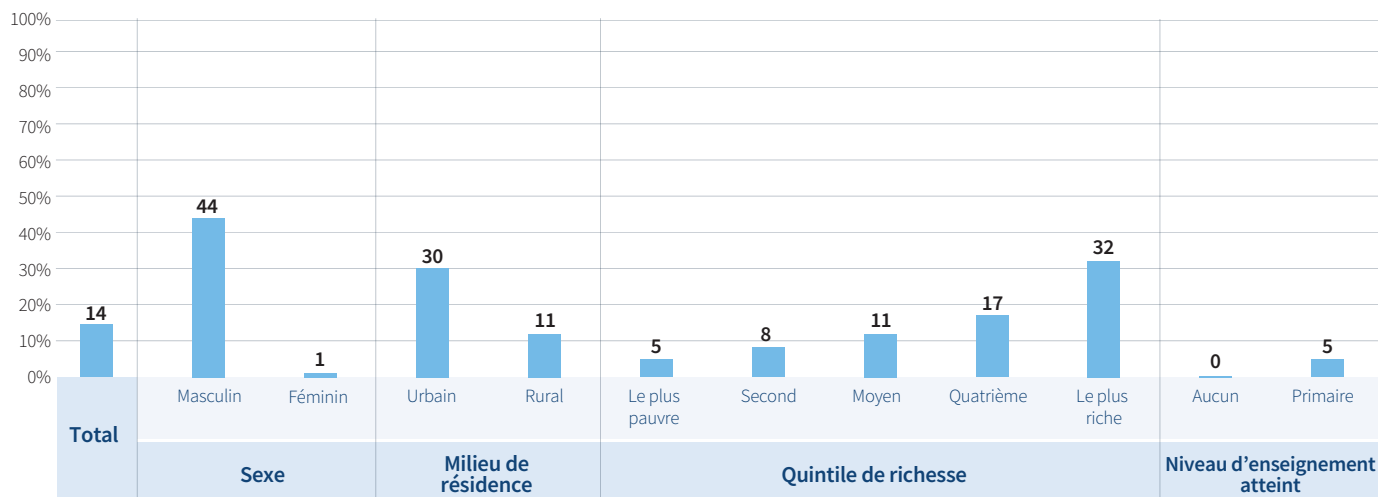


Alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans

Seuls 14 pour cent des jeunes tchadiens sont alphabétisés, avec de grandes disparités.

L'alphabétisation va au-delà d'une simple acquisition de connaissances en lecture et écriture dans la vie quotidienne. L'alphabétisation tout au long de la vie fait partie intégrale du droit à l'éducation en autonomisant les populations et en leur permettant de participer pleinement à la société, y compris au marché du travail³⁹.

FIGURE 40: Taux d’alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans



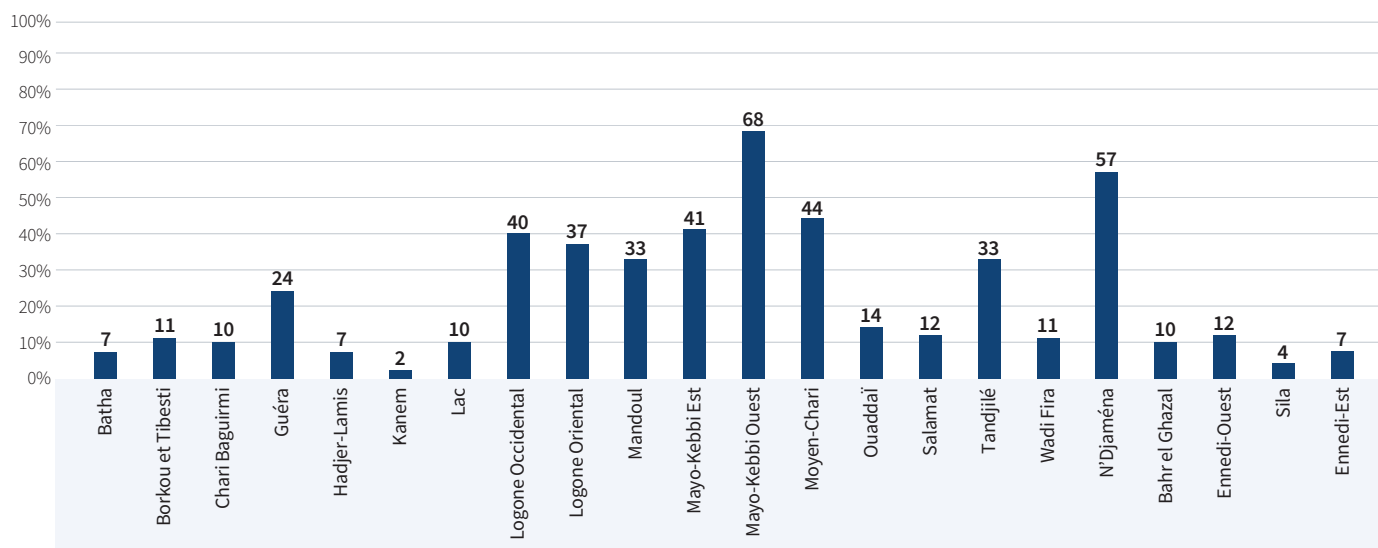
Source: MICS6-Tchad 2019

Malgré l’importance de ces acquis, seuls 14 pour cent des Tchadiens de 15 à 24 ans sont alphabétisés, avec un écart très important entre les sexes: 44 pour cent pour les hommes et 1 pour cent pour les femmes⁴⁰.

Par niveau d’éducation, 5 pour cent des jeunes tchadiens n’ayant atteint que l’enseignement primaire sont alphabétisés, contre 0 pour cent de ceux qui n’ont jamais fréquenté l’école⁴¹. On note ici qu’un simple accès au primaire n’aboutit pas forcément à l’alphabétisation des élèves, pour de diverses raisons, même si l’enseignement primaire est, en théorie, censé permettre l’alphabétisation des élèves.

Les taux d’alphabétisation les plus élevés se trouvent chez les jeunes issus des zones urbaines et des familles les plus riches. Le taux d’alphabétisation des jeunes en milieu urbain est presque trois fois supérieur à celui des jeunes de milieu rural, alors que les jeunes les plus riches ont un taux d’alphabétisation plus que six fois supérieur à celui des plus pauvres (32 pour cent contre 5 pour cent).

FIGURE 41: Taux d’alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, selon la province



Source: MICS6-Tchad 2019

Certaines disparités concernant le taux d’alphabétisation peuvent également s’observer au niveau provincial. Le Mayo-Kebbi Ouest, la province avec le taux d’alphabétisation des jeunes le plus élevé (68 pour cent), présente un taux 34 fois supérieur à celui du Kanem où le taux n’est que 2 pour cent. Les

provinces où le taux atteint au moins 30 pour cent correspondent à celles avec les taux de scolarisation et d’achèvement du primaire relativement élevés, c’est-à-dire les provinces du sud et la ville de N’Djaména.

PROPOSITIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Accroître l'accès des élèves aux supports de lecture, y compris les tablettes prévues pour la pratique de la lecture:

L'acquisition des compétences fondamentales est particulièrement faible en lecture. La quasi-indisponibilité des livres, dont les manuels scolaires, est un des facteurs contribuant à la faible maîtrise de la lecture chez les enfants tchadiens, surtout ceux qui se trouvent en zones rurales. La création de centres culturels de proximité au sein des communautés pourrait éventuellement servir à accroître l'accès aux livres pour les enfants, mais nécessiterait des investissements intensifs en ressources telles que les infrastructures, l'approvisionnement de livres et un certain niveau d'alphabétisation des enfants afin qu'ils puissent lire seuls. Dans un tel contexte, en lien avec l'introduction progressive de l'enseignement à distance au Tchad (voir le chapitre suivant), de nouvelles technologies peuvent être employées comme support complémentaire pour combler le manque de livres imprimés. Ainsi, la distribution et l'utilisation des tablettes prévues pour la pratique de la lecture, intégrant la fonction vocale (lecture à haute voix), est une option à tester. L'utilisation de tels outils devrait être accompagnée par une pédagogie assistée par un enseignant ou à distance afin de stimuler la compréhension littérale mais aussi la capacité d'analyse des élèves.

Mener des études de cas au niveau provincial pour identifier les différents facteurs contribuant à la variation des taux d'alphabétisation d'une province à l'autre:

Au Tchad, les taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans varient largement d'une province à l'autre. Ainsi, ce taux s'élève à 68 pour cent dans le Mayo-Kebbi Ouest mais seulement à 2 pour cent dans le Kanem. Plusieurs facteurs seraient liés à cette ample variation, y compris le taux de scolarisation, les pratiques de langues et les modes de vie prédominants dans chaque province. Ainsi, des études de cas sur des échantillons de quelques provinces représentatives permettraient d'identifier des facteurs majeurs ainsi que la faisabilité de reproduire certaines pratiques favorisant l'alphabétisation des jeunes dans des provinces au faible taux d'alphabétisation.



CHAPITRE 4

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Concepts-clés

Qu'appelle-t-on l'enseignement à distance?:

L'enseignement à distance permet de se former sans avoir besoin de se rendre dans un établissement scolaire. Il est réalisé sans la présence physique d'un enseignant. Les cours menés à distance sont suivis à travers des outils tels que la radio, la télévision ou Internet⁴².

En 2022, où en est l'intégration de l'enseignement à distance dans le système éducatif du Tchad?

L'enseignement à distance a été introduit à l'échelle nationale pour la première fois au Tchad en réponse à la fermeture de tous les établissements scolaires au début de la pandémie de la COVID-19 en 2020. Dès la première année de son lancement, le programme d'enseignement à distance, mis en œuvre en partenariat entre le MENPC, l'UNICEF et l'ONG TECHNIDEV, a permis d'atteindre plus de 400 000 élèves du primaire (classes supérieures) et du secondaire. Toutefois, l'accès est plutôt limité aux enfants qui possèdent déjà les équipements et services nécessaires, tels que la radio et l'électricité.

PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSES

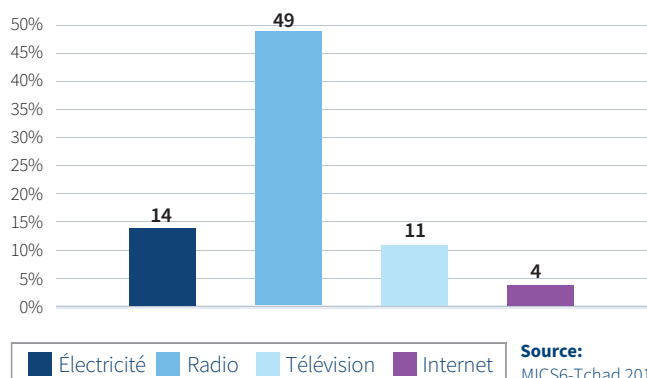
Accès à des outils d'enseignement à distance

Malgré les taux d'accès variés, la radio est l'outil d'enseignement à distance le plus répandu au Tchad.

La radio est l'outil d'enseignement à distance le plus répandu à travers le pays, étant présente dans les foyers d'environ la moitié (49 pour cent) des élèves âgés de 3 à 24 ans.

Globalement, c'est le taux d'accès à la radio qui augmente le plus vite avec l'amélioration du statut socio-économique des foyers (Figure 44). La radio est ainsi l'outil d'enseignement le plus répandu à travers les différents quintiles de richesse.

FIGURE 42: **Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans au Tchad ayant accès à des outils d'enseignement à distance**

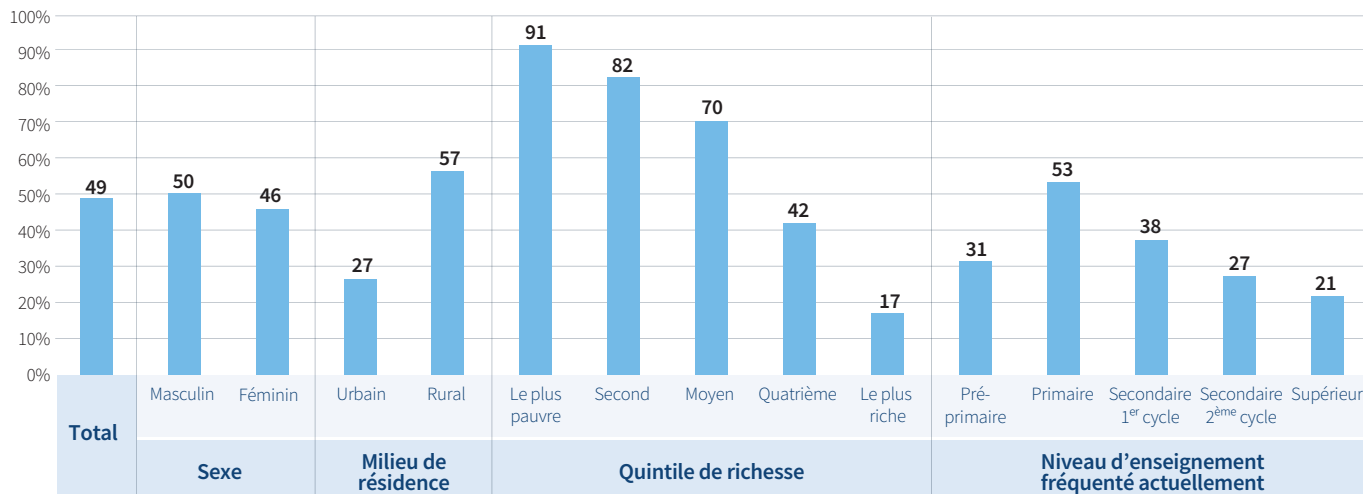


Source:
MICS6-Tchad 2019

Sources de disparités dans l'accès à des outils d'enseignement à distance

Malgré la disponibilité de la radio relativement répandue, près de la moitié des enfants et jeunes n'y ont pas accès.

FIGURE 43: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans n'ayant accès ni à la télévision ni à la radio



Source: MICS6-Tchad 2019

Hormis la radio, tous les autres outils d'enseignement à distance ne sont disponibles que chez les plus riches.

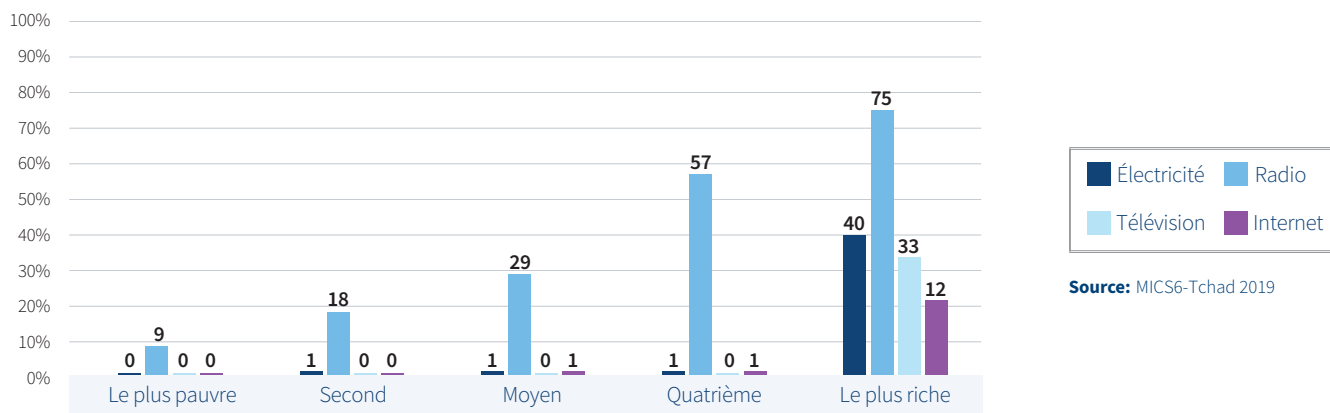
L'accès à l'électricité est très faible au Tchad et constitue un facteur de différenciation entre les plus riches et tous les autres. Globalement, seulement 14 pour cent des enfants et des jeunes ont accès à l'électricité chez eux (Figure 42), mais 40 pour cent des enfants et jeunes les plus riches font partie de ce groupe, contre 0 ou 1 pour cent du reste des quintiles de richesse (Figure 44).

De la même manière, la télévision et Internet sont des outils d'enseignement à distance qui ne sont disponibles que pour les

enfants et jeunes les plus riches: respectivement 33 pour cent et 12 pour cent d'entre eux y ont accès, alors que ceux des autres quintiles de richesse, y compris ceux appartenant au quatrième quintile, supposés relativement aisés, n'ont quasiment aucun accès ni à la télévision ni à Internet.

Comme constaté précédemment, la radio reste le seul outil disponible à travers tous les quintiles de richesse, même si le taux d'accès varie de 9 pour cent chez les plus pauvres à 75 pour cent chez les plus riches.

FIGURE 44: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans au Tchad ayant accès à des outils d'enseignement à distance, par quintile de richesse



Source: MICS6-Tchad 2019

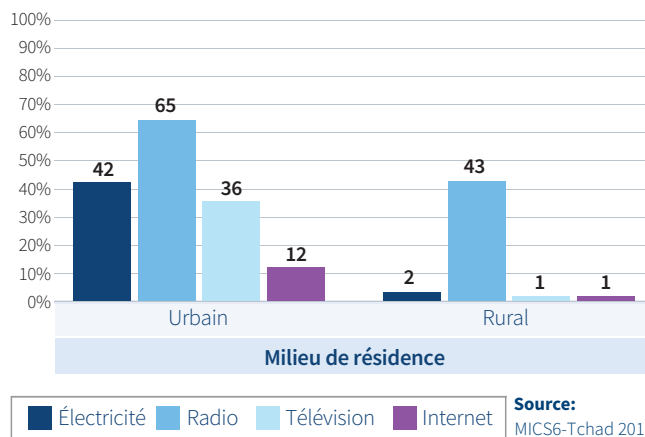
Le milieu de résidence d'un enfant détermine son accès aux outils d'enseignement à distance.

La disponibilité de l'électricité étant plus répandue en milieu urbain (42 pour cent) qu'en milieu rural (2 pour cent), les enfants habitant les zones rurales ont largement moins d'accès aux technologies qui dépendent de l'électricité comme la télévision (36 pour cent en milieu urbain contre 1 pour cent en milieu rural).

La couverture de réseaux d'Internet reste également limitée dans les zones rurales. Même si les réseaux sont disponibles dans certains endroits en milieu rural, les frais de service restent élevés, empêchant l'accès à Internet pour la plupart des résidents en milieu rural.

La radio, qui peut être alimentée par des piles donc plutôt indépendante de l'électricité, reste l'outil le plus accessible en milieu rural, avec un taux d'accès de 43 pour cent.

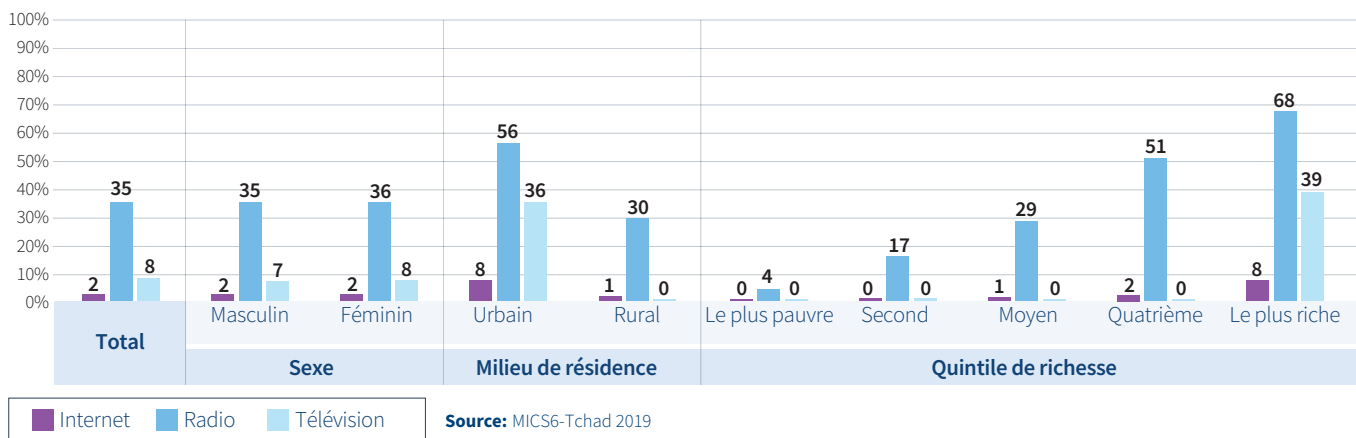
FIGURE 45: Pourcentage d'élèves de 3 à 24 ans au Tchad ayant accès à des outils d'enseignement à distance, par lieu de résidence



Enseignement à distance et l'éducation

L'important potentiel de l'enseignement à distance pour les enfants non scolarisés.

FIGURE 46: Pourcentage d'enfants non scolarisés de 3 à 17 ans ayant accès à des outils d'enseignement à distance

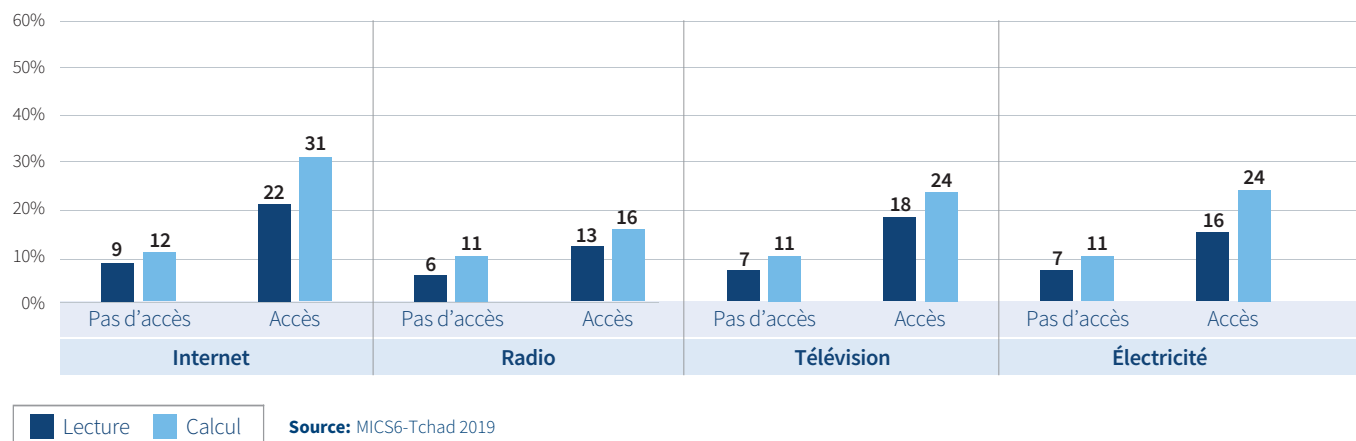


La MICS6 a permis de définir le taux d'accès aux outils de l'enseignement à distance parmi les enfants et jeunes de 3 à 17 ans non scolarisés. Un pourcentage important d'enfants non scolarisés aurait accès à des outils d'enseignement depuis la maison, à savoir la radio (35 pour cent) ou, en moindre proportion, la télévision (8 pour cent). Cinquante-six pour cent des enfants non scolarisés qui habitent les zones urbaines et 30 pour cent de ceux qui habitent les zones rurales ont accès à la radio, même si l'accès y est plus restreint chez les enfants non scolarisés issus des deux quintiles les plus pauvres.

Ces données indiquent le rôle potentiel que peut jouer l'enseignement à distance pour l'intégration des enfants et jeunes non scolarisés à des programmes d'apprentissage ou de rattrapage. La radio, ainsi que la télévision dans une certaine mesure, pourrait servir d'outil pour ceux qui se trouvent en milieu urbain, surtout ceux du quintile le plus riche. Cependant, des mesures spéciales, telles que la dotation en radios et piles et l'encadrement initial par des adultes, devront accompagner les enfants et jeunes des zones rurales, et en particulier les plus pauvres, afin d'assurer leur participation effective à l'enseignement à distance.

Les outils d'enseignement à distance contribuent à l'acquisition des compétences fondamentales mais laissent de côté ceux qui n'y ont pas accès.

FIGURE 47: **Compétences fondamentales des élèves, selon l'accès aux outils d'enseignement à distance**



Les enfants ayant accès à des outils d'enseignement à distance ont un taux de compétences fondamentales systématiquement plus élevé que ceux qui n'en ont pas, quel que soit l'outil. En effet, les élèves ayant accès à tous les outils d'enseignement à distance ont des taux d'acquisition des compétences fondamentales deux fois supérieurs aux élèves qui n'y ont pas accès. Les plus avantagés sont les élèves ayant accès à Internet et la télévision, qui sont le plus souvent présents dans les foyers plus riches.

L'électricité, quant à elle, permet non seulement d'alimenter la télévision et les appareils électroniques nécessaires pour la connexion à Internet mais elle contribue aussi à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves à travers, par exemple, l'éclairage pour une révision des cours le soir.

Il serait aussi judicieux de reconnaître des limites et opportunités de l'enseignement à distance. Améliorer les compétences en lecture demande de la pratique. En ce sens, les outils classiques

tels que la radio ou la télévision ne pourraient pas assurer un apprentissage effectif en lecture sans être accompagnés d'autres moyens. Par ailleurs, des appareils d'affichage optimisés pour la lecture pourraient éventuellement fournir une piste de solution au problème du manque de disponibilité de livres à la maison et en salles de classe.

Internet et la télévision sont des outils exclusivement disponibles aux foyers les plus riches au Tchad. La radio, outil le plus répandu au Tchad, n'étant accessible qu'à 9 pour cent des enfants et jeunes les plus pauvres de 3 à 24 ans (Figure 44), les élèves pauvres en milieu rural sont largement désavantagés sur l'accès à l'enseignement à distance par rapport à ceux plus riches en milieu urbain. Ainsi, étendre l'enseignement à distance sans action visant spécifiquement les enfants n'ayant pas accès aux outils nécessaires ne fera que creuser le fossé qui existe déjà dans l'apprentissage.



PROPOSITIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

Proposer une offre globale d'enseignement à la radio pour les enfants non scolarisés en milieu rural:

Au Tchad, la radio constitue actuellement l'outil le plus viable pour l'enseignement à distance en vue de réduire les disparités dans l'accès à l'éducation. Elle présente aussi une opportunité pour atteindre les enfants non scolarisés du quintile le plus pauvre habitant en milieu rural. Sa mise en œuvre nécessite toutefois une approche qui prenne en compte les contraintes de ces enfants et soit accompagnée d'un suivi rigoureux. La première étape consisterait à cibler des zones et des groupes d'enfants pour lesquels l'enseignement à distance pourrait jouer un rôle transformateur. Pour ce faire, une série de critères devraient être préétablis en vue de privilégier les enfants en situation de disparités dans l'accès physique aux établissements scolaires (longue distance, zones vulnérables aux pluies etc.), évalués avec l'aide d'une cartographie des écoles par le MENPC. Par ailleurs, plusieurs activités devraient figurer dans l'offre globale d'enseignement à la radio, avec entre autres la dotation de radios avec piles, voire de radios solaires, l'encadrement des enfants et des parents pour faciliter l'accès aux cours à distance et un pré-test afin de déterminer les cours qui correspondent au niveau actuel des enfants. Il serait également utile d'identifier des façons effectives d'impliquer régulièrement les Inspections pédagogiques ou départementales dans le suivi de l'enseignement à distance.

Approfondir les recherches et développer une stratégie concrète de mise en œuvre de l'enseignement à distance bâtie sur la première expérience pendant la pandémie

Au Tchad, l'introduction de l'enseignement à distance au début de la pandémie a permis de tirer de nombreuses leçons sur le potentiel et la mise à l'échelle de cette initiative. Par exemple, les élèves ayant suivi les cours à distance à la fois à la télévision et sur le site web ont démontré une meilleure performance⁴³ que ceux n'utilisant qu'un seul médium. De la même manière, les enfants particulièrement démunis devraient pouvoir accéder aux cours à distance en utilisant plusieurs outils qui conviennent le mieux à leur situation. Ainsi, les cours devraient continuer à être mis à leur disposition sur plusieurs médias, non seulement la radio mais aussi les portables de première génération. Par ailleurs, avec le développement des cours à distance, le MENPC, à travers le Centre National des Curricula, pourrait développer des curricula et manuels scolaires adaptés à l'enseignement à distance. L'expérience des cours à distance a aussi révélé que certaines matières, non seulement la lecture mais aussi les mathématiques, sont relativement difficiles à suivre à distance. Par conséquent, le développement des curricula et manuels scolaires dédiés à l'enseignement à distance devrait prendre en compte ces aspects pour faciliter le suivi des cours par les élèves. Enfin, les recherches approfondies⁴⁴ et les leçons tirées de la première expérience pendant la pandémie permettraient au MENPC de développer une stratégie concrète qui oriente toute autre intervention en la matière, y compris potentiellement les formations des enseignants à distance.





CHAPITRE 5

PROTECTION (MARIAGE PRÉCOCE ET TRAVAIL DES ENFANTS)

Concepts-clés**Qu'entend-on par protection de l'enfance?:**

La protection de l'enfance consiste à prévenir et lutter contre les abus, la négligence, l'exploitation et la violence à l'encontre des enfants.

Qu'est-ce que le mariage précoce?:

Le mariage précoce est un mariage « forcé », qui fait référence aux unions contractées sans le consentement libre et entier de deux parties⁴⁵. Le mariage précoce désigne tout mariage officiel ou toute union non officialisée entre un enfant de moins de 18 ans et un adulte ou un autre enfant. L'élimination du mariage précoce fait partie intégrale de l'ODD 5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». En effet, davantage de filles que de garçons sont victimes du mariage précoce. À l'échelle mondiale, la prévalence du mariage précoce chez les garçons est d'environ un sixième de celle des filles⁴⁶, raison pour laquelle l'analyse est focalisée sur le sexe féminin. Le mariage précoce non seulement met en danger la santé des jeunes filles qui se trouvent en période de prépuberté ou de puberté en leur faisant subir des grossesses précoces, mais

les expose également plus fréquemment aux violences conjugales ou sexuelles. Par ailleurs, les responsabilités domestiques imposées aux filles par le mariage les empêchent de continuer leur scolarité ou de s'inscrire à l'école, limitant ainsi leurs choix d'avenir. Le Tchad a adopté l'ordonnance 006/PR/2015 portant interdiction du mariage précoce et fixant l'âge minimum du mariage à 18 ans. Les filles tchadiennes sont cependant jusqu'à ce jour toujours nombreuses à subir le mariage précoce ou forcé.

Qu'est-ce que le travail des enfants?:

Toutes les mobilisations physiques des enfants à des fins économiques ne sont pas considérées comme du travail des enfants auquel il faut mettre un terme. Alors que la définition peut varier selon le contexte et l'institution⁴⁷, l'indicateur utilisé pour le travail des enfants dans le cadre de la MICS6 inclut tous les enfants qui exercent des activités économiques ou réalisent des tâches ménagères au-delà du seuil d'heures de travail fixé en fonction de leur âge⁴⁸, ou qui travaillent dans des conditions dangereuses, quel que soit le nombre d'heures⁴⁹.

PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSES

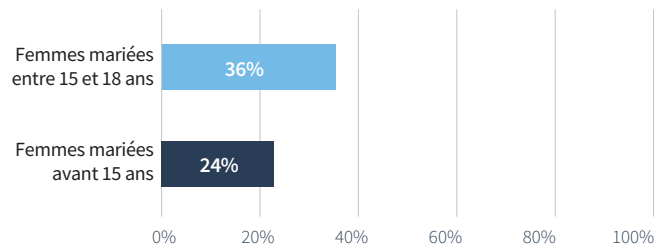
Malgré la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant et de nombreux autres instruments internationaux, la protection des enfants au Tchad reste une réelle préoccupation. Des enfants continuent d'y être exposés à des violences et à des

vulnérabilités multiples et complexes. Soixante-dix-huit pour cent des enfants de 5 à 14 ans au Tchad ont été assujettis à des méthodes disciplinaires violentes⁵⁰.

Prévalence du mariage précoce au Tchad

Le mariage précoce continue à toucher plus de 60 pour cent des filles tchadiennes, quels que soient les lieux de résidence et les statuts économiques.

FIGURE 48: **Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans**



Source: MICS6-Tchad 2019

Tandis que le mariage précoce est fréquemment pratiqué dans tous les milieux, urbain ou rural, la pratique est néanmoins plus répandue en milieu rural (63 pour cent) qu'en milieu urbain (50 pour cent).

Dans tous les milieux, entre un cinquième et un quart des filles se marient avant même leurs 15 ans, encourageant des risques sérieux de santé.



Source: MICS6-Tchad 2019

L'analyse des taux de mariage précoce par quintile de richesse révèle qu'il n'existe pas de grands écarts entre les populations riches et pauvres, même si les taux sont relativement plus élevés chez les pauvres.

Les taux de mariage précoce avant 15 ans restent compris entre 20 et 27 pour cent dans tous les quintiles de richesse, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres étant seulement de 7 points de pourcentage.

Quant au taux de mariage précoce entre 15 et 18 ans, malgré le taux le plus bas chez les plus riches (27 pour cent), il reste plus ou moins stable à travers les autres quintiles de richesse. En particulier, la différence entre le plus pauvre (38 pour cent) et le quatrième quintile (36 pour cent) est seulement de 2 points de pourcentage. Il est à noter que le taux le plus élevé n'est pas chez les plus pauvres (38 pour cent) mais plutôt dans le second quintile (42 pour cent), suivi par le troisième quintile. Ainsi, le phénomène de mariage précoce au Tchad ne serait pas uniquement influencé par les causes économiques mais bien par d'autres facteurs, y compris les pratiques culturelles et sociales ainsi que les traditions.

Lorsqu'une jeune fille est enceinte avant de se marier, il y a un grand risque que cette dernière soit reniée par sa famille. L'union sans mariage ou la grossesse en dehors de mariage est perçue comme une honte pour la famille et la jeune fille risquerait de ne plus être épousée par une autre personne. Cette peur motive les

Au Tchad, une femme sur quatre âgée de 20 à 24 ans (24 pour cent) a été mariée avant ses 15 ans. Trente-six pour cent des femmes de la même tranche d'âge ont été mariées entre 15 et 18 ans.

Ainsi, 60 pour cent des femmes tchadiennes ont subi un mariage précoce en ayant été mariées avant leurs 18 ans.

Le mariage précoce est répandu à travers tous les groupes sociaux, que ce soit en zones urbaines ou rurales, dans les foyers riches ou pauvres. Le niveau d'enseignement obtenu par les femmes est quasiment le seul facteur qui réduise visiblement le taux de mariage précoce.

FIGURE 49: **Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans, selon le lieu de résidence**

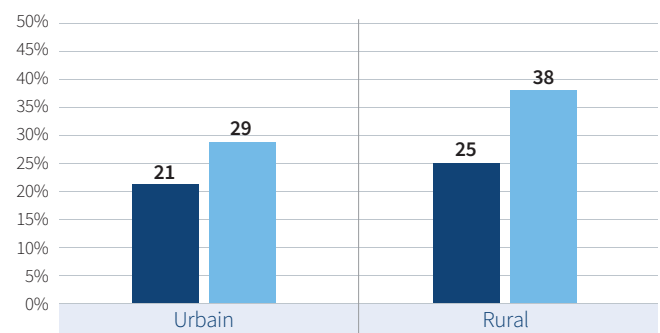
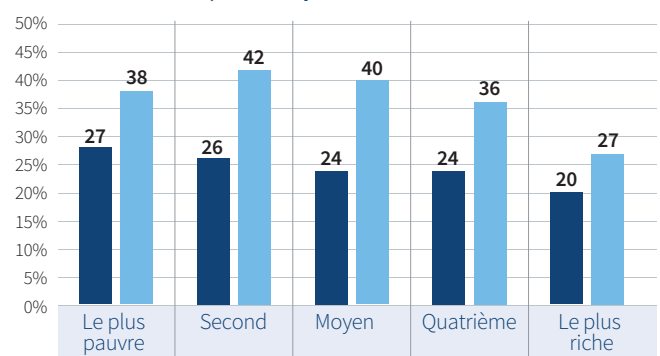


FIGURE 50: **Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans, selon le quintile de richesse**



Source: MICS6-Tchad 2019

parents, peu importe le niveau de richesse, à marier leurs filles le plus tôt possible. Par ailleurs, certaines familles voient le mariage comme une opportunité de placer leurs filles sous la responsabilité financière de leurs futurs maris, incitant davantage à la pratique de mariage précoce.

Mariage précoce et développement des femmes tchadiennes

Le mariage précoce, une pratique courante chez les filles jusqu'à l'enseignement moyen.

La relation entre l'éducation et le mariage précoce est difficile à définir par une simple dynamique de cause à effet. D'un côté, les femmes mariées jeunes peuvent être davantage susceptibles d'abandonner leurs études. De même, les femmes qui ont déjà abandonné leurs études ou qui ne sont jamais allées à l'école peuvent également être plus disposées au mariage précoce.

En outre, le taux de mariage précoce des femmes n'ayant suivi aucune scolarité (67 pour cent) et celui de celles parvenues jusqu'au primaire (61 pour cent) ne présente pas de différence significative.

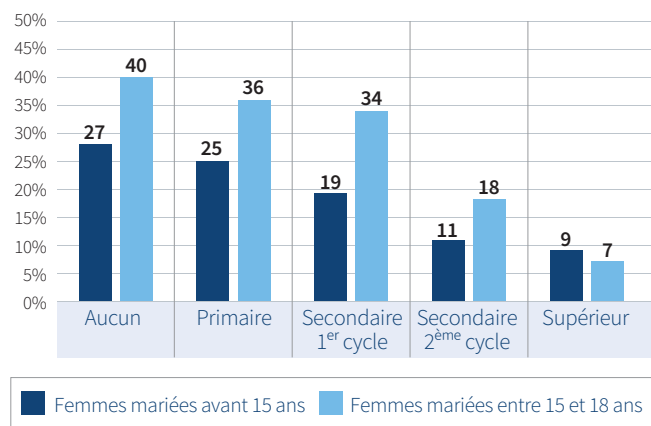
Parmi les femmes ayant atteint le premier cycle du secondaire (enseignement moyen), le taux de mariage avant 15 ans diminue jusqu'à 19 pour cent, mais celui du mariage entre 15 et 18 ans reste plutôt élevé à 34 pour cent.

C'est seulement à partir du deuxième cycle du secondaire que le taux de mariage précoce (29 pour cent) diminue de manière visible par rapport aux niveaux d'enseignement inférieurs.

Ces tendances révéleraient de nouveau, de manière similaire à l'analyse par quintile de richesse, que le mariage précoce au Tchad est un phénomène résultant de plusieurs facteurs socioculturels profondément enracinés dans les pratiques et croyances des populations, qui ne pourraient pas changer rapidement. Compte tenu de cette réalité, tout en renforçant les efforts de plaidoyer politique et de sensibilisation communautaire pour la mise en application effective de l'ordonnance 006/PR/2015 interdisant le mariage précoce, les politiques sectorielles devraient aller en parallèle dans le sens d'une intégration proactive des filles mariées dans le système scolaire.

Par ailleurs, les données de mariage précoce chez les femmes ayant atteint un enseignement supérieur méritent une attention particulière: contrairement aux autres groupes, la part des femmes mariées avant 15 ans (9 pour cent) dépasse légèrement celles mariées entre 15 et 18 ans (7 pour cent) dans ce groupe.

FIGURE 51: **Prévalence du mariage précoce chez les femmes de 20 à 24 ans, selon leur niveau d'enseignement**



Source: MICS6-Tchad 2019

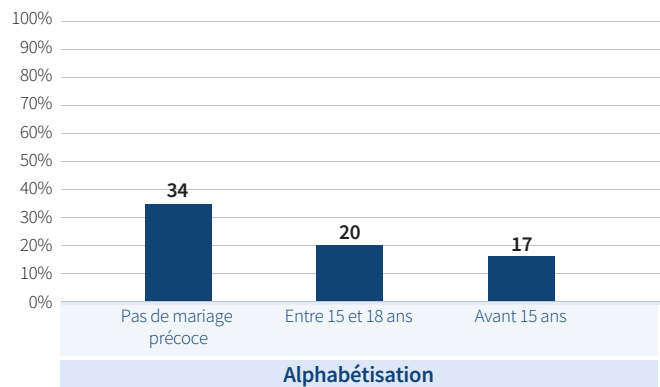


Le mariage précoce reste un facteur fortement négatif pour le développement des femmes tchadiennes.

Quelles que soient les principales causes du mariage précoce, les données démontrent une association fortement négative entre le mariage précoce et la scolarisation, l'acquisition de compétences, et d'autres indicateurs éducatifs.

À titre illustratif, les femmes qui sont mariées jeunes ont des taux d'alphabétisation bien moins élevés que celles qui ne le sont pas. Seulement 17 pour cent des femmes mariées avant leurs 15 ans, et 20 pour cent des femmes mariées entre 15 et 18 ans sont alphabétisées, contre 34 pour cent des femmes n'ayant pas subi de mariage précoce.

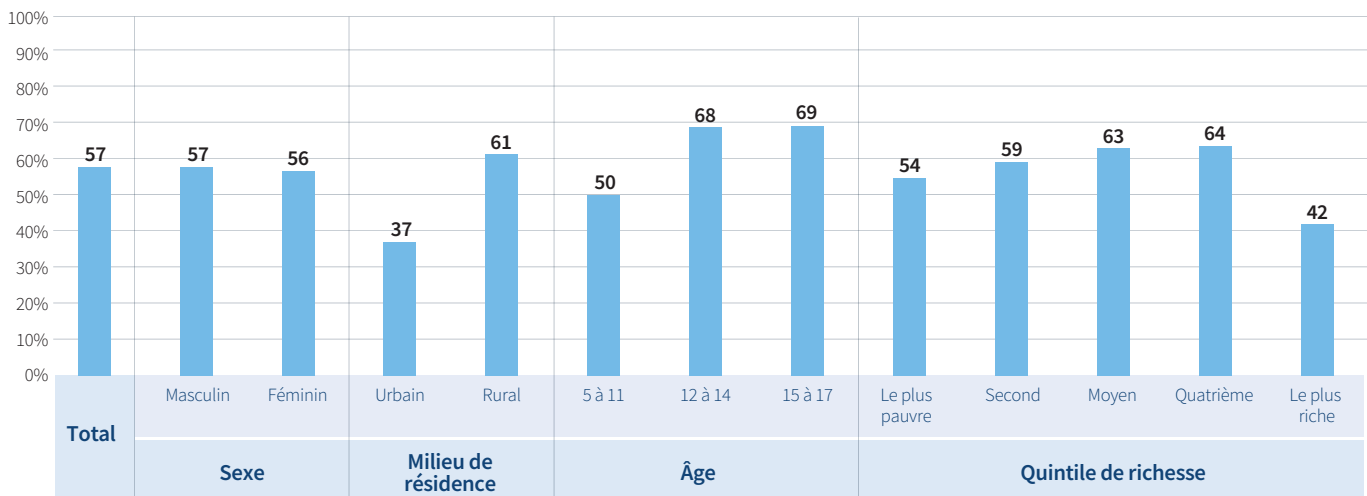
FIGURE 52: Taux d'alphabétisation chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans, selon l'âge au mariage



Source: MICS6-Tchad 2019

Prévalence du travail des enfants au Tchad

FIGURE 53: Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants



Source: MICS6-Tchad 2019

Environ 7 adolescents sur 10 au Tchad sont soumis au travail des enfants.

Le travail des enfants est un phénomène répandu à travers tous les âges, mais particulièrement prononcé chez les adolescents. Dès un très jeune âge, entre 5 à 11 ans, la moitié (50 pour cent) des enfants sont impliqués dans une forme de travail des enfants. Il est particulièrement prévalu chez les 12 à 14 ans (68 pour cent) et les 15 à 17 ans (69 pour cent). Compte tenu du taux de non-scolarisation élevé et de l'entrée tardive au primaire au Tchad⁵¹, le travail des enfants serait éventuellement un choix alternatif des enfants hors de l'école et constituerait dans une certaine mesure une activité compatible pour des élèves déjà inscrits au primaire.

Certaines formes de travail des enfants répandues au Tchad sont les travaux domestiques (par les « fonctionnaires de la rue de 40⁵² » et ceux sous tutelle de proches ou d'employeurs), la garde des troupeaux par les enfants « bouviers », la mendicité ou le transport de marchandises par les enfants mouhadjirins ou talibés, et tout autre petit métier comme la pêche, la briqueterie ou le lavage de vaisselle. Non seulement ces enfants ne connaissent pas leurs droits de travail, mais ils sont souvent exposés à des abus sexuels et physiques sans prise en charge appropriée, particulièrement en cas d'accident ou de blessure⁵³.

Les enfants en milieu rural sont plus sujets au travail des enfants.

Dans l'ensemble, 57 pour cent d'enfants au Tchad sont impliqués dans des activités qualifiées de travail des enfants. Tandis que les garçons (57 pour cent) et les filles (56 pour cent) y enregistrent des taux de participation similaires, les lieux de résidence semblent être un facteur déterminant leur participation au travail.

Tandis que la prévalence du travail des enfants atteint 37 pour cent en milieu urbain (p. ex. dans le commerce, l'exploitation sexuelle, la mendicité infantile organisée), elle implique plus d'un enfant sur deux en milieu rural (61 pour cent). En effet, les économies rurales au Tchad se caractérisent principalement par des activités agricoles, la pêche, l'exploitation des forêts et l'élevage des troupeaux, largement dépendantes d'une forte intensité de main-d'œuvre, dont les enfants.

Parmi les facteurs incitateurs figurent les perceptions traditionnelles vis-à-vis du travail des enfants.

Le quintile de richesse au taux de travail des enfants le plus élevé est le quatrième quintile (64 pour cent), suivi du quintile moyen (63 pour cent) (Figure 53). Les enfants les plus riches prennent également part à une certaine forme de travail, en proportion significative de 42 pour cent. Si le travail des enfants était un phénomène principalement lié à la pauvreté et aux besoins économiques, plus les enfants sont pauvres, plus les taux de participation au travail seraient élevés. Toutefois, les données semblent indiquer l'existence d'autres facteurs encourageant le travail des enfants.

Plusieurs facteurs d'ordre socioculturel pourraient fournir des éléments de compréhension supplémentaires. De manière générale, donner des tâches précises aux enfants (travaux champêtres, chasse, achats et ventes de biens au marché, corvée de l'eau et de bois, garde du bétail, etc.) est perçu comme une étape indispensable de préparation des enfants à la réalité de la vie et pour leur propre survie, renforçant leur rôle en tant que membre de famille et leur apprenant à se socialiser⁵⁴, plutôt qu'une exploitation injuste des enfants.

En outre, selon la tradition de certaines communautés, un seul enfant (garçon) de la fratrie serait choisi par les parents pour l'héritage de la famille⁵⁵. Par conséquent, dès l'enfance, les prétendants à l'héritage sont encouragés à impressionner leurs parents par leur travail⁵⁶, ce qui expliquerait en partie le taux significatif du travail des enfants parmi les plus riches.

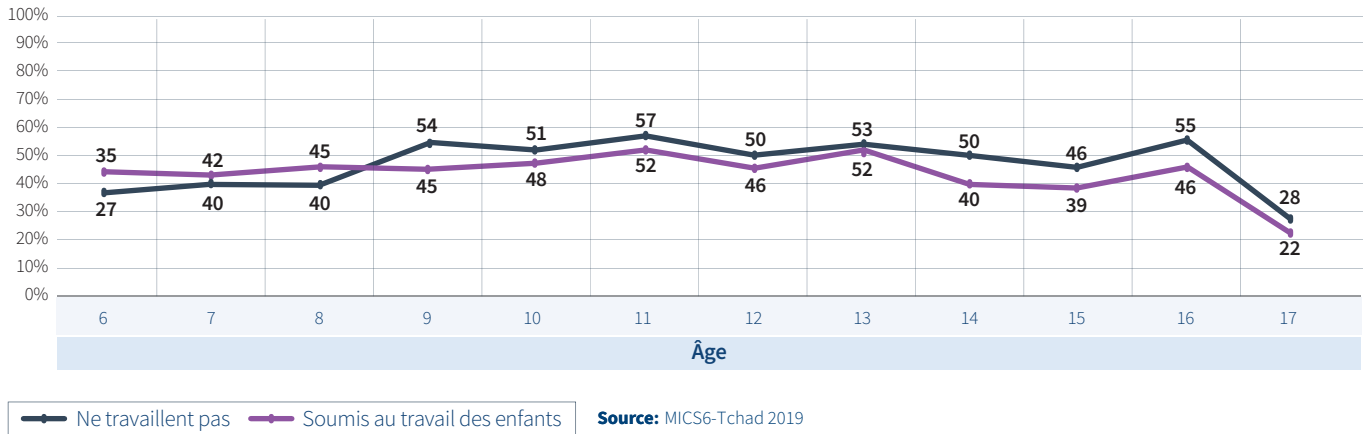
Travail des enfants et éducation

Il existe une corrélation plutôt négative entre le travail des enfants et l'éducation. Plus les enfants subissent le travail, moins ils sont inscrits à l'école et, même s'ils y sont inscrits, performant moins bien par rapport à ceux qui ne travaillent pas.



La fréquentation scolaire des enfants qui travaillent suit les mêmes tendances générales que celle des enfants qui ne travaillent pas, avec une augmentation progressive des taux jusqu'à 11 ans, puis une baisse.

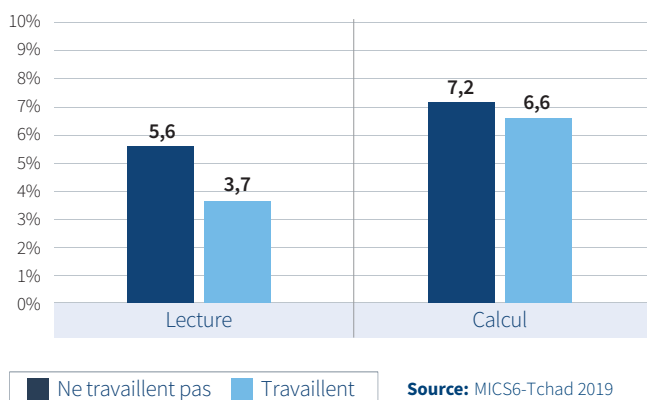
À partir de 9 ans, la proportion des enfants qui ne travaillent et qui fréquentent l'école est plus grande que celle des enfants qui sont soumis au travail des enfants.

FIGURE 54: **Taux de fréquentation scolaire, selon l'âge et le statut au regard du travail**

Malgré le rapprochement des taux entre les deux groupes à 13 ans (53 et 52 pour cent chez les enfants qui ne travaillent pas et qui travaillent, respectivement), l'écart s'agrandit de nouveau entre 14 et 16 ans, avant que les taux de fréquentation scolaire chutent à 17 ans sous les 30 pour cent pour les deux groupes.

La chute brusque du taux de fréquentation de l'école chez les enfants de 14 ans qui travaillent (de 52 pour cent à 13 ans à 40 pour cent à 14 ans) reflèterait en partie le taux d'abandon accru chez les adolescentes à cet âge. Entre 13 et 14 ans, le taux de non-scolarisation chez les garçons s'accroît de 45 à 47 pour cent, tandis qu'il bondit de 54 à 63 pour cent chez les filles.

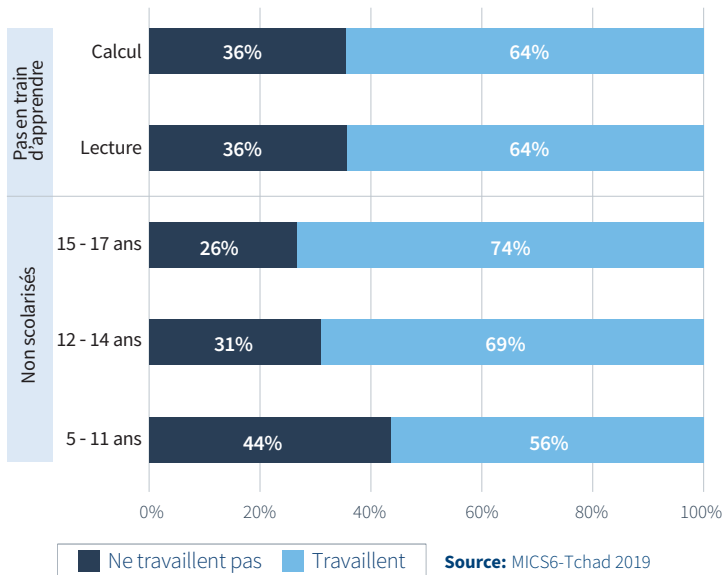
Toutefois, il serait difficile de déterminer avec ces données si le travail constitue la cause de l'abandon ou si la situation est inverse.

FIGURE 55: **Compétences fondamentales chez les enfants de 7 à 14 ans, selon leur statut au regard du travail**

L'inégalité entre ces deux groupes se voit également dans les résultats d'apprentissage: les enfants de 7 à 14 ans qui ne travaillent pas ont une meilleure maîtrise des compétences fondamentales en lecture (5,6 pour cent) et en calcul (7,2 pour cent) supérieures que ceux qui travaillent (3,7 pour cent en lecture et 6,6 pour cent en calcul). La réduction du temps consacré aux activités scolaires (révisions des cours, dévouement à l'apprentissage à l'école etc.) en faveur du travail expliquerait en partie ces différences.

Par ailleurs, l'écart observé en lecture (1,9 point de pourcentage) est presque trois fois plus important que celui en calcul (0,6 point de pourcentage). Les différences en niveaux de compétences fondamentales acquises, quoi qu'elles puissent sembler insignifiantes, vont de pair avec le constat mentionné au chapitre « Compétences » sur l'attribution des petits commerces confiés aux enfants qui leur permettrait une pratique quotidienne des calculs de base, et renforceraient ainsi, dans une certaine mesure, leurs compétences en calcul de base.

FIGURE 56: Profil des enfants non scolarisés ou pas en train d'apprendre, selon leur statut au regard du travail



Les enfants non scolarisés au Tchad, qui constituent globalement plus de la moitié des populations scolarisables, ne peuvent attendre aucune protection pour leur santé physique et mentale s'ils sont exposés à un travail dangereux.

Soixante-quatorze pour cent des 15 à 17 ans, 69 pour cent des 12 à 14 ans et 56 pour cent des 5 à 11 ans non scolarisés sont impliqués dans le travail des enfants.

Par ailleurs, le pourcentage d'enfants travaillant dans des conditions dangereuses s'élève également avec l'âge: 66 pour cent des 15 à 17 ans, 57 pour cent des 12 à 14 ans et 35 pour cent des 5 à 11 ans⁵⁷.

Les politiques sectorielles devraient développer un mécanisme permettant d'identifier les enfants non scolarisés qui travaillent dans des conditions dangereuses et de leur fournir des services de protection par le biais de l'éducation.



PROPOSITIONS DE POLITIQUE ÉDUCATIVE

L'analyse des données de la MICS6 montre que le mariage précoce est un phénomène fortement lié à la perception et aux pratiques socioculturelles au Tchad, en lien avec l'honneur de la famille, et allant au-delà du besoin économique. Dans le contexte du Tchad où la non-scolarisation est un phénomène généralisé, les politiques éducatives devraient élaborer un plan d'action à moyen et long termes introduisant des changements progressifs en faveur de l'éducation.

- **Créer un accès aux services sociaux de base pour les filles mariées, par le biais des établissements scolaires:**

L'école devrait être perçue comme un endroit où les filles mariées peuvent, malgré leur statut marital, participer activement aux activités scolaires, tout en offrant des bénéfices supplémentaires pour le bien-être des filles. À titre d'exemple, l'école pourrait servir d'intermédiaire facilitant l'accès aux services et informations de santé sexuelle et reproductive des adolescentes, y compris celles qui sont mariées. Le secteur de l'éducation pourrait ainsi appuyer la collaboration entre les services de santé et les établissements scolaires dans ce sens. En outre, la création de garderies communautaires près des établissements scolaires pourrait libérer les élèves mères et leur permettre de poursuivre leur scolarité.

- **Collaborer avec les décideurs pour qu'ils servent d'exemples à suivre:**

En parallèle, les efforts devraient se poursuivre pour éliminer le mariage précoce en impliquant les acteurs clés qui ont non seulement le pouvoir décisionnel mais qui servent également de modèle en matière de norme sociale au sein de communautés. Les chefs de canton et les leaders religieux figurant parmi ces acteurs, le secteur de l'éducation devrait collaborer avec eux afin qu'ils puissent introduire des changements dans leurs propres familles. Par exemple, leurs filles devraient pouvoir poursuivre leurs études, sans se marier, jusqu'à leurs 18 ans, ce qui pourrait être un modèle à suivre au sein de leur communauté.



CHAPITRE 6

ÉDUCATION INCLUSIVE

Concept-clé**Qu'entend-on par éducation inclusive?:**

L'éducation inclusive signifie l'élimination de toute forme de discrimination pour que les élèves en situation de handicap apprennent sans exclusion, quelle que soit leur situation de handicap, y compris sensoriel, physique et intellectuel⁵⁸.

Dans le cadre de la MICS6, l'analyse est focalisée sur la situation scolaire des enfants ayant au moins une difficulté fonctionnelle, qu'elle soit physique, mentale ou cognitive. Plus précisément, les 13 types de difficultés fonctionnelles suivants ont fait l'objet des enquêtes de la MICS6.

- Anxiété
- Dépression
- Accepter le changement
- Marche
- Contrôle du comportement
- Mémoire
- Apprentissage
- Se concentrer
- Se faire des amis
- Prendre soin de soi
- Communication
- Audition
- Vision

PRINCIPAUX CONSTATS ET ANALYSES

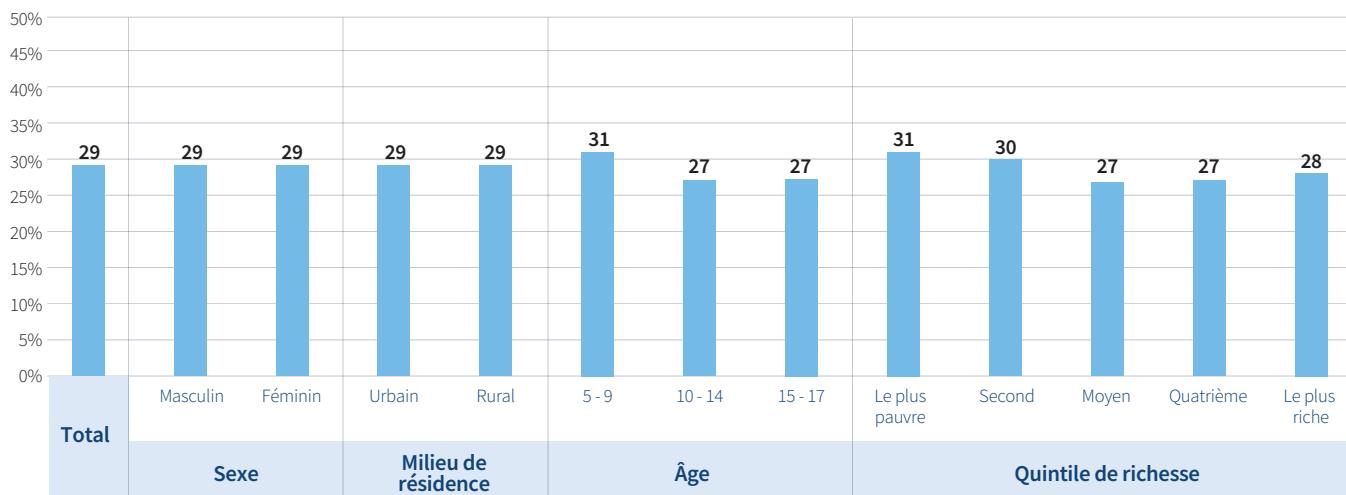
Fondements juridiques de l'éducation inclusive au Tchad

Bien que le Tchad n'ait pas signé la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, les droits fondamentaux sont repris dans l'un des textes fondateurs du droit tchadien. Par exemple, la loi n° 016/PR/06 du 13 mars 2006 portant orientation du Système éducatif tchadien stipule en son article 4 que: « Le droit à l'éducation et à la formation est reconnu à tous sans distinction d'âge, de sexe,

d'origine régionale, sociale, ethnique ou confessionnelle ». En outre, la loi n° 007/PR/2007 reconnaît les droits à l'éducation et à la formation aux personnes en situation de handicap et encadre l'appui des collectivités territoriales décentralisées. Ainsi, l'arrêté n° 377/MEN/DG/95 stipule l'exonération des frais d'inscription dans tous les établissements publics au Tchad pour les élèves ou étudiants attestés comme étant en situation de handicap.

Proportion des enfants et adolescents de 5 à 17 ans ayant des difficultés fonctionnelles

FIGURE 57: Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans ayant des difficultés fonctionnelles



Source: MICS6-Tchad 2019

Vingt-neuf pour cent, soit environ un tiers, des enfants et adolescents de 5 à 17 ans au Tchad ont au moins une difficulté fonctionnelle. Les difficultés fonctionnelles sont assez répandues, avec une représentation comprise entre 27 et 31 pour cent au sein de tous les groupes présentés ici (Figure 57).

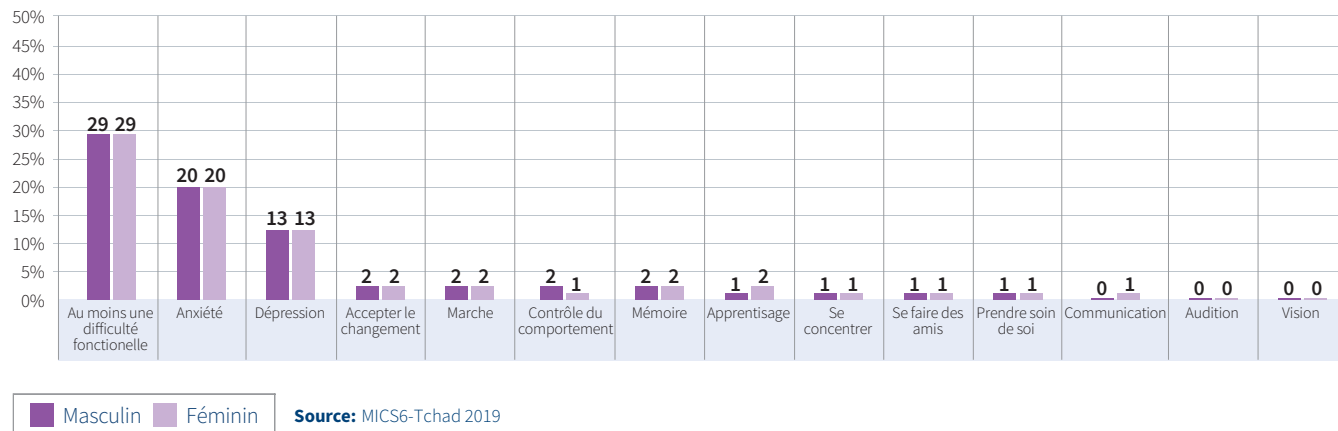
Alors que les enfants les plus pauvres en sont légèrement plus affectés que les autres, il n'y a pas de disparité en fonction du sexe et du lieu de résidence.

Par ailleurs, la proportion des difficultés fonctionnelles est plus répandue chez les enfants de 5 à 9 ans. Cela soulève la nécessité de renforcer des programmes scolaires répondant aux besoins de cette tranche d'âge, qui constitue une part importante des enfants hors école à cause de la quasi-absence du préscolaire et de l'entrée tardive au primaire au Tchad⁵⁹.



Un enfant sur cinq au Tchad souffre de troubles anxiodépressifs.

FIGURE 58: Proportion des difficultés fonctionnelles chez les enfants de 5 à 17 ans, selon le domaine



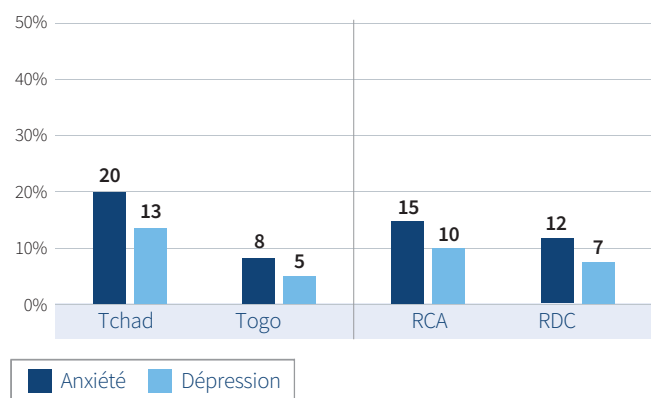
Parmi les difficultés fonctionnelles identifiées dans la MICS6, celles liées à l’anxiété et à la dépression sont les plus répandues, touchant respectivement environ 20 pour cent et 13 pour cent des enfants.

L’anxiété est une émotion désagréable qui combine des symptômes physiques courants comme le cœur qui bat vite et fort, la respiration difficile, la sudation excessive, les tremblements, les muscles tendus, ainsi que des pensées anxieuses comprenant les inquiétudes, obsessions, doutes et craintes⁶⁰.

La personne atteinte de dépression présente une humeur morose – tristesse et irritabilité – et un sentiment de vide ou une perte de plaisir ou d’intérêt pour les activités pendant la majeure partie de la journée, presque tous les jours, pendant au moins deux semaines⁶¹.



FIGURE 59 **Comparaison des proportions des enfants de 5 à 17 ans atteints d’anxiété ou de dépression**



Source: MICS6-Tchad 2019 et rapports MICS-EAGLE du Togo, la RDC et de la RCA

La comparaison de ces données avec celles de quelques autres pays dans la sous-région montre que les enfants tchadiens souffrent davantage d’anxiété et de dépression.

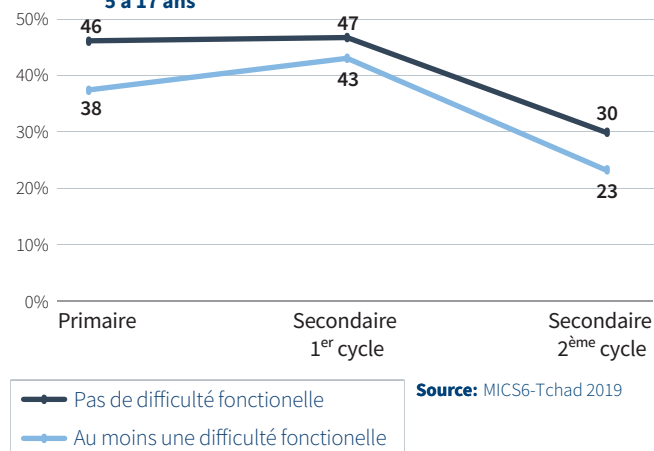
Ces difficultés, qui dépassent toutes les autres en termes de proportion chez les enfants tchadiens, sont étroitement entrelacées, c’est-à-dire que l’une peut provoquer ou empirer l’autre, et peuvent générer des troubles physiques, comportementaux, émotionnels et cognitifs avec des conséquences directes et indirectes sur la participation aux activités scolaires et aux résultats d’apprentissage.

Quelles que soient les causes personnelles, socioculturelles et économiques de l’anxiété et de la dépression chez les enfants tchadiens, les écoles devraient pouvoir les résoudre à travers l’appui direct ou des services de référencement.

Difficultés fonctionnelles et éducation

Les enfants fréquentent moins l’école s’ils ont au moins une difficulté fonctionnelle

FIGURE 60: **Taux net de fréquentation ajusté chez les enfants de 5 à 17 ans**



Source: MICS6-Tchad 2019

Ventilé par niveau d’enseignement, le taux net de fréquentation du primaire est de 46 pour cent pour les élèves n’ayant pas de difficulté fonctionnelle, contre 38 pour cent pour ceux avec au moins une difficulté fonctionnelle et de 47 pour cent contre 43 pour le cycle moyen.

Au niveau de l’enseignement secondaire, où le taux net de scolarisation chute sensiblement, les enfants sans difficultés fonctionnelles continuent à fréquenter l’école à un taux plus élevé (30 pour cent) que ceux avec au moins une difficulté fonctionnelle (23 pour cent)⁶².



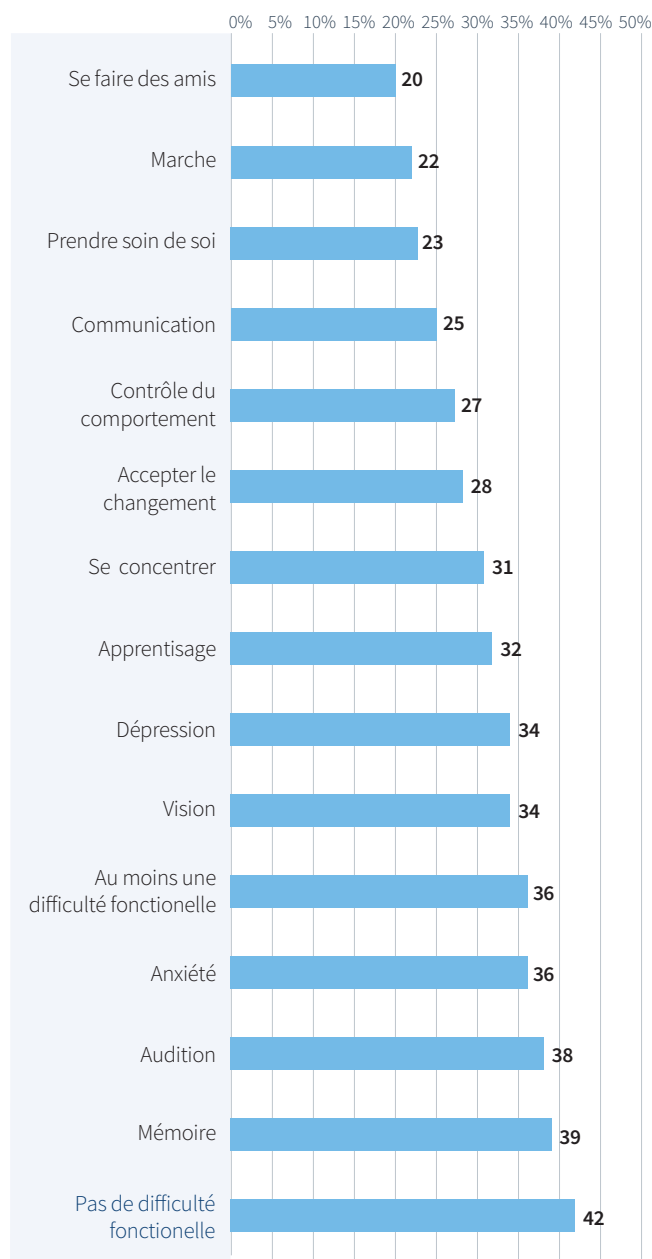
Malgré l'existence de liens entre les difficultés fonctionnelles et des indicateurs de l'éducation, une étude approfondie s'avère nécessaire par type de difficulté.

Les difficultés fonctionnelles ont des impacts différents sur le taux de fréquentation des élèves.

Les enfants qui manifestent les taux de fréquentation les moins élevés (de 20 à 27 pour cent) sont ceux qui ont des difficultés fonctionnelles dans des domaines tels que le fait de se faire des amis, la mobilité physique, le fait de prendre soin de soi, la communication et le contrôle du comportement.

Parmi eux, seuls 20 pour cent des élèves ayant des difficultés à se faire des amis fréquentent l'école, alors que 1 pour cent seulement des enfants ont rapporté cette difficulté. Même si cette difficulté relationnelle n'était pas un facteur isolé

FIGURE 61: Taux de fréquentation scolaire de 5 à 17 ans, selon le type de difficulté fonctionnelle



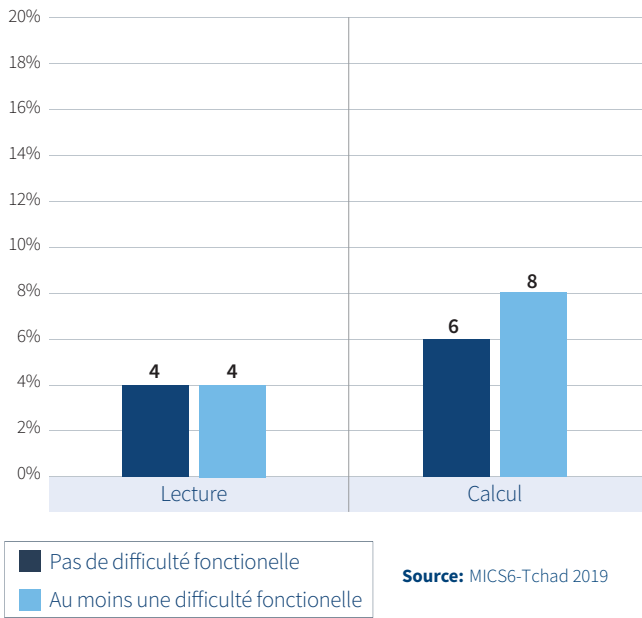
Source: MICS6-Tchad 2019

déterminant la fréquentation scolaire des élèves, il s'agit d'une compétence sociale et de communication qui contribue à déterminer la qualité de leur vie scolaire, à travers la confiance en soi et le soutien amical et émotionnel dont les enfants ont besoin. Il s'agit aussi d'une compétence que les enfants peuvent améliorer avec l'appui des enseignants et des parents.

Les enfants ayant des difficultés dans les domaines de la mémoire, l'audition ou l'anxiété ont les taux de fréquentation plus élevés que ceux qui ont d'autres difficultés fonctionnelles, taux qui restent néanmoins inférieurs à celui des enfants qui n'ont pas de difficulté fonctionnelle (42 pour cent).

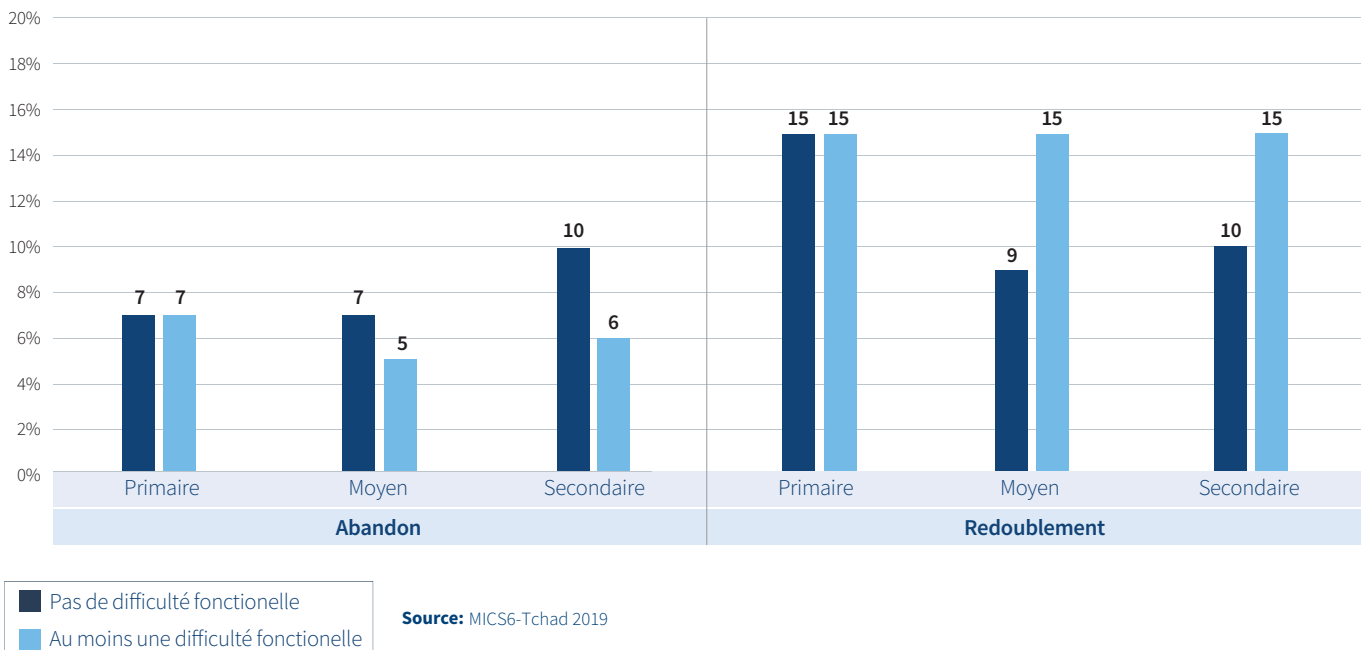
Concernant l'acquisition des compétences fondamentales, il n'y a pas beaucoup d'écart entre les enfants qui ont au moins une difficulté fonctionnelle et ceux qui n'en ont pas.

FIGURE 62: **Compétences fondamentales chez les enfants de 7 à 14 ans**



Au primaire, les enfants ayant au moins une difficulté fonctionnelle redoublent et abandonnent à des taux presque identiques que ceux des enfants qui n'en ont pas, tandis qu'au secondaire ils semblent redoubler plus mais abandonner moins souvent que ces derniers.

FIGURE 63: **Taux d'abandon et de redoublement, selon le niveau d'enseignement et le statut au regard de la difficulté fonctionnelle chez les enfants de 5 à 17 ans**



PROPOSITIONS DE POLITIQUES ÉDUCATIVE

L'éducation inclusive au Tchad est fondée sur les trois principes que sont (i) le droit à la scolarisation en milieu ordinaire au plus près du domicile de l'enfant chaque fois que cela est possible; (ii) le droit à un parcours de scolarisation continue et adapté qui tient compte de la situation individuelle des enfants; et (iii) l'association des parents aux décisions d'orientation de leur enfant et à la définition de leur projet personnalisé de scolarisation, notamment lorsque leur enfant présente des besoins éducatifs particuliers. Les politiques sectorielles à l'égard de l'éducation inclusive devraient refléter, autant que possible, l'applicabilité de ces principes de manière pratique et rendre l'environnement inclusif.

- **Réaliser une étude diagnostique sur les corrélations entre les différents types de difficultés fonctionnelles des enfants et leur scolarisation ainsi que leur performance scolaire:**

Les données de la MICS6 révèlent certaines corrélations entre les difficultés fonctionnelles, mais il manque dans le secteur de l'éducation tchadien une analyse détaillée de ces corrélations permettant d'orienter les politiques. Une étude répondant à ce manquement devrait se focaliser sur les cas des enfants non scolarisés ayant des difficultés fonctionnelles. En outre, la conclusion de l'étude devrait attribuer clairement les rôles et les responsabilités des différents niveaux de la chaîne de compétences dans la promotion de l'éducation inclusive, y compris les autorités politiques nationales et locales, les autorités scolaires, les responsables pédagogiques, les chefs d'établissement, les enseignants, et enfin les apprenants et leurs familles.

- **Améliorer la compréhension par les acteurs éducatifs de l'anxiété et de la dépression chez les élèves:**

La proportion d'enfants de 5 à 17 ans atteints d'anxiété ou de dépression est relativement élevée au Tchad, et ceci plus que dans d'autres pays de la sous-région ayant mené les mêmes enquêtes. Alors qu'il convient de mieux éclairer les impacts de ces troubles sur la vie scolaire des enfants, la compréhension des causes et symptômes de l'anxiété et de la dépression, surtout chez les enfants, fait généralement défaut au Tchad. En outre, il existe une perception erronée que l'appui psychosocial ne concerne que les enfants traumatisés dans les zones de conflits et non ceux qui ont vécu des expériences troublantes ou stressantes au quotidien. Le secteur de l'éducation pourrait d'ores et déjà améliorer, à travers des formations facilitées par des experts dans ce domaine, la compréhension par l'ensemble des acteurs éducatifs (cadres ministériels, partenaires sectoriels, enseignants, parents d'élèves, etc.) de ces troubles qui atteignent une proportion importante des enfants tchadiens.

- **Renforcer les fondements théorique et pratique de l'environnement scolaire inclusif au Tchad:**

Plusieurs étapes peuvent être envisagées pour rendre l'environnement scolaire plus inclusif. Au niveau théorique, les textes fondamentaux⁶³ du droit tchadien promouvant l'éducation inclusive, qui sont souvent méconnus par de nombreux acteurs de l'éducation, nécessitent d'être vulgarisés. Par ailleurs, le classement des difficultés fonctionnelles qui seront considérées dans les politiques sectorielles pourrait être standardisé, conformément aux normes internationales, notamment à l'instar de celles du Groupe de Washington⁶⁴ sur les statistiques du handicap. Au niveau pratique, des efforts devraient être réalisés pour intégrer les approches du handicap et l'éducation inclusive dans le curriculum de formation initiale des enseignants, mais aussi pour intégrer les renseignements relatifs aux différents types de handicaps dans le formulaire du recensement scolaire afin de cartographier les besoins et les zones d'intervention prioritaire à l'échelle nationale.

REMARQUES

CHAPITRE 1

1. INSEED Tchad.
2. Loi N° 016/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du Système éducatif tchadien.
3. En pratique, l'enseignement du primaire concerne les enfants de 6 à 11 ans. Cependant, le texte de la loi 16 inclut aussi les enfants de 12 ans dans le primaire.
4. MENPC, « Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) », novembre 2019, page 7.
5. MENPC, « Plan d'action national d'alphabétisation du Tchad (2012-2015) », septembre 2012.
6. Calcul des pourcentages de la MICS6 et estimations de population du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
7. MICS6-Tchad 2019.
8. Pour faciliter la compréhension, les provinces au sud incluent, le Logone Oriental, le Logone Occidental, le Tandjilé, le Mayo-Kebi Ouest, le Mayo-Kebi Est, le Moyaen Chari et le Mandoul.
9. Selon le RESEN 2014, le nombre d'écoles à cycle incomplet est plus élevé en milieu rural (27 pour cent) qu'en milieu urbain (8 pour cent), favorisant la non-scolarisation à travers le décrochage scolaire faute de classe disponible pour poursuivre la scolarité.
10. Selon « L'Étude sur les enfants non scolarisés au Tchad » publiée par le MENPC et l'UNICEF en 2016, 45,2 pour cent des enfants en milieu rural âgés de 5 à 11 ans travaillent, contre 27,8 pour cent en milieu urbain, et 22,9 pour cent des enfants âgés de 12 à 14 ans en milieu rural, contre 8,4 pour cent en milieu urbain.
11. MENPC, « PIET 2018-2020 », juillet 2017.
12. Banque Mondiale, « Perspectives économiques et pauvreté au Tchad en 10 graphiques », Le 27 octobre 2021.
13. MICS6-Tchad 2019, Tableau PR.3.2: Participation des enfants aux tâches ménagères.
14. MENPC et UNICEF, « Étude sur la non-scolarisation des enfants au Tchad », octobre 2016.
15. Pour plus de détails sur les enfants « fonctionnaires de la rue de 40 », voir la page 59 de « L'Étude sur la non-scolarisation des enfants au Tchad » (MENPC et UNICEF Tchad, octobre 2016).

CHAPITRE 2

16. Au Tchad, la loi 16 de 2006 interdit le redoublement à l'intérieur des sous-cycles du primaire. Cependant, elle est partiellement mise en application dans la pratique. Par ailleurs, l'arrêté n°253/PR/MEN/SEENCEFA/ SG/2014 du 3 décembre 2014 du Ministre de l'Éducation Nationale, mis en application à partir de l'année scolaire 2015/2016, supprime le redoublement depuis la classe de CM2 et ordonne, comme alternative, la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des élèves en difficulté par des soutiens scolaires au sein de l'école. Cette mesure vise à augmenter la promotion des effectifs dans l'enseignement fondamental et améliorer l'efficacité des ressources. En effet, selon le RESEN 2014, « Cinquante-neuf pour cent des ressources du primaire sont utilisées pour financer des redoublements ou des élèves qui vont abandonner ». Ainsi, au lieu de redoubler une classe, les élèves ayant une note moyenne inférieure à 5 sur 10 devraient, en théorie, suivre les cours de rattrapage pendant les vacances scolaires.
17. L'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « Glossaire FR: Taux d'achèvement (primaire, 1er cycle du secondaire, 2e cycle du secondaire) ».
18. Par exemple, le rapatriement de 3 824 réfugiés soudanais de l'est du Tchad et le retour de 5 093 Tchadiens dans le Sila depuis le Soudan. (Source: UNHCR, « Chiffres des personnes relevant de la compétence du HCR au Tchad (Résumé) », le 30 avril 2019.)
19. La proportion des écoles à cycle incomplet est disponible à partir de l'annuaire statistique de 2020/2021 du MENPC, raison pour laquelle les données viennent de cet annuaire statistique plutôt que de celui de 2018/2019 comme ailleurs dans le rapport.
20. Selon le RESEN 2014, le nombre d'écoles à cycle incomplet est plus élevé en milieu rural (27 pour cent) qu'en milieu urbain (8 pour cent), favorisant la non-scolarisation à travers l'abandon scolaire faute de classe disponible pour continuer la scolarité.
21. Selon les données de la MICS6, le taux de scolarisation moyen des enfants de 6 à 18 ans du quintile le plus riche est de 68 pour cent, contre 19 pour cent des enfants de la même tranche d'âge du quintile le plus pauvre.
22. Comme indiqué dans les chapitres précédents, l'entrée au primaire s'effectue tardivement au Tchad. Cinquante pour cent des enfants qui entrent à la première année du primaire ont plus que l'âge officiel de 6 ans (Source: MICS6-Tchad 2019).
23. En moyenne, un pour cent des enfants de 3 à 5 ans assiste à l'enseignement préscolaire au Tchad (Source: MICS6-Tchad 2019).
24. RESEN 2014.

CHAPITRE 3

- 25.** Pour être considérés comme ayant des compétences de base en lecture, les enfants doivent réussir trois tâches en répondant à une série de questions visant à déterminer s'ils ont acquis les compétences de base minimales en lecture et en calcul en deuxième ou troisième année. Les compétences de base en lecture sont divisées en trois catégories: (i) la reconnaissance des mots (lire correctement 90 % des mots d'une histoire); (ii) les questions littérales (répondre correctement aux trois questions littérales); et (iii) les questions inférentielles (répondre correctement aux deux questions inférentielles). (Source: UNICEF, « Guide pour l'analyse des données statistiques de MICS6: Vers une éducation de qualité inclusive et équitable pour tous », avril 2020).
- 26.** Si l'enfant réussit à répondre correctement à toutes les questions des quatre catégories (lecture des nombres, discrimination des nombres, addition et reconnaissance des formes), il est considéré comme ayant des compétences de base en calcul (Source: Idem.)
- 27.** Source: Idem.
- 28.** UNICEF, « Are Children Really Learning? Exploring foundational skills in the midst of a learning crisis », Mise à jour en mars 2022.
- 29.** MICS6-Tchad 2019 (Voir le Tableau 10.2. Matériels d'apprentissage).
- 30.** Global Education Monitoring Report Team, « Rapport mondial de suivi sur l'éducation: Chaque enfant devrait avoir un manuel », janvier 2016.
- 31.** Cependant, il faut noter que les méthodologies utilisées dans la MICS6 et le PASEC2019 ne sont pas identiques. La MICS6 inclut dans les enquêtes les élèves de 7 à 14 ans de tous les niveaux de scolarité, y compris les enfants non scolarisés, afin de mesurer leur niveau d'acquisition des compétences fondamentales attendues d'un enfant vers la fin de la deuxième (CP2) et de la troisième (CE1) années du primaire. Le PASEC organise des tests auprès des élèves de CP2 (début de scolarité) et ceux de CM2 (fin de scolarité) afin de comparer les performances des élèves de ces deux niveaux par rapport à un « seuil suffisant » prédéfini.
- 32.** Pour plus d'informations sur le PASEC 2019, voir le Rapport exécutif – PASEC 2019 Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone » publié par la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) en 2020.
- 33.** UNESCO, « Inégalités socioéconomiques et apprentissages 2021 », Mis à jour le 13 août 2021.
- 34.** MENPC, « Annuaire statistique 2018/2019 ».
- 35.** Les livres ici font référence aux livres d'une manière générale et non aux manuels scolaires.
- 36.** MICS6-Tchad 2019.

37. PIET 2018-2020.

38. PREAT.

39. UNESCO, « Alphabétisation ».

40. MICS6-Tchad 2019.

41. MICS6-Tchad 2019. Dans l'organisation des enquêtes MICS6, les enfants ayant déjà atteint le secondaire sont a priori considérés comme alphabétisés.

CHAPITRE 4

- 42.** Ministère de la Justice de la France, « Qu'est-ce que l'enseignement à distance de niveau collège ou lycée ou post-bac ? », Mis à jour le 22 novembre 2021.
- 43.** Intervention de l'ONG TECHNIDEV pendant l'atelier de validation du rapport MICS-EAGLE, le 13 mai 2022.
- 44.** Par exemple, l'UNICEF effectuera une évaluation des cours à distance mis en œuvre avec le MENPC et l'ONG TECHNIDEV.

CHAPITRE 5

- 45.** Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, « Tchad – Les mariages forcés », le 11 avril 2017.
- 46.** UNICEF, « Le mariage d'enfants », septembre 2020.
- 47.** Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail des enfants désigne un travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel (interférant avec leur scolarité en les privant de la possibilité d'aller à l'école; les obligeant à quitter l'école prématurément; ou les obligeant à essayer de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et lourd) et de leur dignité, et qui nuit à leur développement physique et mental. Ainsi, l'âge de l'enfant, la nature du travail effectué, le nombre d'heures de travail effectué et les conditions dans lesquelles il est effectué sont quelques-uns des critères à examiner pour déterminer si l'activité tombe ou pas dans la catégorie du travail de l'enfant. (Source: OIT, « Qu'est-ce le travail des enfants ? »).
- 48.** Les seuils définis pour les activités économiques sont (i) 1 heure ou plus pour les 5 à 11 ans; (ii) 14 heures ou plus pour les 12 à 14 ans; et (iii) 43 heures ou plus pour les 15 à 17 ans. Les seuils pour les tâches ménagères sont (i) 28 heures ou plus pour les 5 à 14 ans; et 43 heures ou plus pour les 15 à 17 ans.
- 49.** « Guide pour l'analyse des données statistiques de MICS6 ».

- 50.** MICS6-Tchad 2019.
- 51.** Pour la tranche d'âge des 12 à 14 ans, le taux de non-scolarisation s'élève à 52 pour cent et 36 pour cent d'entre eux sont encore à l'école primaire. Pour celle des 15 à 17 ans, les taux sont respectivement 59 pour cent et 15 pour cent.
- 52.** Voir le chapitre « Non-scolarisation » pour plus d'informations.
- 53.** Informations fournies par l'ETN.
- 54.** Djerbare Kélos, « Pauvreté des Ménages et Travail des Enfants au Tchad: Niveaux et Déterminants », Organisme inter-étatique université de Yaoundé II, octobre 2009.
- 55.** La tradition et pratique de l'héritage varient. Dans d'autres communautés tchadiennes (surtout celles de confessions musulmanes), l'héritage se fait sur la base du principe religieux : la part d'héritage qui revient à chaque héritier est conforme à ce qui est prescrit dans le Coran.
- 56.** Djerbare Kélos, « Pauvreté des Ménages et Travail ».
- 57.** MICS6-Tchad 2019 (Voir le Tableau PR.3.4: Travaux dangereux).
Le travail est considéré comme dangereux s'il correspond à l'une des catégories suivantes: (i) Porter de lourdes charges; (ii) Travailler avec des outils dangereux ou faire fonctionner des machines lourdes; (iii) Être exposé à la poussière, aux fumées ou au gaz; (iv) Être exposé à des bruits forts ou à des vibrations; (v) Travailler en hauteur; (vi) Travailler avec des produits chimiques ou des explosifs; et (vii) Être exposé à d'autres choses, processus ou conditions dangereux ou malsains.

CHAPITRE 6

- 58.** Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO, « L'inclusion dans l'éducation ».
- 59.** En moyenne, 63 pour cent des enfants de 5 à 9 ans sont non scolarisés au Tchad (Source: MICS6-Tchad 2019).
- 60.** Association des médecins psychiatres du Québec, « Anxiété ».
- 61.** Organisation mondiale de la santé, « Dépression », le 13 septembre 2021.
- 62.** Il est à noter que la MICS6 collecte les données des enfants ayant jusqu'à 17 ans sur la thématique des difficultés fonctionnelles. Par conséquent, les enfants de 18 ans (âge officiel de la dernière année du secondaire) ne sont pas représentés ici.
- 63.** Par exemple la loi n° 016/PR/06 du 13 mars 2006, la loi n° 007/PR/2007 ainsi que l'arrêté n° 377/MEN/DG/95 mentionnés au début de ce chapitre.

64. Le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap a été créé pour répondre aux besoins de proposer des définitions, des concepts, des méthodes et des normes communs en matière de statistiques sur les personnes en situation de handicap et de collecter des données de qualité sur le handicap qui soient comparables à l'échelle internationale (Source : Washington Group on Disability Statistics, « Présentation des questionnaires du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap », le 8 juin 2020). Les modules de collecte de données développés conjointement par le Groupe de Washington et l'UNICEF pour les enfants de 2 à 4 ans et ceux de 5 à 17 ans sont accessibles sur le site web UNICEF.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Cover page: © UNICEF/Moussoro/2019/FrankDejongh
Page 3: © UNICEF/Ndjamena/2021/FrankDejongh
Page 10: © UNICEF/Mongo/2021/FrankDejongh
Page 13: © UNICEF/Dandi/2022/FrankDejongh
Page 14: © UNICEF/Ndjamena/2021./FrankDejongh
Page 16: © UNICEF/Mongo/2021/FrankDejongh
Page 17: © UNICEF/Moussoro/2019/FrankDejongh
Page 21: © UNICEF/Gondge/2021/FrankDejongh.
Page 23: © UNICEF/Fourkouloum/2021/FrankDejongh
Page 24: © UNICEF/Bolingo/2019/FrankDejongh
Page 26: © UNICEF/Fourkouloum/2021/FrankDejongh
Page 29: © UNICEF//Mongo/2021/FrankDejongh
Page 30: © UNICEF/Abeche/2022/FrankDejongh
Page 31: © UNICEF/Dandi/2022/FrankDejongh
Page 33: © UNICEF/Gondge/2021/FrankDejongh
Page 34: © UNICEF/Bol/2021/FrankDejongh
Page 36: © UNICEF/Fourkouloum/2021/FrankDejongh
Page 38: © UNICEF/Moussoro/2019/FrankDejongh
Page 39: © UNICEF/Ndjamena/2021/FrankDejongh
Page 42: © UNICEF/Moussoro/2019/FrankDejongh
Page 45: © UNICEF/Ndjamena/2021/FrankDejongh
Page 47: © UNICEF/Bol/2019/FrankDejongh
Page 48: © UNICEF/Dandi/2022/FrankDejongh
Page 50: © UNICEF/Mongo/2021/FrankDejongh
Page 52: © UNICEF/Gondge/2021/FrankDejongh
Page 53: © UNICEF/Ndjamena/2022/FrankDejongh
Page 54: © UNICEF/Ndjamena/2021/FrankDejongh
Page 56: © UNICEF/Ndjamena/2021/FrankDejongh
Page 57: © UNICEF/Gondge/2021/FrankDejongh
Page 58: © UNICEF/Ndjamena/2021/FrankDejongh
Page 59: © UNICEF/Bagasola/2022/FrankDejongh
Page 60: © UNICEF/Bagasola/2022/FrankDejongh

RAPPORT PAYS
TCHAD